



# Études économiques de l'OCDE AUTRICHE

DÉCEMBRE 2021 (VERSION ABRÉGÉE)





# Études économiques de l'OCDE : Autriche 2021 (version abrégée)

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

#### Note de la Turquie

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

#### Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

#### Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2022), *Études économiques de l'OCDE : Autriche 2021 (version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/8273e0c6-fr>.

ISBN 978-92-64-60612-8 (imprimé)

ISBN 978-92-64-66385-5 (pdf)

ISBN 978-92-64-97379-4 (HTML)

ISBN 978-92-64-56890-7 (epub)

Études économiques de l'OCDE

ISSN 0304-3363 (imprimé)

ISSN 1684-3428 (en ligne)

Études économiques de l'OCDE : Autriche

ISSN 1995-3135 (imprimé)

ISSN 1999-0197 (en ligne)

**Crédits photo** : Couverture © de Andrew Mayovsky/Shutterstock.com.

Les corrigenda des publications sont disponibles sur : [www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde/corrigendadepublicationsdelocde.htm](http://www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde/corrigendadepublicationsdelocde.htm).

© OCDE 2022

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : <https://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.



# Avant-propos

Cette *Étude* est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (ÉDR) de l'OCDE, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres. La situation économique et les politiques de l'Autriche ont été évaluées par le Comité le 15 novembre 2021. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière des débats et approuvé à titre définitif par le Comité plénier le 3 décembre 2021. Le projet de rapport du Secrétariat a été préparé pour le Comité par Rauf Gönenç (économiste principal) et Dennis Dlugosch (économiste), sous la direction d'Isabelle Joumard (Cheffe de division). Cette *Étude* a également bénéficié des contributions du personnel du ministère fédéral des Finances, à Vienne, et de Michael Abendschein, à l'OCDE. Eun Jung Kim a apporté son concours pour les travaux de recherche statistique, et Héloïse Wickramanayake pour la mise en forme du document. La précédente *Étude* consacrée à l'Autriche a été publiée en novembre 2019. Des informations sur la dernière *Étude* et les précédentes, ainsi que sur la préparation des *Études économiques*, sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.oecd.org/fr/economie/etudes>.

# Table des matières

Avant-propos	4
Résumé	9
1 Principaux éclairages sur l'action publique	15

## GRAPHIQUES

Graphique 1. La chute de l'activité a été très marquée	10
Graphique 2. Le soutien budgétaire a été massif	10
Graphique 3. Le taux d'activité des femmes pourrait augmenter encore	12
Graphique 4. La productivité est à la traîne dans les services aux entreprises	13
Graphique 5. La généralisation du numérique est moins poussée en Autriche que dans des pays comparables	13
Graphique 1.1. Les quatre vagues pandémiques n'ont pas eu la même intensité	16
Graphique 1.2. Les mesures d'endiguement ont été plus fréquemment ajustées que dans les pays comparables	18
Graphique 1.3. L'effort national de vaccination de masse s'est heurté au scepticisme de certains pans de la population	19
Graphique 1.4. L'intensité de la pandémie a été variable selon les Länder	20
Graphique 1.5. La mobilité sur les lieux de travail et dans les commerces a été fluctuante pendant la pandémie	23
Graphique 1.6. La chute de l'activité a été marquée, mais la résilience de l'investissement est encourageante	24
Graphique 1.7. La consommation a chuté davantage que dans les pays comparables, mais sa structure a moins changé	25
Graphique 1.8. Les exportations restent étroitement liées aux chaînes de valeur européennes	26
Graphique 1.9. Les prix des logements ont vivement augmenté après une longue période de modération	30
Graphique 1.10. Après la pandémie, il faudrait renforcer les fonds propres des banques	31
Graphique 1.11. Soutien apporté à l'économie pendant la pandémie en Autriche	34
Graphique 1.12. Coût budgétaire des mesures de soutien prises face au COVID-19	36
Graphique 1.13. Subventions et prêts accordés au titre de la Facilité pour la reprise et la résilience	42
Graphique 1.14. La relance budgétaire de grande ampleur sera suivie de gros efforts d'assainissement	46
Graphique 1.15. L'évolution des finances publiques est moins favorable que dans les pays comparables	47
Graphique 1.16. Les réformes structurelles peuvent contribuer à réduire la dette publique	48
Graphique 1.17. Il est possible de réduire encore les émissions de carbone	51
Graphique 1.18. Les procédés industriels et les transports sont responsables d'une grande partie des émissions	53
Graphique 1.19. Il existe une marge de manœuvre importante pour harmoniser et augmenter les prix du carbone	54
Graphique 1.20. Les performances globales du marché du travail et les transferts sociaux permettaient de maintenir la cohésion sociale avant la pandémie	58
Graphique 1.21. La protection sociale a permis d'éviter des pertes d'emplois pendant la pandémie	59
Graphique 1.22. Le chômage de longue durée a augmenté	60
Graphique 1.23. Les travailleurs indépendants ont reçu moins d'aides que les salariés	63
Graphique 1.24. Le travail indépendant pourrait être appelé à se développer dans l'avenir	64

Graphique 1.25. Le taux d'activité des femmes pourrait augmenter sensiblement	66
Graphique 1.26. L'offre de structures d'accueil et d'éducation des jeunes enfants pourrait être nettement améliorée	67
Graphique 1.27. Les locuteurs allophones représentent une part importante de la population et se heurtent à des difficultés d'intégration	69
Graphique 1.28. Le niveau des dépenses publiques est déjà élevé	71
Graphique 1.29. Améliorer la confiance de la population	77

## TABLEAUX

Tableau 1. Une reprise vigoureuse	11
Tableau 1.1. Indicateurs et prévisions macroéconomiques	29
Tableau 1.2. Événements qui pourraient modifier sensiblement les perspectives	32
Tableau 1.3. Politique budgétaire, finances publiques et viabilité de la dette : recommandations antérieures de l'OCDE et mesures prises	33
Tableau 1.4. Marché du travail, partenariat social et conventions collectives : recommandations antérieures de l'OCDE et mesures prises	62
Tableau 1.5. Égalité hommes-femmes : recommandations antérieures de l'OCDE et mesures prises	68
Tableau 1.6. Participation à la vie économique et inclusion sociale des immigrés : recommandations antérieures de l'OCDE et mesures prises	70
Tableau 1.7. Réformes du secteur public (y compris les réformes de l'éducation) : recommandations antérieures de l'OCDE et mesures prises	71
Tableau 1.8. Impact des réformes sur le PIB	79
Tableau 1.9. Coût budgétaire estimé de certaines recommandations	79

## Suivez les publications de l'OCDE sur :



[http://twitter.com/OECD\\_Pubs](http://twitter.com/OECD_Pubs)



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/ocdilibrary>



<http://www.oecd.org/ocddirect/>

## Ce livre contient des...

**StatLinks** 

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

Vous trouverez un *StatLink*  sous chaque tableau ou graphique de cet ouvrage. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de copier le lien dans votre navigateur internet ou de cliquer dessus depuis la version électronique de l'ouvrage.

**STATISTIQUES DE BASE DE L'AUTRICHE, 2020<sup>1</sup>**  
(Les nombres entre parenthèses correspondent à la moyenne de l'OCDE)<sup>2</sup>

PAYS, POPULATION ET CYCLE ÉLECTORAL					
Population (millions)	8.9		Densité de population par km <sup>2</sup>	108.1	(38.6)
Moins de 15 ans (%)	14.4	(17.8)	Espérance de vie à la naissance (années, 2019)	81.8	(80.2)
Plus de 65 ans (%)	19.2	(17.4)	Hommes (2019)	79.5	(77.6)
Stock de migrants internationaux (% de la population, 2019)	19.9	(13.2)	Femmes (2019)	84.2	(82.9)
Croissance moyenne des 5 dernières années (%)	0.6	(0.6)	Dernières élections générales	Septembre 2019	
ÉCONOMIE					
Produit intérieur brut (PIB)			Ventilation de la valeur ajoutée (%)		
À prix courants (milliards USD)	432.0		Agriculture, sylviculture et pêche	1.3	(2.8)
À prix courants (milliards EUR)	378.6		Industrie, dont construction	28.4	(26.3)
Croissance réelle moyenne des 5 dernières années (%)	0.2	(0.8)	Services	70.3	(71.0)
Par habitant, à PPA (milliers USD)	55.5	(46.3)			
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES					
En pourcentage du PIB					
Dépenses	57.2	(49.8)	Dette financière brute (OCDE : 2019)	112.3	(108.9)
Recettes	48.8	(38.9)	Dette financière nette (OCDE : 2019)	62.4	(67.9)
COMPTES EXTÉRIEURS					
Taux de change (EUR/USD)	0.88		Principales exportations (% du total des exportations de marchandises)		
Taux de change à PPA (USD = 1)	0.76		Machines et matériel de transport	36.8	
En pourcentage du PIB			Produits manufacturés	19.7	
Exportations de biens et de services	51.2	(50.6)	Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	15.1	
Importations de biens et de services	48.6	(47.1)	Principales importations (% du total des importations de marchandises)		
Solde de la balance courante	1.9	(0.0)	Machines et matériel de transport	34.4	
Position extérieure globale nette	10.0		Produits manufacturés	16.0	
			Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	15.1	
MARCHÉ DU TRAVAIL, QUALIFICATIONS ET INNOVATION					
Taux d'emploi (15 ans et plus, %)	57.5	(55.1)	Taux de chômage, Enquête sur la population active (15 ans et plus, %)	5.4	(7.1)
Hommes	62.5	(63.0)	Jeunes (15-24 ans, %)	10.5	(15.0)
Femmes	52.7	(47.7)	Chômeurs de longue durée (1 an et plus, %)	1.3	(1.3)
Taux d'activité (15 ans et plus, %)	60.8	(59.5)	Taux de diplômés de l'enseignement supérieur chez les 25-64 ans (%)	34.2	(39.0)
Nombre moyen d'heures travaillées par an	1 400	(1 687)	Dépenses intérieures brutes en R-D (% du PIB, 2018)	3.2	(2.6)
ENVIRONNEMENT					
Approvisionnements totaux en énergie primaire par habitant (tep)	3.5	(3.7)	Émissions de CO <sub>2</sub> par habitant dues à la combustion d'énergie (tonnes, 2019)	7.1	(8.3)
Énergies renouvelables (%)	32.4	(11.9)	Ressources renouvelables d'eau douce intérieures par habitant (milliers de m <sup>3</sup> , 2017)	6.3	
Exposition à la pollution atmosphérique (% de la population exposée à une concentration en PM <sub>2.5</sub> > 10 µg/m <sup>3</sup> , 2019)	82.4	(61.7)	Déchets municipaux par habitant (tonnes, 2019)	0.6	(0.5)
SOCIÉTÉ					
Inégalités de revenu (coefficient de Gini, 2018, OCDE : dernière période connue)	0.280	(0.318)	Résultats scolaires (score au PISA, 2018)		
Taux de pauvreté relative (% , 2018, OCDE : 2017)	9.4	(11.7)	Compréhension de l'écrit	484	(485)
Revenu disponible médian des ménages (milliers USD à PPA, 2018, OCDE : 2017)	34.1	(24.2)	Culture mathématique	499	(487)
Dépenses publiques et privées (% du PIB)			Culture scientifique	490	(487)
Soins de santé (OCDE : 2019)	11.5	(8.8)	Proportion de femmes au parlement (%)	39.3	(31.5)
Retraites (2017)	13.6	(8.6)	Apports nets d'aide publique au développement (% du RNB, 2017)	0.3	(0.4)
Enseignement (% du RNB, 2019)	5.0	(4.4)			

1. Si l'année à laquelle se rapportent les données diffère de celle indiquée dans le titre de ce tableau, elle est indiquée entre parenthèses.

2. Lorsque l'agrégat OCDE n'est pas disponible dans la base de données utilisée comme source, une moyenne simple des dernières données disponibles pour les pays de l'OCDE est calculée lorsque ces données existent pour au moins 80 % des pays membres.

Source : Calculs effectués à partir d'informations extraites des bases de données des organisations suivantes : OCDE, Agence internationale de l'énergie (AIE), Organisation internationale du travail (OIT), Fonds monétaire international (FMI), Organisation des Nations Unies (ONU) et Banque mondiale.

# Résumé

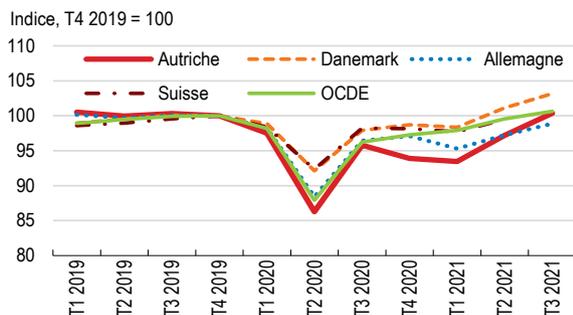
## La reprise a été vigoureuse jusqu'à la résurgence de la pandémie

### L'Autriche a été confrontée à plusieurs vagues successives de pandémie, d'intensité variable.

Le coût humain a été très lourd, malgré l'importance des ressources de la santé. La campagne de vaccination avait atteint 66 % de la population adulte à la mi-novembre 2021. Il est possible que l'insuffisance de connaissances en matière de santé ait freiné la campagne de vaccination, confirmant ainsi l'importance de la stratégie de 2015 pour la littératie en santé. Les restrictions à la mobilité ont, d'une manière générale, entraîné des baisses significatives de l'activité économique, qui s'est ensuite vigoureusement redressée au cours de l'été 2021 (Graphique 1). Cela tient, surtout à certaines périodes de l'année, à la part importante qu'y représente le tourisme, ce qui explique aussi les différences régionales observées dans l'impact de la pandémie.

### Graphique 1. La chute de l'activité a été très marquée

PIB réel



Source : OCDE (2021), Perspectives économiques de l'OCDE : statistiques et projections (base de données).

StatLink  <https://stat.link/mpusli>

**Les autorités ont pris des mesures économiques énergiques face au choc provoqué par la pandémie.** Elles ont utilisé la marge de manœuvre budgétaire qu'avait permis de dégager la gestion prudente des finances publiques dans le passé pour mettre en place un train complet de mesures de soutien. De fait, les transferts budgétaires directs effectués en Autriche depuis le début de la pandémie, y compris les mesures prévues jusqu'en 2023, atteindront 15 % du PIB, soit un niveau supérieur aux moyennes de l'OCDE et des pays comparables (Graphique 2). Les prêts et garanties publics ont été mobilisés avec davantage de parcimonie. Cette approche a permis d'atténuer la poursuite de la hausse de la

dette des entreprises et de préserver leur capacité à investir. La mise en place d'un dispositif de chômage partiel généreux a permis de sauvegarder jusqu'à 1.2 million d'emplois, soit à peu près 20 % du total de l'emploi privé.

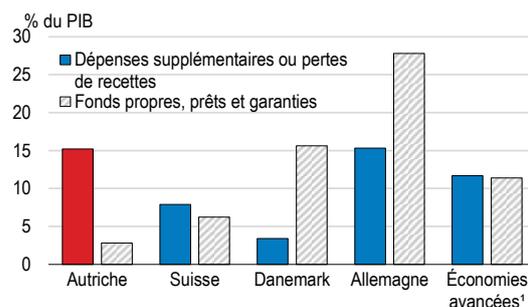
### L'accélération des taux de vaccination et la levée des restrictions ont permis une très forte reprise en 2021, jusqu'à l'apparition d'une quatrième vague de grande ampleur à la fin de l'automne.

Le PIB a dépassé son niveau d'avant la pandémie au troisième trimestre de 2021. L'investissement des entreprises bénéficie d'un important soutien budgétaire, notamment grâce aux fonds accordés dans le cadre du plan de relance « Next Generation EU » (Tableau 1). La consommation privée augmente à mesure que les ménages réduisent leur taux d'épargne. Le marché du travail est tendu et les taux de vacances d'emploi sont en augmentation. Sans les perturbations graves observées dans les chaînes d'approvisionnement et sans les pénuries de main-d'œuvre, la reprise aurait été encore plus forte. Dans ce contexte, l'inflation mesurée par les prix à la consommation a augmenté pour dépasser 3 % depuis août. L'intensification de la quatrième vague pendant l'automne et le confinement des personnes non vaccinées à la mi-novembre devraient cependant ralentir l'activité économique.

### Les prix des logements ont fortement augmenté, exacerbant les risques financiers.

Le stock de prêts immobiliers reste modeste en comparaison internationale, mais il augmente rapidement. Les orientations formulées par le Conseil de stabilité des marchés financiers en vue d'une gestion prudente n'ont été que partiellement suivies d'effet.

### Graphique 2. Le soutien budgétaire a été massif



1. Suivant la classification des économies utilisée dans le Moniteur des finances publiques du Fonds monétaire international (FMI).  
Source : FMI, base de données sur les mesures budgétaires prises en réaction à la pandémie de COVID-19, octobre 2021.

StatLink <https://stat.link/gfjspx>

**Tableau 1. Une reprise vigoureuse**

(Taux de croissance annuel, en %)	2019	2020	2021	2022	2023
Produit intérieur brut	1.5	-6.8	3.7	4.9	2.5
Consommation privée	0.6	-8.4	3.3	5.8	2.6
Consommation publique	1.5	-0.4	3.1	0.2	0.6
Formation brute de capital fixe	4.8	-5.0	7.4	4.9	3.1
Exportations	3.3	-11.5	10.4	8.5	5.6
Importations	1.8	-9.3	11.6	6.9	5.3
Taux de chômage (%)	4.5	5.4	5.1	4.7	4.5
Indice des prix à la consommation (IPC)	1.5	1.4	2.7	3.2	2.4
Solde des paiements courants (% du PIB)	2.1	1.9	-0.2	0.3	0.5
Solde budgétaire des administrations publiques (% du PIB)	0.6	-8.3	-6.3	-2.3	-1.1

Source : OCDE, base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 110.

**Les autorités devraient continuer d'affiner progressivement le ciblage des aides budgétaires afin de remédier aux goulets d'étranglement au niveau de l'offre et de favoriser les évolutions structurelles après la pandémie.** Les autorités ont commencé à adapter le programme de soutien à compter de la mi-2021 en retirant les mesures dans les domaines où la situation est en cours de normalisation. L'aide au revenu a été redirigée vers la protection sociale standard. Certaines aides aux entreprises sont progressivement supprimées. Un important projet de réforme fiscale « éco-sociale » combinant une trajectoire de tarification du carbone à l'horizon 2022-25, des transferts sociaux et des baisses des taux de l'impôt sur le revenu et sur les bénéfices a été soumis au Parlement.

**Un renforcement de leur base de fonds propres améliorerait la capacité des entreprises à investir.** Le levier d'endettement a augmenté dans plusieurs secteurs, en particulier dans les entreprises du tourisme. Le tourisme a un poids important dans l'économie et contribue de manière significative à l'emploi et au revenu dans les zones isolées. Les entreprises du secteur devraient retrouver leur capacité d'investissement de façon à pouvoir saisir les nouvelles occasions de croissance qui vont se faire jour après la pandémie.

**Il ne faudrait pas que la préférence des entreprises pour les financements sous forme de bénéfices non distribués et de prêts bancaires fasse obstacle à l'investissement.** Prévoir dans le système fiscal des mécanismes incitant les entreprises à se financer par apport de fonds propres externes permettrait de compléter un modèle bancaire par ailleurs satisfaisant. Le renforcement des bilans des entreprises faciliterait

les investissements à long terme ainsi que les restructurations technologiques et industrielles après la pandémie.

**Des pénuries de main-d'œuvre et de compétences freinent la reprise.** Ces pénuries se sont amplifiées car certains travailleurs immigrés ont regagné de manière durable leur pays d'origine pendant la pandémie. Elles appellent à de nouvelles initiatives de la part des pouvoirs publics et du secteur privé pour mieux mobiliser l'important vivier de main-d'œuvre de l'Autriche, notamment les proportions élevées de femmes et de travailleurs âgés en situation d'inactivité partielle ou totale. Les pouvoirs publics continuent de fournir des aides en faveur du renforcement des compétences et de l'emploi des travailleurs peu qualifiés, ainsi que des secteurs du tourisme et de l'hébergement, qui ont été affectés par la quatrième vague.

**Les cadres de l'action publique et les pratiques des entreprises qui limitent le taux d'activité de la majorité des femmes et des personnes âgées en bonne santé pèsent aussi sur la croissance potentielle à long terme.** Le vieillissement de la population va se traduire par une baisse de la part de la population d'âge actif, qui passera de quelque 76 % de la population totale en 2020 à 69 % en 2060, intensifiant les tensions sur les marchés du travail. Faciliter la participation des femmes et des travailleurs âgés, notamment en favorisant des modes d'organisation et des environnements de travail plus attrayants, contribuerait à étoffer l'offre de main-d'œuvre.

**Les besoins de formation et d'investissement à l'appui de la transition climatique et de la transformation numérique, ajoutés au vieillissement de la population, mettront sous tensions les finances publiques.** La part des dépenses publiques dans le PIB est déjà élevée. Les besoins supplémentaires en investissements et dépenses publics nécessiteront la mise en place de nouvelles procédures de hiérarchisation des priorités afin de préserver la viabilité des finances publiques, notamment au moyen d'un cadre de dépenses à moyen terme renforcé au niveau des administrations publiques.

### Opérer la transition vers une économie plus verte

**Une action déterminée s'impose pour réduire l'intensité carbone de l'économie, qui n'a pas diminué ces dernières années, et progresser vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2040.** Les plans visant à introduire progressivement une tarification du carbone à compter de 2022 sont les

bienvenus. L'objectif ambitieux fixé pour 2040, soit dix ans plus tôt que la date retenue par l'UE, sera néanmoins difficile à atteindre si les politiques actuelles restent inchangées. Des réductions supplémentaires des émissions de gaz à effet de serre seront nécessaires dans tous les secteurs. Le potentiel de réduction est particulièrement important dans le transport, la construction et les processus industriels. Il faudra adopter de nouvelles réglementations des émissions, relever et harmoniser davantage les prix du carbone et stimuler la R-D en faveur d'innovations permettant de réduire les émissions.

**Des politiques climatiques plus rigoureuses auraient des impacts redistributifs considérables.** Les utilisateurs de biens et services à forte intensité de carbone (y compris véhicules à carburants fossiles et logements mal isolés) seraient fortement affectés. Outre l'adoption de mesures de compensation à destination des foyers à faible revenu, il faudrait annoncer à l'avance les évolutions de la réglementation et des prix prévues après 2025, de manière à améliorer la prévisibilité à moyen terme et à aider les entreprises et les ménages à s'adapter bien à l'avance.

### La cohésion sociale nécessite une action déterminée de la part des pouvoirs publics

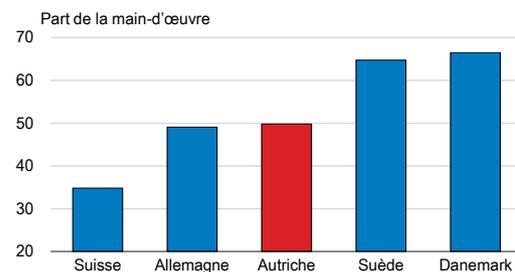
**La pandémie accentue les vulnérabilités sur le marché du travail.** Le chômage de longue durée, partant il est vrai d'un taux relativement faible, a explosé pendant la pandémie avant de refluer partiellement. Les déséquilibres entre l'offre et la demande de compétences se sont accentués dans toutes les régions. L'accélération en cours et attendue de l'automatisation amplifie les enjeux de l'employabilité. Le relèvement des compétences des personnes peu qualifiées et des chômeurs de longue durée devrait être une priorité centrale pour éviter que la crise ne laisse des traces durables sur les marchés du travail. Il est possible d'améliorer la qualité et l'adéquation au marché du travail des programmes de formation tout au long de la vie.

**La pandémie a amplifié les inégalités hommes-femmes.** La double charge imposée par le travail et les responsabilités familiales a pesé davantage sur les femmes, en particulier celles qui télétravaillent depuis leur domicile, que sur les hommes. Les secteurs les plus durement touchés sont aussi ceux qui emploient la plus forte proportion de femmes, si bien que leurs heures de travail et leurs revenus ont diminué plus brutalement. Les services d'accueil de jeunes enfants doivent être améliorés, en nombre et en

qualité, pour permettre aux mères de travailler à plein temps. Des mesures visant à adapter les modes d'organisation du travail et à rééquilibrer les congés parentaux entre les pères et les mères aideraient à transformer le modèle encore profondément enraciné du soutien de famille masculin. De récentes réformes favorisant l'équilibre hommes-femmes dans le secteur public pourraient faire progresser davantage la situation dans le secteur privé.

### Graphique 3. Le taux d'activité des femmes pourrait augmenter encore

Taux d'emploi féminin à plein temps, 20-64 ans, 2020



Source : Eurostat (2021), Statistiques sur la population active.

StatLink  <https://stat.link/fbmx0h>

**Les travailleurs sous contrat de travail atypique sont ceux qui ont le plus souffert pendant la pandémie.** Les travailleurs à leur compte et les indépendants ont subi de graves pertes de revenu. Leur protection contre les chocs systémiques a montré qu'elle n'était pas à la hauteur des normes de protection sociale en vigueur par ailleurs en Autriche. Promouvoir le travail indépendant permettrait de stimuler la dynamique des entreprises, la création d'emplois et la formation d'apprentis.

### Favoriser les gains de productivité

**Si le niveau de la productivité est élevé en Autriche, sa croissance est décevante depuis la crise financière mondiale, comme c'est le cas dans de nombreux autres pays de l'OCDE.** Dans le secteur des services, les gains de productivité ont été parmi les plus faibles de toute la zone OCDE durant la dernière décennie. Si le maintien de normes élevées de prestation et de sécurité des consommateurs doit rester une priorité, favoriser la concurrence dans toutes les activités de services aiderait à accélérer les gains de productivité hautement nécessaires.

**Une réallocation des ressources entre les entreprises et entre les secteurs sera indispensable pour stimuler la productivité.** Dans le passé, l'Autriche a pu afficher un niveau de

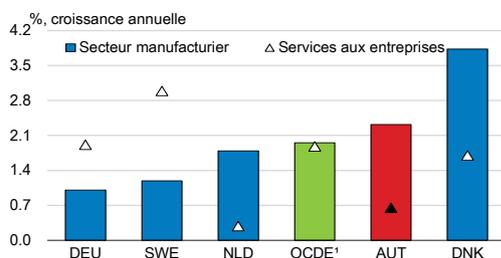
productivité élevée attribuable en grande partie à des gains inter-entreprises et inter-sectoriels plutôt qu'à des réaffectations entre activités favorables à la productivité. Les taux d'entrée d'entreprises nouvelles sont orientés à la hausse, mais la faiblesse relative de la dynamique globale des entreprises a ralenti la diffusion des nouvelles technologies et a pesé sur la croissance de la productivité. La part des jeunes entreprises dans l'emploi total reste modeste. Outre qu'une réglementation des marchés des produits favorable à l'entrepreneuriat s'impose, un approfondissement des marchés du capital-risque et des fonds propres offrirait un terrain plus propice aux start-ups et aux jeunes entreprises.

### Les activités d'innovation ne sont pas suffisamment diversifiées entre les secteurs.

L'Autriche a réussi à hisser ses dépenses nationales de R-D au-dessus de 3 % du PIB. Comparativement à d'autres pays de l'OCDE, l'intensité de R-D est plus forte dans les secteurs traditionnels et déjà concurrentiels, mais dans les secteurs de la haute technologie, l'Autriche accuse un retard par rapport aux pays les plus performants en matière d'innovation. L'aide publique à la R-D dans le secteur privé est généreuse par rapport à celle d'autres pays de l'OCDE, et prend principalement la forme d'incitations fiscales. Des subventions à la R-D permettraient de mieux soutenir les investissements risqués et à plus long terme. Une structure de soutien plus équilibrée contribuerait à dynamiser le portefeuille d'activité de l'Autriche.

### Graphique 4. La productivité est à la traîne dans les services aux entreprises

Valeur ajoutée brute réelle par heure travaillée, 2010-2019 (ou dernière année connue)



1. Moyenne non pondérée pour l'agrégat OCDE.

Source : OCDE (2020), Statistiques de l'OCDE sur la productivité (base de données).

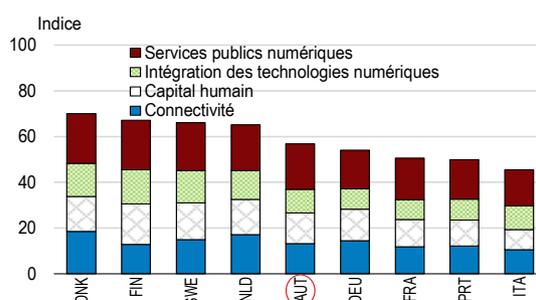
StatLink <https://stat.link/u9btvp>

### Avant la pandémie, la transformation numérique était moins avancée en Autriche que dans des pays comparables.

Les taux d'entrée dans les services liés aux TIC étaient parmi les plus faibles de l'OCDE. La pandémie a provoqué une montée en puissance du numérique dans les entreprises commerciales, du télétravail et des interactions numériques, y compris avec les organismes publics. Les autorités devraient en profiter pour amplifier encore cette évolution.

### Graphique 5. La généralisation du numérique est moins poussée en Autriche que dans des pays comparables

Indice relatif à l'économie et à la société numériques, échelle de 0 à 100, 2020



Source : Commission européenne (2021), Indice relatif à l'économie et à la société numériques (DESI, Digital Economy and Society Index).

StatLink <https://stat.link/askg63>

La couverture haut débit est inférieure à celle de la plupart des autres pays européens. Il semble que les bénéfices les plus évidents du déploiement du haut débit aient déjà été exploités. Les technologies mobiles à haute capacité peuvent constituer une solution de rechange par rapport aux infrastructures de réseaux fibre dans les régions rurales et montagneuses à faible densité, mais elles ne sont pas encore arrivées complètement à maturité. Il faut saluer l'engagement pris par les autorités d'offrir à tous les foyers autrichiens une connectivité gigabit d'ici 2030, y compris au moyen de partenariats public-privé dans les zones géographiques où les incitations commerciales sont insuffisantes.

PRINCIPAUX RESULTATS	RECOMMANDATIONS
<b>Mesures sanitaires</b>	
Environ un tiers de la population semble ne pas vouloir se faire vacciner contre le COVID-19. Les adultes non vaccinés ont été confinés à compter de la mi-novembre 2021.	Surveiller l'impact du confinement sur la vaccination. Encourager celle-ci au moyen d'une campagne de sensibilisation convaincante en s'appuyant sur la stratégie nationale pour la littératie en santé.
<b>Politiques macroéconomiques</b>	
Le redressement post-pandémie a été vigoureux, mais de nombreuses activités sont freinées par des pénuries de main-d'œuvre et de compétences et par d'autres pénuries affectant l'offre. Dans certains secteurs, la demande continue de pâtir de la faiblesse de la mobilité au plan national comme international.	Veiller à ce que les aides publiques contribuent surtout à combler les pénuries d'offre et à soutenir les activités comme le tourisme qui continuent d'être temporairement freinées.
Les tensions sur la demande, les hausses de prix et l'expansion rapide des prêts hypothécaires exacerbent les risques financiers dans le secteur du logement.	Rendre obligatoire le respect des orientations prudentielles du Conseil de stabilité des marchés financiers concernant les prêts hypothécaires.
La dette publique a atteint un niveau élevé par rapport à la norme nationale, en raison des aides économiques et sociales de grande ampleur qui ont été accordées durant la pandémie.	Elaborer une stratégie d'assainissement budgétaire à moyen terme tout en laissant une marge de manœuvre pour mettre en place, s'il y a lieu, des mesures de soutien ciblées à l'offre et à la demande. Mettre en œuvre cette stratégie lorsque la reprise pourra entièrement s'auto-entretenir.
<b>Croissance verte</b>	
L'intensité carbone de l'économie diminue trop lentement au regard de l'ambitieux objectif de neutralité climatique du pays à l'horizon 2040. La réforme fiscale éco-sociale prévue en 2022 est très opportune, mais des mesures supplémentaires seront indispensables.	Elaborer et mettre en place des cadres réglementaires parallèlement à des programmes d'investissement dans les technologies de réduction des émissions en vue d'aligner la trajectoire des émissions sur les objectifs fixés.
La tarification et la fiscalité du carbone resteront vraisemblablement pendant un certain temps plus basses et moins homogènes que dans des pays comparables.	Continuer de relever et d'harmoniser les prix du carbone après 2025 en intégrant la plus grande part d'émissions possible dans les systèmes d'échange de quotas d'émission de l'Autriche et de l'UE. Supprimer l'écart de taxe entre l'essence et le gazole.
Les ménages à faible revenu utilisant très fréquemment des biens et services à forte intensité de carbone seront lourdement touchés par des hausses du prix du carbone.	Définir des méthodes et des métriques permettant d'identifier les ménages les plus vulnérables et de leur proposer des compensations des hausses prévues et attendues des prix du carbone durant la période 2022-25 et après l'harmonisation des systèmes d'échange de quotas d'émission de l'Autriche et de l'UE.
<b>Dynamique des entreprises, transformation numérique et productivité</b>	
Dans les services, de nombreux secteurs échappent depuis longtemps au libre jeu de la concurrence du fait de l'existence de réglementations ou d'autoréglementations et de mesures de protection des échanges et de l'investissement.	Réduire les obstacles réglementaires à l'entrée dans les services marchands sans remettre en question les normes applicables en matière de qualité et de compétences.
La faible disponibilité de capital-risque privé fait obstacle à la dynamique des entreprises.	Rendre plus efficaces les instruments de financement de la création et du développement des entreprises, en évitant les mécanismes trop complexes, en développant les financements à l'étape ultérieure et en améliorant le contexte permettant à des investisseurs institutionnels d'investir dans le capital-risque.
La couverture en haut débit fixe, en particulier dans les catégories de débit les plus élevées, est inférieure à celle de la plupart des autres pays européens.	Élargir l'accès à un internet de haute qualité dans l'ensemble du pays et atteindre l'objectif national et européen de connectivité gigabit pour tous les foyers d'ici 2030.
Les Autrichiens, quel que soit leur niveau d'études, participent moins à la formation tout au long de la vie que les citoyens de pays comparables. La formation interne dans les entreprises est également moins développée.	Rendre plus visibles les retombées des différents programmes de formation tout au long de la vie en termes d'emploi et de revenu. Inciter les travailleurs à tous les niveaux à participer à des programmes de haute qualité, y compris à l'aide de comptes individuels d'apprentissage.
Dans le secteur de la haute technologie, la part de la R-D des entreprises est modeste et inférieure à celle observée dans les pays champions de l'innovation. L'aide publique à la R-D prend principalement la forme d'incitations fiscales.	Envisager de mettre en place des subventions directes à la R-D judicieusement conçues pour soutenir les projets de recherche plus risqués et s'inscrivant dans la durée.
<b>Cohésion sociale</b>	
Le taux du chômage de longue durée, traditionnellement faible, semble orienté structurellement à la hausse, en particulier chez les personnes peu qualifiées, malgré des améliorations pendant le redressement post-pandémie.	Relever le niveau de qualification des chômeurs de longue durée, en mettant l'accent sur des dispositifs relevant des employeurs.
Les coûts de l'emploi sont gonflés par le niveau toujours élevé du coin fiscal sur le travail. La demande de main-d'œuvre peu qualifiée est pénalisée.	Continuer de réduire le coût d'emploi des chômeurs de longue durée. Adapter le programme d'aide à l'emploi « Sprungbrett » (tremplin), qui a fait ses preuves, pour l'appliquer au chômage de longue durée.
La protection sociale des créateurs d'entreprises et des travailleurs indépendants est comparativement moins bonne que celle des salariés, et ils ont bénéficié de transferts inférieurs en lien avec le COVID-19.	Améliorer la protection sociale des créateurs d'entreprises et des travailleurs indépendants, en s'appuyant sur les consultations en cours entre les partenaires sociaux.
Les insuffisances, en nombre et en qualité, des structures d'accueil des jeunes enfants pèsent sur les choix de vie de femmes et sur leur participation à l'activité économique.	Accroître l'offre et la qualité des services d'accueil des jeunes enfants sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les zones rurales.
Le régime de congé parental actuellement en vigueur contribue à perpétuer une répartition sexuée des rôles. Les dispositions visant à encourager un partage du congé parental entre la mère et le père sont toutefois peu mises en pratique.	Encourager une répartition équilibrée du congé parental entre la mère et le père pour promouvoir un partage plus égal du travail rémunéré et non rémunéré entre les parents.
Les anticipations relatives au taux d'activité à temps plein des femmes, une plus grande mobilité géographique des jeunes cohortes et l'incidence accrue des pathologies liées à l'âge exigent des ajustements des dispositifs de garde et de prise en charge de longue durée.	Elaborer un plan stratégique pour la prise en charge à long terme des personnes âgées dépendantes, en tenant compte des coûts et des avantages d'autres dispositifs sur les plans individuel et social et en tirant parti des progrès technologiques en matière de prestation de soins.
<b>Réformes des finances publiques à long terme et du secteur public</b>	
Le vieillissement de la population met sous tension les finances publiques. Les travailleurs âgés sont nombreux à prendre leur retraite avant l'âge officiel.	Assurer la viabilité du système de retraite à long terme, par exemple en liant l'âge de départ à la retraite à l'espérance de vie. Réduire les voies d'accès anticipé à la retraite en continuant de réformer les conditions d'accès à une pension d'invalidité, en améliorant les mesures de prévention et de réadaptation, et en renforçant les incitations à continuer de travailler à un âge avancé, tout en assurant de bonnes conditions de travail.
Il existe des possibilités d'économies, d'amélioration de qualité et de réallocation de ressources dans les services et transferts publics sous leur forme actuelle.	Continuer d'améliorer la qualité des examens des dépenses publiques et de renforcer la mise en œuvre des recommandations formulées.
Les écarts perçus par rapport à des pays comparables dans la qualité de la gouvernance publique n'ont pas disparu.	Poursuivre les efforts pour réduire les écarts perçus dans la qualité de la gouvernance publique, y compris s'agissant de la lutte contre la corruption.

# 1 Principaux éclairages sur l'action publique

L'économie autrichienne affiche de longue date de bons résultats, notamment un des PIB par habitant les plus élevés de la zone OCDE, une productivité forte, des inégalités de revenu limitées et un chômage faible. Au cours des années qui ont précédé le choc lié au COVID-19, le pays a connu une dégradation relative de ses performances, marquée par un ralentissement de la croissance de la productivité, des signes d'inadéquation des compétences malgré la solidité du système de formation professionnelle, et un retard accumulé en termes de durabilité environnementale par rapport aux économies de l'OCDE les mieux placées, notamment en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

L'Autriche a vigoureusement réagi au choc lié au COVID-19. La situation géographique du pays a accentué le risque de contagion transfrontalière, et la structure de l'économie, notamment le poids relatif des secteurs du tourisme ainsi que de l'hébergement et de la restauration, a accru sa vulnérabilité aux restrictions de déplacement. Les autorités ont décidé d'utiliser les marges de manœuvre budgétaires constituées pendant plusieurs années de gestion budgétaire prudente, pour atténuer l'impact du choc et soutenir les entreprises et les ménages. En l'occurrence, les pouvoirs publics ont compensé, essentiellement au moyen de transferts budgétaires directs, une grande partie des pertes de revenu subies par les entreprises et les ménages pendant plus d'un an. Ces mesures ont soutenu la demande intérieure et atténué les conséquences sociales de la crise.

L'Autriche doit cibler les aides aux particuliers et aux entreprises sur les secteurs les plus durement touchés jusqu'à ce que la pandémie s'atténue. Par ailleurs, deux transformations structurelles majeures ouvrent des perspectives tout en soulevant des difficultés : la transition vers une économie neutre en gaz à effet de serre caractérisée par des règles environnementales plus strictes, des prix du carbone plus élevés et des investissements verts plus largement répandus ; et la généralisation de formes plus avancées de transformation numérique.

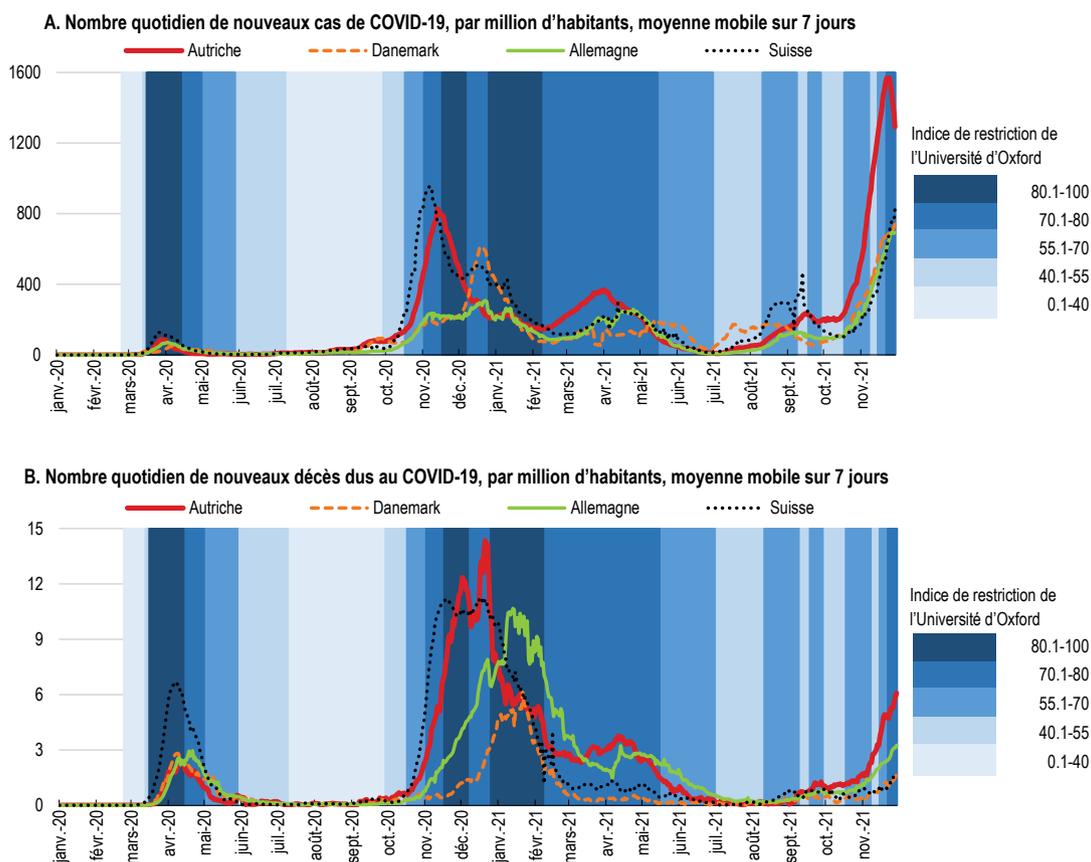
Face à ces nouveaux enjeux, l'Autriche présente à la fois des points forts et certaines faiblesses. Les principaux messages de la présente *Étude* sont les suivants :

- La politique économique devrait continuer à soutenir l'activité jusqu'à ce que la reprise soit fermement engagée. Elle devrait viser de plus en plus à remédier aux problèmes affectant l'offre. Certains secteurs encore durement touchés par la pandémie, tels que le tourisme et l'hôtellerie-restauration, devraient continuer de bénéficier d'un soutien.
- Une augmentation des sorties et des entrées dans le secteur des entreprises, un redéploiement plus poussé des ressources en capital et en main-d'œuvre et, vraisemblablement, une plus grande mobilité géographique des travailleurs seront nécessaires. Cela passe par des adaptations dans plusieurs domaines, notamment en ce qui concerne les marchés de capitaux, la formation tout au long de la vie et la politique du logement.
- Le secteur public est ample et son niveau d'endettement est relativement élevé. Or, il commence à être confronté à des demandes croissantes d'investissement public et d'autres dépenses à engager après la pandémie, alors que le vieillissement démographique pèse déjà sur les finances publiques. Des examens et des réformes du secteur public contribueraient à une hiérarchisation des priorités et à une affectation efficace des ressources publiques.

## L'Autriche a été durement touchée par la pandémie, si bien qu'il a fallu ajuster la répartition des compétences entre niveaux d'administration en matière de santé

L'Autriche a été confrontée à plusieurs vagues pandémiques successives, d'intensité variable (Graphique 1.1). Elle a fait face à la première vague en adoptant des restrictions rigoureuses au printemps 2020, qui ont permis de limiter le nombre de contaminations et de décès plus rapidement que dans les pays comparables avec l'Autriche (dans le cadre de cette *Étude*, ces pays sont l'Allemagne, la Suisse et le Danemark). Par la suite, un assouplissement plus rapide des restrictions s'est traduit par une augmentation plus vive des contagions lors des deuxième et troisième vagues, à l'automne 2020 et au printemps 2021, respectivement. La réaction énergique des autorités a permis de mieux endiguer l'épidémie tout au long de l'année 2021. À l'automne 2021, la quatrième vague a déclenché une augmentation plus forte du nombre de contaminations et de décès que dans les pays comparables. Après une forte hausse du nombre de contaminations et d'hospitalisations en octobre et en novembre, les autorités ont dans un premier temps annoncé un confinement des personnes non vaccinées uniquement, avant d'imposer à l'ensemble du pays un nouveau confinement strict de 20 jours à compter du 22 novembre en raison de la détérioration continue de la situation sanitaire (Graphique 1.1).

### Graphique 1.1. Les quatre vagues pandémiques n'ont pas eu la même intensité



Note : L'échelle des couleurs de fond correspond à la rigueur des mesures de confinement, évaluée à partir de l'Indice de restriction de l'Université d'Oxford. Les données relatives à la population correspondent à 2020. Les dernières données se rapportent au 29 novembre.

Source : Hale et al., (2021). Outil de suivi de l'action publique face au COVID-19 de l'Université d'Oxford (Oxford COVID-19 Government Response Tracker), Blavatnik School of Government ; et Roser et al. (2021), « Coronavirus Pandemic (COVID-19) ». Documents publiés en ligne sur le site OurWorldInData.org, <https://ourworldindata.org/coronavirus>.

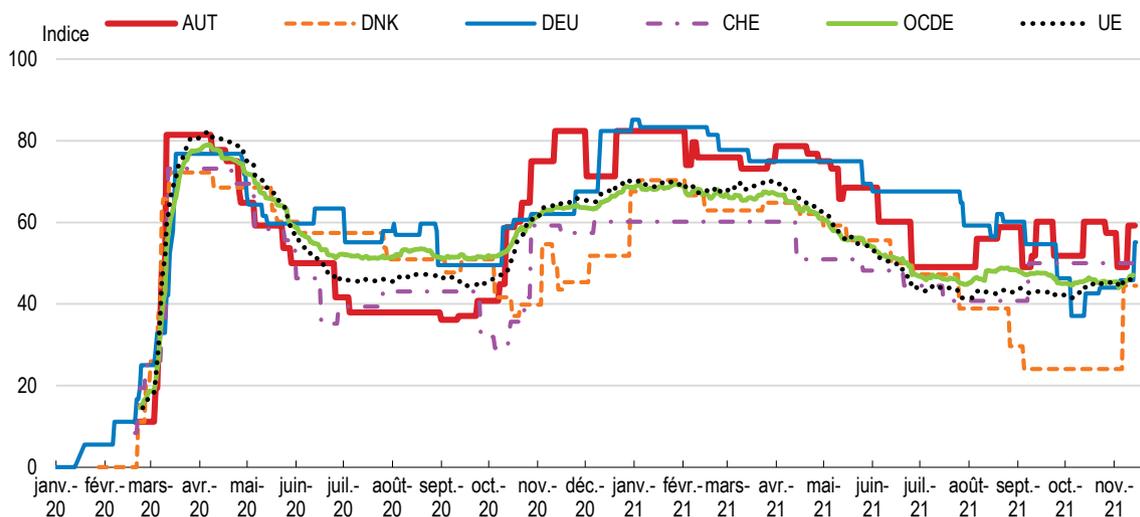
Les pertes en vies humaines ont été considérables, comme dans la plupart des autres pays de l'OCDE (Graphique 1.1), malgré l'ampleur des ressources consacrées aux soins de santé. Lorsque l'épidémie a commencé, l'Autriche avait un des systèmes hospitaliers les mieux équipés de la zone OCDE, puisqu'elle disposait de 7.4 lits d'hôpital pour 1 000 habitants et de 29 unités de soins intensifs pour 100 000 habitants, soit des niveaux supérieurs à ceux observés dans la plupart des autres pays. L'infrastructure hospitalière a été récemment rénovée, ce qui a permis de convertir des lits normaux en lits de soins intensifs en fonction des besoins (Hofmarcher, 2020). L'infrastructure hospitalière est également bien équilibrée entre régions. Comme d'autres petites économies ouvertes, l'Autriche ne pouvait pas viser une éradication de la pandémie, et ne l'a pas fait. Son principal objectif a été de maintenir le nombre d'hospitalisations en deçà des capacités d'accueil du système de soins (Pollak *et al.*, 2020). Les autorités ont dévoilé en octobre 2021 un plan d'action en cinq étapes visant à poursuivre cet objectif et à prendre de nouvelles mesures de restriction en fonction de l'évolution du nombre d'hospitalisations. Toutefois, au vu de la forte détérioration de la situation sanitaire au début novembre, des mesures plus drastiques que prévu dans ce plan se sont avérées nécessaires, à commencer par un confinement national des personnes vaccinées et non vaccinées.

### ***La palette de mesures d'endiguement adoptées présentait certaines spécificités***

L'Autriche est un pays à structure fédérale, dans le cadre de laquelle les neuf États fédérés (Länder) sont dotés de vastes compétences en matière de santé publique. La politique mise en œuvre face au COVID-19 a néanmoins été centralisée dans une large mesure, avec le consentement des autorités infranationales (Scott *et al.*, 2021). Un certain nombre de compétences d'exécution sont restées du ressort des Länder (Hofmarcher and Singhuber, 2021). La composition de la palette de mesures appliquées (les rôles respectifs des restrictions de déplacement, des fermetures d'établissements scolaires, du traçage des cas contacts et des vaccinations) a été similaire à celle des pays comparables, l'accent étant cependant mis de manière plus particulière sur certains instruments. Les restrictions relatives aux transports en commun ont été rigoureuses, compte tenu de la part des déplacements de voyageurs qu'ils représentent. L'Autriche a également été l'un des pays qui a le plus activement promu le port du masque ainsi que le traçage ascendant individuel des sources de contamination – mettant en place un système dont se sont inspirés d'autres pays de la région (Haindl and Schmidt, 2020). Les fermetures d'établissements scolaires ont été limitées au cours de la première phase de la pandémie (ce qui était justifié, selon des évaluations ultérieures de l'OCDE, compte tenu des conséquences à long terme de ce type de mesure), mais elles ont dû être généralisées face à la gravité des deuxième et troisième vagues (Graphique 1.2). Dans le contexte de la quatrième vague, les autorités se sont jusqu'à présent gardées de fermer les établissements scolaires. Les parents peuvent garder leurs enfants à domicile sans attestation. Plus de 70 % des élèves se sont rendus à l'école durant les premiers jours du confinement de novembre 2021. Cependant, si plus de deux élèves sont déclarés positifs au COVID-19 dans une classe, il est prévu que l'apprentissage à distance soit réinstauré pendant au moins cinq jours.

## Graphique 1.2. Les mesures d'endiguement ont été plus fréquemment ajustées que dans les pays comparables

Outil de suivi de l'action publique face au COVID-19 de l'Université d'Oxford, indice variant de 0 (absence de restrictions) à 100 (niveau maximal de restrictions), moyenne mobile sur 7 jours



Note : Les dernières données se rapportent au 29 novembre.

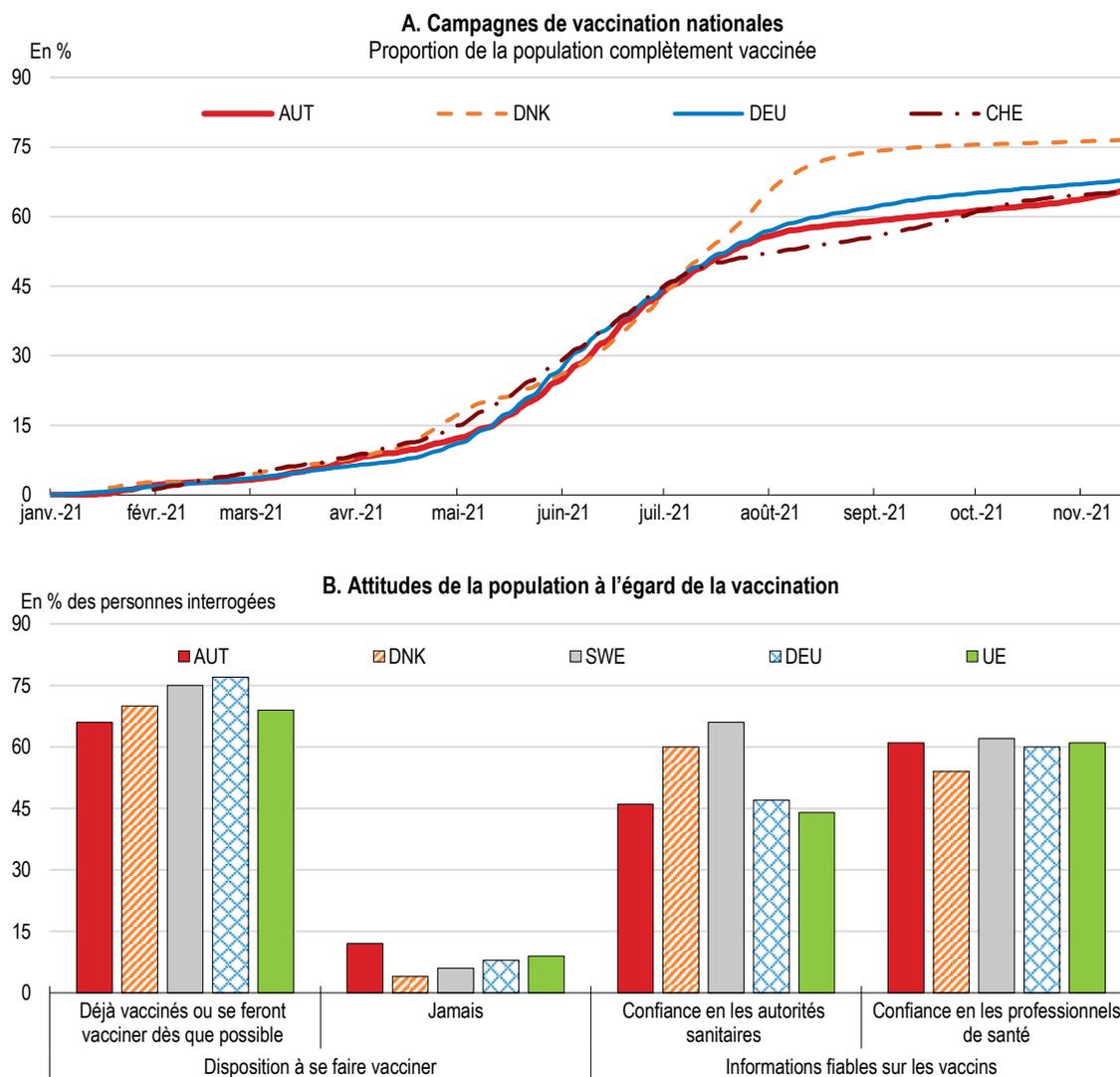
Source : Hale et al. (2021), Outil de suivi de l'action publique face au COVID-19 de l'Université d'Oxford (Oxford COVID-19 Government Response Tracker), Blavatnik School of Government ; et Roser et al. (2021), « Coronavirus Pandemic (COVID-19) ». Documents publiés en ligne sur le site OurWorldInData.org, <https://ourworldindata.org/coronavirus>.

StatLink  <https://stat.link/3g06zc>

Les autorités ont fortement promu un dépistage à grande échelle, en distribuant et en administrant des tests dans des lieux publics, à domicile et sur les lieux de travail. La participation de la population est restée quelque peu en deçà des objectifs visés. En avril 2021, dans le cadre d'une campagne publique invitant la population à se faire dépister gratuitement pour le COVID-19 au moins une fois par semaine, une personne sur quatre seulement a répondu favorablement. Une sur trois n'a effectué qu'un ou deux tests en l'espace de quatre semaines. L'acceptation de l'application de traçage des contacts « Stopp Corona », conçue pour les téléphones portables et distribuée gratuitement, est également restée relativement limitée (Zimmermann *et al.*, 2020).

Les autorités ont fortement mis l'accent sur une campagne de vaccination de masse en 2021 (Graphique 1.3). La proportion de personnes de plus de 18 ans ayant reçu deux doses de vaccin avait atteint 64 % à la fin novembre. Selon une enquête de l'Université de Vienne réalisée à la mi-2020, la moitié seulement de la population était prête à se faire vacciner (Kittel *et al.*, 2021). Ce chiffre s'est ensuite amélioré, comme dans d'autres pays de l'OCDE, mais à la mi-2021, les Autrichiens faisaient montre d'un plus grand scepticisme à l'égard des vaccins que la population des pays comparables (Graphique 1.3 partie B). Le confinement des personnes non vaccinées annoncé à la mi-novembre, qui a été suivi d'un confinement de l'ensemble de la population, a sans doute fait augmenter le taux de vaccination. À partir de février 2022, la vaccination contre le COVID-19 sera obligatoire.

## Graphique 1.3. L'effort national de vaccination de masse s'est heurté au scepticisme de certains pans de la population



Note : Dans la partie A du graphique, les dernières données se rapportent au 30 novembre. La partie B repose sur l'Eurobaromètre Flash n° 494 de la Commission européenne consacré aux attitudes à l'égard de la vaccination contre le COVID-19, fondé sur une enquête réalisée du 21 au 26 mai 2021. Elle repose plus précisément sur les réponses des personnes interrogées à la première question (« Quand aimeriez-vous être vacciné contre le COVID-19 (coronavirus) ? ») et à la sixième question (« Parmi les sources suivantes, quelles sont celles auxquelles vous vous fieriez le plus pour obtenir des informations dignes de foi sur les vaccins contre le COVID-19 ? ») posées dans le cadre de cette enquête. Source : Hale et al. (2021), Outil de suivi de l'action publique face au COVID-19 de l'Université d'Oxford (Oxford COVID-19 Government Response Tracker), Blavatnik School of Government ; et Roser et al. (2021), « Coronavirus Pandemic (COVID-19) ». Documents publiés en ligne sur le site OurWorldInData.org, <https://ourworldindata.org/coronavirus> ; et Commission européenne (2021), « Attitudes on vaccination against Covid-19 », Eurobaromètre Flash n° 494, mai.

StatLink  <https://stat.link/yqtf4v>

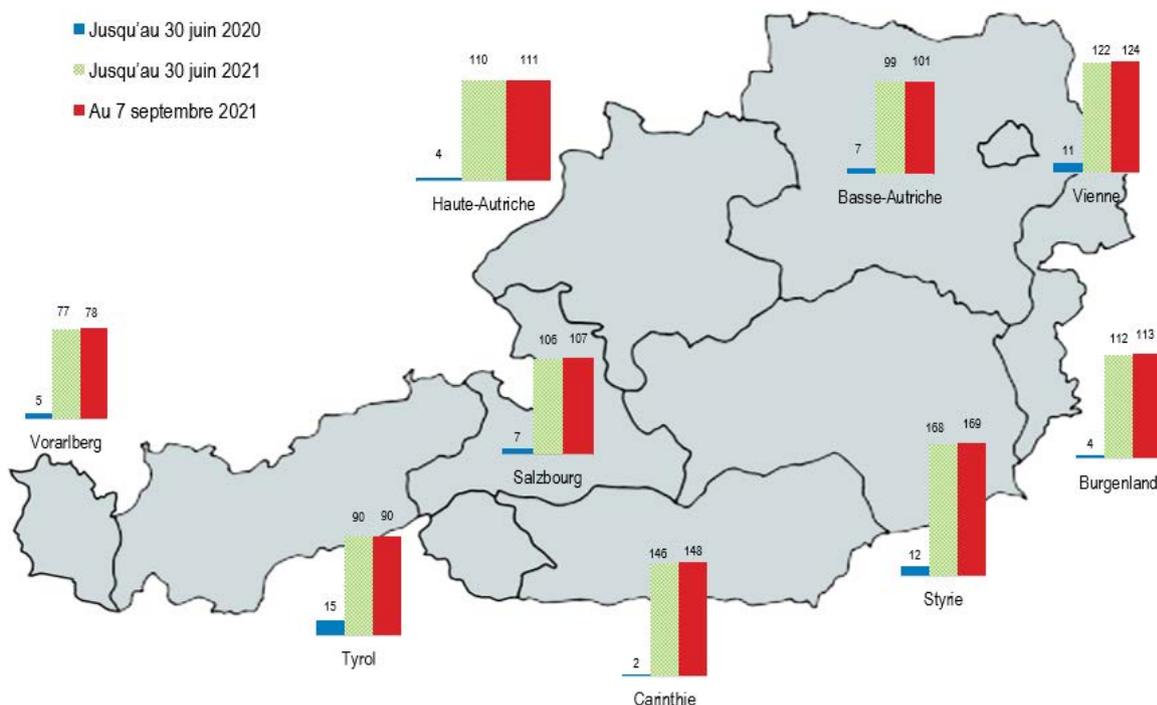
### **Différences entre les Länder et premiers enseignements tirés de la gestion de la pandémie**

L'intensité de la pandémie a été variable selon les régions d'Autriche (Graphique 1.4). Cela tient aux différences d'exposition aux contaminations transfrontalières, à une densité urbaine inégale, aux

différences de structure par âge de la population et, vraisemblablement, aux disparités d'adhésion des populations locales aux recommandations formulées en matière de santé publique (Bargain and Aminjonov, 2020). Les restrictions ont été différenciées au niveau local en fonction des taux de contagion observés, suivant un système de « feux de signalisation » piloté par le gouvernement fédéral, fondé sur des indicateurs multiples. Ce système a permis de réunir des informations utiles. Le gouvernement fédéral l'a encore affiné à la mi-2021 en y ajoutant de nouvelles couleurs, afin de nuancer davantage les niveaux de risque (Midgley, 2021).

#### Graphique 1.4. L'intensité de la pandémie a été variable selon les Länder

Nombre cumulé de décès pour 100 000 habitants par Land, septembre 2021



Note : Les données relatives à la population reposent sur le nombre de résidents au 1er janvier 2020 et au 1er janvier 2021.

Source : Tableau de bord sur le COVID-19 de l'Agence pour la santé et la sécurité des aliments (AGES, Agentur für Gesundheit und Ernährungssicherheit) ; et Office statistique autrichien (Statistik Austria).

StatLink  <https://stat.link/xiyvpk>

Une table ronde, organisée pour la préparation de cette *Étude* afin de réunir des informations sur l'expérience acquise par les pouvoirs publics, les professionnels de santé et les partenaires sociaux dans le cadre de la lutte contre la pandémie, a mis en exergue certains problèmes spécifiques. Ceux-ci influenceront sur la suite du déroulement de la pandémie – ainsi que sur les autres urgences de santé publique :

- La qualité de l'infrastructure des données sur la santé des individus couvrant l'ensemble de la population est cruciale pour gérer une pandémie. Lorsque la pandémie a débuté, l'Autriche disposait d'une infrastructure moins développée dans ce domaine que les pays comparables (Oderkirk, 2021), mais elle a progressé depuis lors (Health Hub Vienna, 2021). Le cadre législatif et réglementaire est adéquat, mais certaines caractéristiques organisationnelles et techniques se traduisent par la persistance d'un système relativement fragmenté. L'Autriche peut encore

améliorer cette infrastructure en s'appuyant sur les recommandations de l'OCDE sur la gouvernance des données de santé (OECD, 2019c).

- Donner accès à ces données aux chercheurs nationaux spécialisés dans les questions de santé publique et sociales, dans le respect de normes adéquates en matière de respect de la vie privée, d'éthique et d'anonymat, étayerait l'élaboration des politiques publiques. L'Autriche est dotée d'une solide infrastructure de recherche dans les domaines de la médecine, de la santé publique et des sciences sociales, et il est possible de mobiliser davantage ces capacités pour éclairer l'action publique. L'Autriche est aujourd'hui à la traîne des pays comparables à cet égard (Oderkirk, 2021). La création d'un centre autrichien de microdonnées en 2021 (*Austrian Micro Data Center*) rend les données officielles plus facilement accessibles aux chercheurs.
- Il faudrait améliorer les connaissances de la population en matière de santé. Des lacunes dans ce domaine avaient été constatées et documentées avant la pandémie (Moreira, OECD, 2018). Le gouvernement avait adopté en 2015 une stratégie pour la littératie en santé, dans le prolongement de la réforme de la santé de 2013, mais la campagne menée n'avait touché qu'une partie de la population visée (*Gesundheits Ziele*, 2021) (Encadré 1.1). La réalisation de progrès dans la mise en œuvre de cette stratégie améliorerait la réceptivité de la population et son adhésion aux recommandations formulées dans le cadre des futures campagnes de dépistage, de vaccination et de traçage des contacts.
- La télémédecine a bien progressé pendant la pandémie (Bodomo, 2021 ; Atos, 2020). Néanmoins, certains dispositifs innovants risquent d'être démantelés après la pandémie pour des raisons d'insécurité législative et réglementaire, et de futures évolutions dans ce domaine pourraient être remises en question (Khalil, 2020). Les incitations économiques qui s'exercent sur les prestataires de services de santé risquent de favoriser un retour à des procédures nécessitant de nombreux contacts physiques. Les responsables de l'action publique et les professionnels de santé devraient veiller à ce que le potentiel de la télémédecine reste pleinement exploité.
- L'urgence des efforts de lutte contre le COVID-19 s'est traduite par une centralisation temporaire des politiques sanitaires. Néanmoins, la coordination avec les *Länder* a soulevé des difficultés, qui ont été réglées au cas par cas compte tenu des circonstances exceptionnelles de la pandémie. Ces problèmes de coopération ont notamment entravé le fonctionnement du dispositif de traçage des contacts et la pleine mise en œuvre du système de « feux de signalisation ». Les mesures concernant le dépistage et le port du masque relevaient de la responsabilité des *Länder*, et cela s'est traduit par une fragmentation des compétences dans ces domaines sur le territoire national. Il faudrait améliorer la coordination entre les autorités de santé publique fédérales et des *Länder* (Hofmarcher and Singhuber, 2021).

### Encadré 1.1. La stratégie de littératie en santé

Après la première enquête européenne sur la littératie en santé (*European Health Literacy Survey*, HLS, 2011), de laquelle il ressortait que le niveau de littératie en santé de la population autrichienne était inférieur à la moyenne des huit pays participants à l'enquête, l'Autriche a fixé en 2012 un objectif de santé publique national en matière de littératie en santé. En 2013, la littératie en santé a été inscrite dans le processus de réforme du système de santé qui était en cours. Une alliance nationale pour la littératie en santé a été créée en 2015. Chargée d'encadrer, de coordonner et de développer plus avant les activités dans ce domaine, cette alliance est présidée par le ministre autrichien de la Santé et possède un comité de direction intersectoriel.

Depuis 2015, l'alliance a pour objectif principal de donner les moyens aux professionnels qui exercent dans le domaine de la santé et dans d'autres cadres d'améliorer l'impact qu'ils peuvent avoir sur la

littératie en santé des groupes cibles visés. Depuis sa création, l'alliance s'est penchée sur les domaines prioritaires suivants :

- Qualité de la communication dans le domaine de la santé : une stratégie nationale a été élaborée et est à présent mise en œuvre, notamment par le biais de formations à l'intention des professionnels de la santé.
- Qualité des informations écrites et audiovisuelles sur la santé : l'alliance a publié une série de recommandations sur le partage d'informations de qualité dans le domaine de la santé, ainsi que des lignes directrices sur la manière de mettre en pratique les recommandations pour financer, écrire ou sélectionner des informations sur la santé.
- Littératie en santé au niveau institutionnel : l'alliance propose des outils d'auto-évaluation en matière de littératie en santé au niveau institutionnel afin d'aider les établissements de soins de santé à évaluer et à améliorer l'impact de leurs structures et de leurs processus sur la littératie en santé de leurs effectifs et de leurs clients/patients.
- Responsabilisation des citoyens/patients : l'alliance s'efforce de renforcer le lien entre les droits des patients et leur littératie en santé, ainsi que d'inciter ceux-ci à poser des questions lors de visites médicales (par exemple, en lançant une version autrichienne de l'initiative « Ask Me 3 », qui consiste à poser trois questions au prestataire de soins).
- Mesure de la littératie en santé : l'Autriche a participé à la deuxième enquête européenne sur la littératie en santé (HLS 19). Les résultats, qui ont été publiés en 2021, laissent entrevoir une légère amélioration du niveau de littératie en santé de la population sur les dix dernières années (la part de population ayant une bonne ou une excellente littératie en santé étant passée de 48 % à 53 %).

Jusqu'à présent, les activités de l'alliance autrichienne pour la littératie en santé ont été mises en œuvre de manière volontaire par des champions de la littératie en santé (organismes membres de l'alliance). Certaines activités, notamment celles menées par le ministère de la Santé, par des organisations de sécurité sociale ou par certains *Länder* autrichiens, ont déjà un rayonnement important, mais elles n'atteignent pas systématiquement l'ensemble de la population. Afin de toucher une plus grande partie de la population, l'alliance prépare actuellement la mise en œuvre d'un projet axé sur des régions modèles en matière de littératie en santé, en vue d'appliquer de manière systématique dans ces régions les outils élaborés jusqu'à présent dans le cadre d'une approche combinée, de façon à favoriser une meilleure orientation dans le système de santé et une meilleure littératie en santé. La mise en œuvre de cette approche régionale devrait débuter en 2024.

Sont menés en parallèle des efforts pour inscrire la littératie en santé dans la législation afin de renforcer le rôle du système de santé dans l'amélioration du niveau de littératie en santé de la population.

*Source* : Ministère du Travail, des Affaires sociales, de la Santé et de la Protection des consommateurs ; et Gesundheits Ziele, 2021.

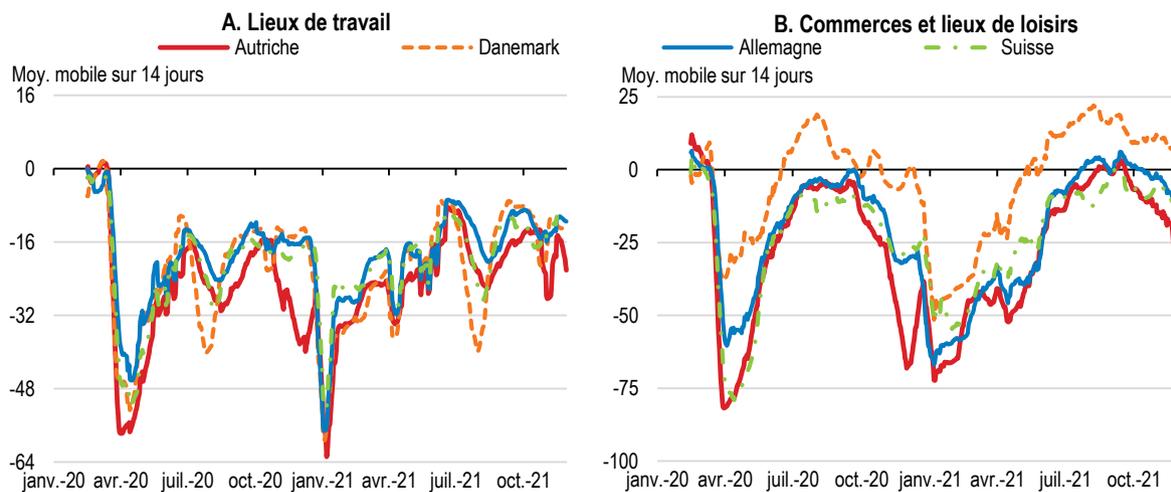
## Perspectives macroéconomiques et risques

### **La reprise a démarré vigoureusement**

Des mesures audacieuses de relance budgétaires ont contribué à la résilience et au redressement de l'économie après le premier choc lié à la pandémie (Graphique 1.5). L'activité économique a progressé plus vite que prévu durant les trois premiers trimestres de 2021, et la production globale a renoué avec son niveau d'avant la pandémie au troisième trimestre (Graphique 1.6, partie A). La demande de biens et de services s'était toutefois plus fortement contractée que dans les pays comparables durant la pandémie, en raison d'un plus faible recours aux achats en ligne pendant cette période (Graphique 1.6, partie A). Une partie de l'épargne accumulée devrait être dépensée tandis que la reprise s'installe, mais seulement de

manière progressive, étant donné qu'elle a été surtout accumulée par les groupes à haut revenu ayant un taux d'épargne élevé, et qu'elle est généralement considérée comme un supplément de patrimoine allant de pair avec une faible propension marginale à consommer.

### Graphique 1.5. La mobilité sur les lieux de travail et dans les commerces a été fluctuante pendant la pandémie

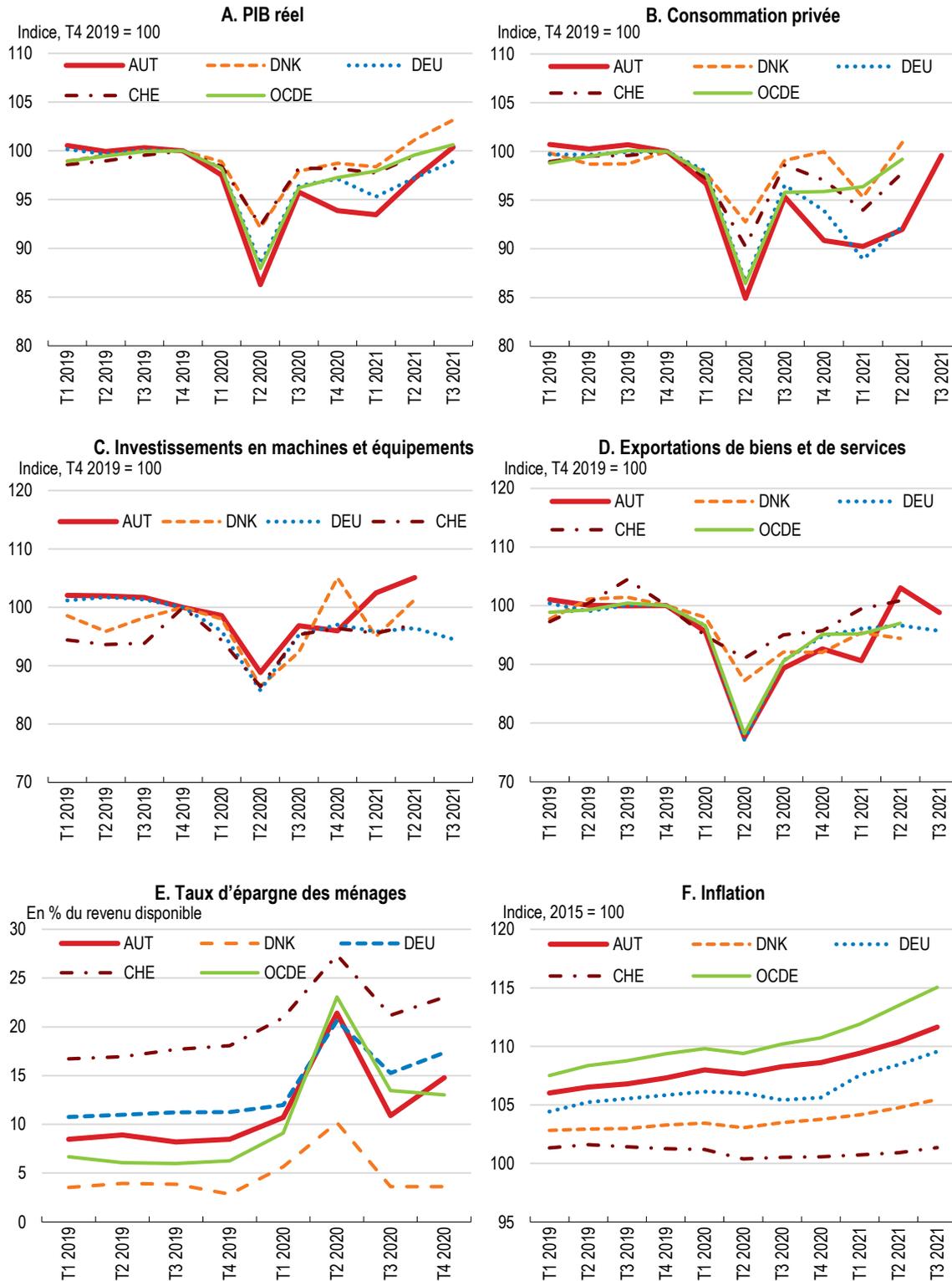


Note : Les dernières données se rapportent au 28 novembre.

Source : Google LLC, Rapports sur la mobilité de la communauté - COVID-19.

StatLink  <https://stat.link/f023wa>

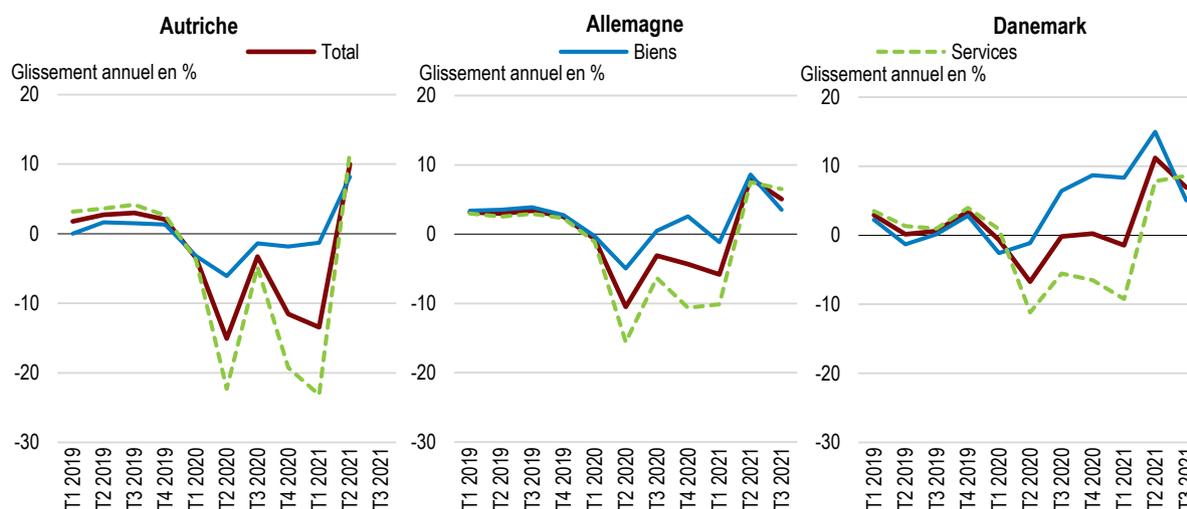
**Graphique 1.6. La chute de l'activité a été marquée, mais la résilience de l'investissement est encourageante**



Source : OCDE (2021), Perspectives économiques de l'OCDE : statistiques et projections (base de données), au 1er décembre 2021.

## Graphique 1.7. La consommation a chuté davantage que dans les pays comparables, mais sa structure a moins changé

Dépenses de consommation des ménages



Note : Les données se rapportent aux dépenses de consommation des ménages (concept intérieur).

Source : OCDE (2021), Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données), au 1er décembre 2021.

StatLink  <https://stat.link/v8shd0>

L'investissement des entreprises (pour lequel on utilise comme variable indicatrice l'investissement en machines et équipements dans les statistiques autrichiennes) s'est moins contracté que dans les autres pays de l'OCDE et les pays comparables pendant le choc (Graphique 1.6), partie C). Les aides à l'investissement ont certainement pesé dans la balance. La composition du stock de capital semble avoir changé au bénéfice des technologies vertes et numériques subventionnées.

Pendant la pandémie, les résultats à l'exportation ont pâti de la forte contraction des exportations touristiques (qui représentent 30 % des exportations de services). Les résultats à l'exportation de services se sont dégradés de manière plus marquée au cours de la deuxième vague, qui a réduit à néant toute la saison touristique hivernale, avant de se redresser vigoureusement durant l'été 2021 (Graphique 1.6, partie D). L'apparition à l'automne de la quatrième vague, conjuguée au nouveau confinement de l'ensemble de la population en novembre, a accentué de nouveau les incertitudes entourant les perspectives de la saison touristique d'hiver.

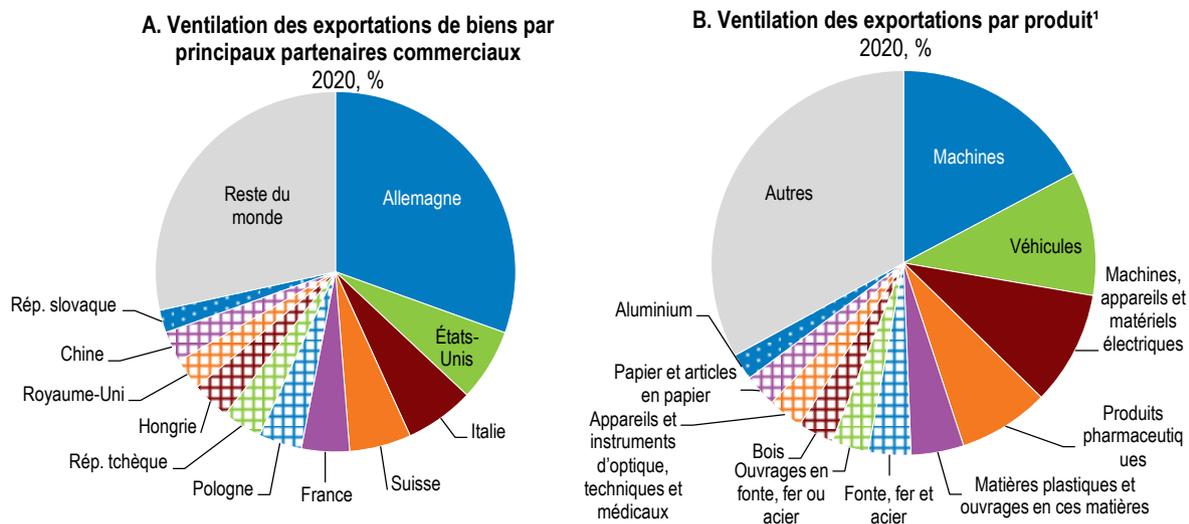
Les exportations manufacturières ont plongé à partir du deuxième trimestre de 2020, mais elles ont rebondi plus rapidement que les services, grâce au dynamisme de la demande liée aux chaînes de valeur d'origine allemande. Les exportations vers l'Allemagne représentent un tiers des exportations totales de l'Autriche, compte tenu de sa forte participation à des chaînes de valeur dans lesquelles l'Allemagne joue un rôle central. L'industrie autrichienne profite donc de la réussite mondiale de l'Allemagne dans le secteur des machines et équipements et dans la construction automobile. En revanche, les exportations à destination de la Chine et les exportations de biens et de services liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) restent limitées (Graphique 1.8). D'après une analyse sur longue période des résultats à l'exportation, les exportateurs ont réussi à gravir les échelons en termes de qualité et de prix, mais ils restent confinés aux marchés géographiques et de produits dont la croissance tend à être inférieure à la moyenne au niveau mondial (Federal Ministry of Digital and Economic Affairs, 2020). La part de marché mondiale de l'Autriche est demeurée relativement constante, aux alentours de 1 %, y compris pendant l'année de la pandémie de 2020.

Un redéploiement du potentiel d'exportation vers des produits plus verts et de plus haute technologie, de même qu'un renforcement de la présence de l'Autriche sur les marchés asiatiques, améliorerait ses résultats globaux à l'exportation. La nouvelle stratégie pour le commerce extérieur adoptée en 2018 est axée sur l'innovation et la technologie, la transformation numérique et les marchés émergents. Les autorités sont en train de préparer un addendum pour souligner le potentiel existant dans le domaine des technologies vertes.

L'excédent des paiements courants a modérément diminué pendant la pandémie et, après une dégradation à court terme, il devrait retrouver son niveau d'avant la crise une fois que le secteur de l'hébergement et de la restauration se sera pleinement redressé. Cette diminution du solde des paiements courants était essentiellement imputable à une dégradation du solde des revenus. Bien qu'un recul des exportations de services de voyage ait pesé sur le solde commercial, celui-ci est resté positif (European Central Bank, 2021).

L'accord commercial de 2020 conclu entre l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni devrait compenser l'essentiel des pertes subies par l'Autriche en matière d'échanges de biens du fait du retrait britannique de l'UE (« Brexit »). Le commerce bilatéral avec le Royaume-Uni n'en diminuera pas moins, même si le solde de ces échanges restera positif pour l'Autriche. Le secteur agricole est le plus affecté. La réduction des exportations agricoles de l'UE vers le Royaume-Uni signifie en effet que les exportateurs agricoles autrichiens seront confrontés à une concurrence accrue de la part des autres pays européens.

### Graphique 1.8. Les exportations restent étroitement liées aux chaînes de valeur européennes



1. La partie B du graphique repose sur les positions à deux chiffres du Système harmonisé de 2012.  
Source : OCDE (2021), Statistiques du commerce international par produit (base de données).

StatLink  <https://stat.link/i80w13>

### Des goulets d'étranglement au niveau de l'offre

Compte tenu de la vigueur de la reprise observée en 2021, un certain nombre de secteurs, notamment les services d'hébergement et de restauration, ont été confrontés à des goulets d'étranglement sur le marché du travail. Cela a aggravé les pénuries de main-d'œuvre et les difficultés de recrutement qui pesaient sur l'économie avant la pandémie, et qui sont analysées dans le chapitre 2 en tant que freins structurels à la croissance potentielle de l'Autriche. Un autre problème tient au fait que certains travailleurs immigrés sont rentrés dans leur pays d'origine et n'en sont pas revenus pour reprendre leur travail pendant la reprise.

Cela a affecté les secteurs d'activité employant une forte proportion de travailleurs immigrés, comme le tourisme, où ils représentent 40 % des effectifs. D'autres secteurs ont également connu des pénuries. Cela incite de nombreuses entreprises à solliciter les seniors (28 % des personnes âgées de 60 à 64 ans font partie de la population active en 2021) et les femmes travaillant à temps partiel – sachant que 40 % d'entre elles déclarent qu'elles seraient prêtes à travailler à temps plein si leurs obligations de prise en charge d'enfants ou de personnes âgées étaient allégées.

Ce problème de goulet d'étranglement est plus simple à régler pour les entreprises très productives, qui sont en mesure d'offrir à leurs employés des conditions d'emploi et de rémunération plus attrayantes. Cela pourrait alimenter des transferts d'emplois vers les secteurs d'activité correspondants après la pandémie (De Smet *et al.*, 2021 ; Cook, 2021).

Des goulets d'étranglement du côté de l'offre sont également apparus dans les chaînes de valeur internationales. Les retards de livraison, les pénuries de matériaux et les hausses des prix de divers produits intermédiaires et matières premières ont pesé sur l'activité en Autriche. D'après une enquête réalisée par la banque centrale, ces perturbations concernent en particulier les semi-conducteurs et les puces électroniques, ainsi que diverses matières premières, notamment le cuivre, l'aluminium et le lithium (OeNB, 2021). Il est possible qu'elles aient entraîné pour l'Autriche un déficit de production économique qui pourrait atteindre 750 millions EUR (soit 0.3 à 0.4 point de PIB) aux deuxième et troisième trimestres de 2021. Les perturbations affectant les chaînes d'approvisionnement devraient s'atténuer d'ici au second semestre de 2022.

### **Des tensions inflationnistes**

La hausse de l'inflation a été plus marquée en Autriche que dans les pays comparables pendant la pandémie, mais inférieure à la moyenne internationale (Graphique 1.6, partie F). Avant la pandémie, l'Autriche connaissant une inflation supérieure à la moyenne de la zone euro, mais aucune tension particulière n'a été observée immédiatement après le choc lié au COVID-19 (Beer *et al.*, 2020). Dans la précédente Étude économique de l'OCDE, l'écart d'inflation de l'Autriche était imputé à une concurrence moins vive, des gains de productivité plus faibles et une croissance des salaires plus rapide dans les services (OECD Economic Survey of Austria, 2019).

Les tensions sur les prix se sont accentuées au cours de la reprise consécutive à la pandémie, essentiellement en raison des perturbations des chaînes de valeur internationales. Ces tensions devraient s'atténuer d'ici au second semestre de 2022. D'autres tensions seront engendrées par la normalisation des taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) – notamment dans les services de restauration, qui représentent 8 % du panier de consommation – et par l'instauration de prix du carbone (voir ci-après). Ces derniers augmenteront chaque année et ces hausses se diffuseront dans l'ensemble de l'économie. Sous l'influence de ces facteurs, l'inflation pourrait se stabiliser à un niveau plus élevé qu'auparavant.

En règle générale, les augmentations de salaire n'alimentent pas une spirale inflationniste en Autriche, étant donné que les accords salariaux reposent sur l'inflation de l'année antérieure et ne tiennent pas compte des évolutions en cours. Les syndicats tendent à internaliser les effets induits sur la compétitivité internationale de l'Autriche. Suivant les années, ils peuvent accorder la priorité à l'amélioration de l'organisation du travail et du temps de travail par rapport à la revalorisation des salaires nominaux. Les hausses de salaire négociées sont restées modérées en 2020 et devraient demeurer globalement proportionnelles aux gains de productivité dans le cadre des négociations de l'automne 2021. Les pénuries de main-d'œuvre et de compétences actuelles vont néanmoins exercer des tensions sur les salaires sur plusieurs segments du marché du travail. Le résultat global des négociations salariales pour 2022 reste incertain.

La quatrième vague de la pandémie a entraîné un rebond plus rapide des contagions que dans les pays comparables (Graphique 1.1 ci-avant), mais n'a pas modifié sensiblement l'évolution de la conjoncture (à

la fin du mois d'octobre). La saison touristique hivernale et la situation économique générale pourraient néanmoins s'en ressentir. Les perspectives macroéconomiques à court terme et les risques qui les entourent sont décrits dans l'Encadré 1.2.

### Encadré 1.2. Perspectives macroéconomiques à court terme

Le nouveau confinement imposé en novembre 2021 freinera temporairement l'activité, mais le PIB devrait se redresser et croître de 4.9 % en 2022 et de 2.5 % en 2023. La croissance de l'activité économique a été plus rapide que prévu durant les trois premiers trimestres de 2021. Sous l'effet de l'assouplissement progressif des restrictions sanitaires et de déplacement ainsi que de l'avancée de la campagne de vaccination au premier semestre de 2021, la production des secteurs de services durement touchés par la pandémie a rebondi. L'investissement des entreprises est soutenu par la nette intensification des échanges internationaux, la faiblesse persistante des coûts de financement et la prime à l'investissement. La consommation privée augmente à mesure que les ménages réduisent leur taux d'épargne. Les goulets d'étranglement au niveau de l'offre et les pénuries de main-d'œuvre empêchent une progression encore plus rapide de l'activité. L'inflation devrait se hisser à plus de 3 % en 2022, avant de se modérer en 2023. Parallèlement à la diminution du déficit budgétaire, les fonds provenant de la Facilité européenne pour la reprise et la résilience permettent de financer de nouveaux investissements publics, essentiellement dans les domaines de la transition numérique et de la transformation écologique de l'économie.

Cela dit, les perspectives restent très incertaines et tributaires de l'évolution de la pandémie ainsi que de la durée du nouveau confinement, surtout dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration. Le nombre de personnes testées positives au COVID-19 et le nombre d'hospitalisations ont fortement augmenté en octobre et en novembre. Les autorités ont élaboré un plan d'action en cinq étapes qui prévoit la mise en œuvre de nouvelles mesures de restriction en fonction de l'évolution des hospitalisations. Le 8 novembre, les dispositions de l'étape 4 ont été mises en place : l'accès aux services impliquant de nombreux contacts physiques, aux restaurants, aux hôtels et aux activités culturelles et sportives a ainsi été restreint aux personnes qui disposent d'un schéma vaccinal complet ou qui sont entièrement guéries du COVID-19. Le 14 novembre, les autorités ont imposé un confinement aux personnes non vaccinées, mesure qui constituait la dernière étape du plan d'action. En raison d'une nouvelle aggravation de la pandémie, ainsi que de la persistance de fortes pressions sur les capacités d'accueil dans les unités de soins intensifs, notamment dans les *Länder* de Salzbourg et de Haute-Autriche, les autorités ont toutefois décidé de rétablir un confinement national de l'ensemble de la population pendant 20 jours, à compter du 22 novembre. Elles ont par ailleurs annoncé que la vaccination contre le COVID-19 serait obligatoire après février 2022.

## Tableau 1.1. Indicateurs et prévisions macroéconomiques

Variation annuelle en pourcentage, en volume (aux prix de 2015)

	Prix courants (milliards EUR)				Prévisions		
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>	369.6	2.4	1.5	-6.8	3.7	4.9	2.5
Consommation privée	194.0	1.1	0.6	-8.4	3.3	5.8	2.6
Consommation publique	72.0	1.2	1.5	-0.4	3.1	0.2	0.6
Formation brute de capital fixe	87.1	4.5	4.8	-5.0	7.4	4.9	3.1
Logements	16.6	1.9	3.9	1.8	5.9	4.0	2.5
Entreprises		..	..	..	..	..	..
Administrations publiques	11.5	..	..	..	..	..	..
Demande intérieure finale	353.1	1.9	1.9	-5.9	4.4	4.2	2.3
Variation des stocks <sup>1</sup>	4.8	0.5	-1.2	0.1	0.0	0.0	0.0
Demande intérieure totale	357.9	2.4	0.6	-5.8	4.2	4.2	2.3
Exportations de biens et de services	200.8	4.8	3.3	-11.5	10.4	8.5	5.6
Importations de biens et de services	189.1	4.8	1.8	-9.3	11.6	6.9	5.3
Solde extérieur <sup>1</sup>	11.7	0.2	0.9	-1.5	-0.3	1.0	0.3
<b>Autres indicateurs</b> (taux de croissance, sauf indication contraire)							
PIB potentiel	..	1.5	1.7	1.6	1.4	1.4	1.3
Écart de production <sup>2</sup>	..	0.7	0.5	-7.8	-5.8	-2.5	-1.4
Emploi	..	1.4	0.8	-1.3	1.3	1.8	0.6
Taux de chômage	..	4.8	4.5	5.4	5.1	4.7	4.5
Déflateur du PIB	..	1.8	1.6	2.3	1.5	2.9	2.2
Indice des prix à la consommation (harmonisé)	..	2.1	1.5	1.4	2.7	3.2	2.4
Indice des prix à la consommation sous-jacent (harmonisé)	..	1.8	1.7	2.0	2.4	2.8	2.0
Taux d'épargne net des ménages <sup>3</sup>	..	7.7	8.5	14.4	11.3	7.4	7.2
Solde des paiements courants <sup>4</sup>	..	0.9	2.1	1.9	-0.2	0.3	0.5
Solde budgétaire des administrations publiques <sup>4</sup>	..	0.2	0.6	-8.3	-6.3	-2.3	-1.1
Solde budgétaire sous-jacent des administrations publiques <sup>2</sup>	..	-0.2	0.3	-2.9	-2.7	-1.0	-0.6
Solde budgétaire primaire sous-jacent des administrations publiques <sup>2</sup>	..	1.1	1.5	-1.9	-1.8	-0.3	0.0
Dette brute des administrations publiques (au sens de Maastricht) <sup>4</sup>	..	74.1	70.6	83.4	83.1	79.6	77.8
Dette nette des administrations publiques <sup>4</sup>	..	50.9	49.5	62.4	60.9	56.8	54.4
Taux du marché monétaire à 3 mois, moyenne	..	-0.3	-0.4	-0.4	-0.5	-0.5	-0.5
Rendement des obligations d'État à 10 ans, moyenne	..	0.7	0.1	-0.2	-0.1	-0.2	-0.1

1. Contribution aux variations du PIB réel.

2. En pourcentage du PIB potentiel.

3. En pourcentage du revenu disponible des ménages.

4. En pourcentage du PIB.

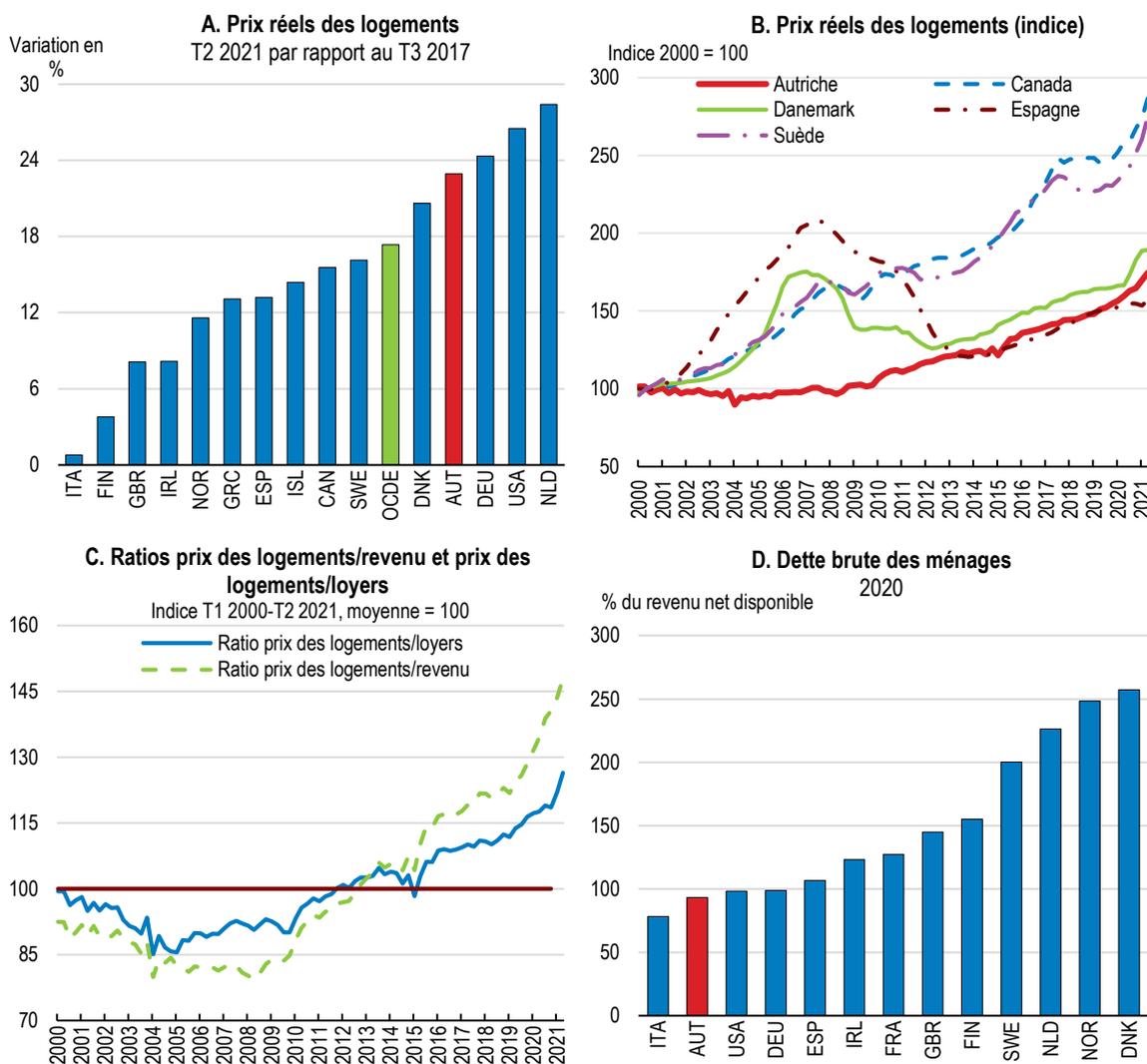
Source : OCDE (2021), Perspectives économiques de l'OCDE, n° 110 : statistiques et projections (base de données).

### Des risques dans le secteur du logement et le secteur bancaire

Le choc lié au COVID-19 a accentué les risques financiers dans le secteur du logement et dans le secteur bancaire. Après être restés relativement épargnés par la hausse mondiale des prix de l'immobilier d'habitation des années 2000, les marchés du logement se sont tendus ces dernières années (Graphique 1.9). La faiblesse des taux d'intérêt à l'échelle mondiale, conjuguée au niveau de départ relativement bas des prix, a attiré des investisseurs internationaux, notamment sur le segment de l'immobilier résidentiel (Artner, 2017). La demande intérieure de logements a également augmenté, en particulier chez les jeunes ménages. Ce mouvement s'est accéléré pendant la pandémie. Compte tenu du développement du télétravail, mais aussi en raison de l'augmentation de l'épargne et des revenus

disponibles permise par les aides publiques et la réduction de la demande de consommation, la demande de biens immobiliers d'habitation s'est accrue, notamment dans les petites communes semi-rurales (OGM, 2021).

### Graphique 1.9. Les prix des logements ont vivement augmenté après une longue période de modération



Source : OCDE (2021), Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections (base de données) ; et base de données analytique de l'OCDE sur les prix des logements.

StatLink  <https://stat.link/kxp7if>

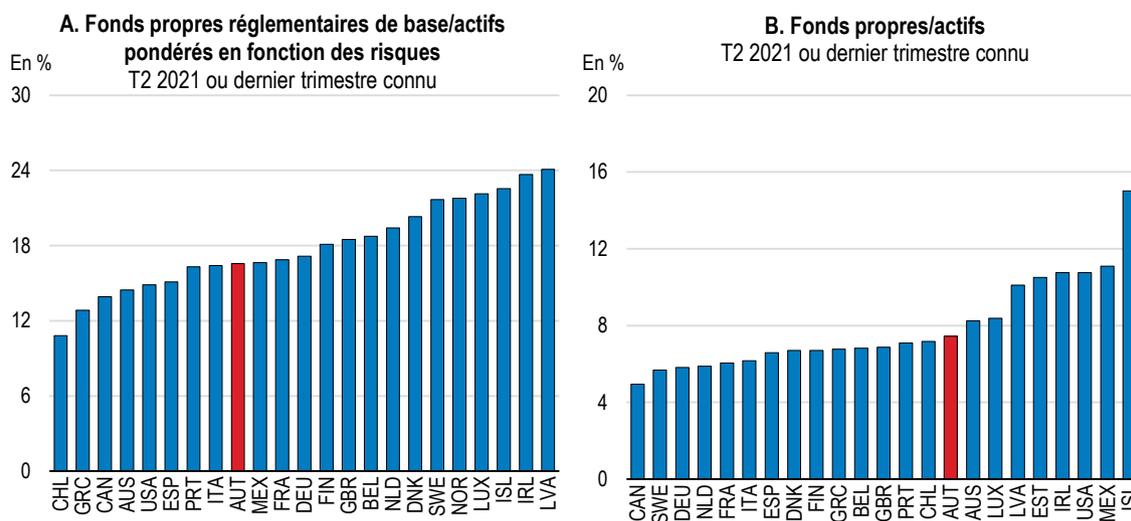
Les hausses des prix des logements constituent une source de risques financiers. Le Conseil de stabilité des marchés financiers (FMSG, *Finanzmarktstabilitätsgremium*) a publié en 2018 des lignes directrices prévoyant un plafonnement de la durée des prêts hypothécaires, ainsi que de leur quotité de financement (ratio prêt/valeur du bien) et de leur ratio service de la dette/revenu. Néanmoins, une part importante des nouveaux crédits n'était pas conforme à ces lignes directrices – plus de la moitié de ces prêts se caractérisent par un apport personnel inférieur à 20 %, et un cinquième par un ratio service de la dette/revenu supérieur au seuil préconisé de 40 % (OeNB, 2021). Bien que l'encours de prêts au logement reste modeste, il augmente rapidement et l'essentiel de ces crédits est accordé par des banques, et non

par des établissements financiers spécialisés. La moitié des nouveaux prêts hypothécaires est octroyée à des emprunteurs âgés de 35 ans ou moins.

À la mi-2021, le FMSG, sur la base d'une analyse de la banque centrale, a réaffirmé que les risques liés au logement s'accroissent et exhorté de nouveau les banques à appliquer ses orientations quantitatives (Financial Market Stability Board, 2021). Sont recommandés dans les orientations relatives aux prêts au logement : des durées maximales (les prêts ayant une durée de plus de 35 ans ne devraient être accordés que dans des cas exceptionnels), un apport personnel représentant au moins 20 % des besoins de financement totaux, ainsi qu'un seuil de référence pour le ratio service de la dette/revenu de l'emprunteur (le ratio du service de la dette ne devrait pas dépasser 30-40 % du revenu net du ménage emprunteur). Bien que la transformation de ces orientations en règles juridiquement contraignantes puisse soulever des problèmes pratiques, les autorités financières devraient envisager de rendre obligatoires leurs lignes directrices sur les prêts hypothécaires, afin d'éviter une dégradation de la qualité des portefeuilles des banques.

Les banques elles-mêmes étaient dans une situation relativement saine lorsqu'elles ont été confrontées à la pandémie, sachant qu'elles pouvaient tout de même améliorer leurs ratios de fonds propres (Graphique 1.10). Le FMSG a demandé aux banques de s'abstenir de distribuer des dividendes durant la pandémie afin de renforcer leurs volants de fonds propres. Le choc a moins mis à mal la qualité de leurs actifs qu'on ne le craignait, leurs clients – tant les entreprises que les ménages – ayant été bien protégés par les politiques publiques. Les prêts placés sous surveillance étroite (les prêts de stade 2) ont néanmoins vivement augmenté. Une partie de ces crédits fragiles peut se transformer en prêts non performants lorsque les aides publiques seront progressivement retirées et que les normes de classification des prêts s'appliqueront de nouveau. Ces normes ont été temporairement assouplies pendant la pandémie, conformément aux orientations de l'Autorité bancaire européenne (ABE).

**Graphique 1.10. Après la pandémie, il faudrait renforcer les fonds propres des banques**



Source : Fonds monétaire international (2021), base de données des Indicateurs de solidité financière.

StatLink  <https://stat.link/njhdea>

Les banques ont anticipé ces risques en 2020 et 2021. Les provisions pour risques ont quadruplé en 2020 et absorbé la moitié des bénéfices d'exploitation des banques de cette année. L'incertitude relative à la qualité moyenne des actifs demeure néanmoins considérable. La banque centrale a estimé en juin 2021

que plus d'un an après la propagation de la pandémie de COVID-19 en Autriche, il n'était toujours pas possible d'évaluer pleinement ses effets sur le secteur bancaire. Ainsi que l'a recommandé la banque centrale, il serait prudent de veiller à disposer d'une solide assise en fonds propres.

Les services bancaires ont fonctionné sans heurt pendant la pandémie, sans point de blocage technique durant les confinements, la demande de services de banque à distance s'étant envolée. Les banques ont revu à la hausse leurs plafonds de paiement sans contact et adopté des solutions innovantes d'identification numérique. Il est possible de rationaliser les canaux de distribution (tels que les agences disséminées sur le territoire) et les services d'arrière-guichet (comme les applications informatiques), étant donné que les systèmes actuels se sont accumulés avec le temps, ne sont pas pleinement intégrés et placent les banques dans une position défavorable sur le plan technologique vis-à-vis des entreprises de technologie financière (FinTech). Le réseau de proximité des banques est également trop dense et pourrait être rationalisé, tant au niveau des agences que du réseau. Les coûts d'exploitation sont élevés et risquent de mettre à mal la rentabilité et la capacité d'investissement du secteur. La compétitivité des banques pourrait être menacée encore davantage lorsque le secteur du crédit aux particuliers sera totalement ouvert à la concurrence transnationale et en ligne. Les banques sont également confrontées à des pénuries de compétences, étant donné que les experts ayant à la fois une excellente connaissance des logiciels les plus récents et des activités bancaires sont rares. Les banques ont commencé à coopérer avec les entreprises de FinTech pour remédier à ce goulet d'étranglement.

Certains événements et évolutions clés qui pourraient modifier sensiblement les perspectives correspondant au scénario de référence sont présentés ci-après, dans le Tableau 1.2

**Tableau 1.2. Événements qui pourraient modifier sensiblement les perspectives**

Facteur de vulnérabilité	Conséquences possibles
Prolongation du confinement annoncé le 22 novembre et nouvelles résurgences de la pandémie dues à l'apparition de nouveaux variants.	L'activité économique serait considérablement réduite et des entreprises pourraient faire faillite, ce qui aurait des répercussions négatives sur l'emploi, la consommation et l'investissement des entreprises. Les secteurs de services impliquant de nombreux contacts physiques, notamment l'hébergement et la restauration, sont particulièrement exposés à la situation sanitaire et aux mesures de restriction.
Les difficultés financières et les problèmes de surendettement pourraient se multiplier dans certaines catégories d'entreprises et de ménages, lorsque les aides publiques seront progressivement supprimées et que les prêts contractés pendant la pandémie arriveront à échéance.	L'augmentation des cas d'insolvabilité et des prêts non performants pourrait être plus forte que prévu, entamant la confiance des entreprises et provoquant des tensions financières et un rationnement du crédit dans le secteur bancaire.
Nouvelles tensions commerciales et goulets d'étranglement au niveau des chaînes d'approvisionnement internationales.	La croissance de la production, de l'investissement et des échanges pourrait être freinée, et les tensions sur les prix et les salaires pourraient s'accroître.

**Tableau 1.3. Politique budgétaire, finances publiques et viabilité de la dette : recommandations antérieures de l'OCDE et mesures prises**

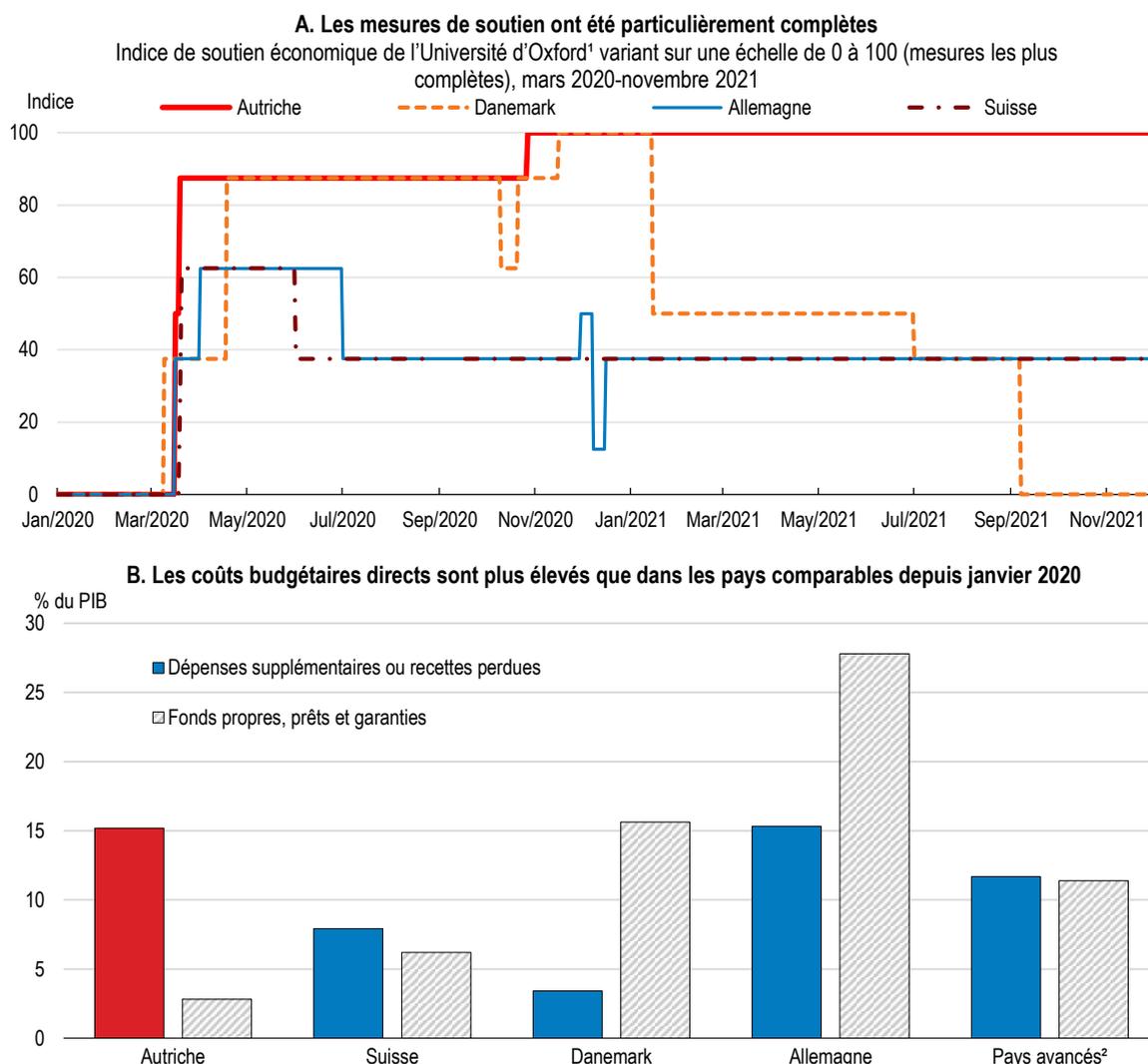
Recommandations antérieures de l'OCDE	Mesures prises
Continuer de réduire le ratio d'endettement public. Si la conjoncture se dégrade, laisser jouer les stabilisateurs automatiques et envisager d'intervenir plus activement si la croissance s'avère décevante.	Avant la pandémie, une réduction progressive du ratio de la dette publique était envisagée dans la planification budgétaire pour ramener celui-ci à moins de 60 % du PIB (valeur de référence fixée dans le traité de Maastricht) d'ici à 2023. S'établissant encore à 70.6 % en 2019, ce ratio s'est hissé à 83.2 % en 2020 en raison de la pandémie. Sa diminution, qui a commencé en 2021, se poursuivra l'an prochain, selon le projet de plan budgétaire, pour atteindre 79.1 % en 2022.
Suivre l'évolution de la situation démographique et procéder rapidement à un relèvement de l'âge de la retraite, à une augmentation des cotisations ou à une réduction des prestations si nécessaire. Lier l'âge de la retraite à l'espérance de vie.	Les âges effectifs de départ à la retraite pour les femmes et les hommes ont constamment augmenté au cours des dernières années et le gouvernement compte les relever davantage. Qui plus est, l'âge légal de la retraite des femmes sera graduellement porté à 65 ans entre 2024 et 2033 (c'est-à-dire relevé de 6 mois par année).
Rendre obligatoires les recommandations macroprudentielles relatives aux crédits hypothécaires.	Le Conseil de stabilité des marchés financiers (FMSG, <i>Finanzmarktstabilitätsgremium</i> ) a demandé à la banque centrale de réaliser une analyse exhaustive des risques systémiques liés au financement du logement. Cette analyse servira de base à une éventuelle recommandation du FMSG à l'intention de l'Autorité autrichienne des marchés financiers ( <i>Finanzmarktaufsicht</i> ).
Veiller à ce que les banques soient solidement capitalisées, quelle que soit leur taille.	En juin 2021, les banques autrichiennes affichaient un ratio global de fonds propres de base de catégorie 1 de 16.1 % (soit une augmentation de 50 points de base par rapport à la fin de 2019). Par rapport aux niveaux antérieurs à la crise financière mondiale de 2008, le secteur a plus que doublé son ratio de fonds propres dans le sillage du durcissement des règles prudentielles. En 2020, les banques ont sensiblement réduit les bénéfices distribués de façon à accroître leurs fonds propres.

## Les autorités sont en train d'adapter les mesures de soutien économique et social en fonction de la reprise

### **Un train complet de mesures de soutien**

Les autorités ont pris des mesures économiques énergiques face au choc provoqué par la pandémie. Elles ont exploité les marges de manœuvre budgétaires retrouvées grâce à une gestion prudente des finances publiques, après la crise financière mondiale, pour mettre en œuvre progressivement un train complet de mesures de soutien (Graphique 1.11, partie A). D'après les données tirées en octobre 2021 de la base de données du Fonds monétaire international (FMI) sur les mesures budgétaires adoptées face au COVID-9, les transferts budgétaires directs effectués en Autriche depuis le début de la pandémie, y compris les mesures prévues jusqu'en 2023, atteindront 15.2 % du PIB. Ce niveau est supérieur à la moyenne de l'OCDE et à ceux observés dans les pays comparables. D'après cette même base de données, l'Autriche a eu moins recours aux mesures de soutien extrabudgétaires (qui recouvrent les prêts accordés à des conditions de faveur par les banques publiques, les garanties de prêts et les injections de fonds propres).

## Graphique 1.11. Soutien apporté à l'économie pendant la pandémie en Autriche



1. L'indice de soutien économique de l'Université d'Oxford évalue les aides au revenu et les mesures d'allègement des obligations financières des ménages. Il s'agit d'un indice composite fondé sur deux indicateurs des politiques économiques : aides au revenu (E1) et suspension d'obligations financières des ménages (E2), qui sont intégrés dans l'outil de suivi de l'action publique face au COVID-19 de l'Université d'Oxford (OxCGRT, Oxford COVID-19 Government Response Tracker). Pour chaque indicateur, on calcule un score à partir de sa valeur ordinale, à laquelle on ajoute, le cas échéant, un demi-point supplémentaire si la mesure considérée est d'application générale, et non ciblée ; puis on normalise ces scores de telle sorte qu'ils varient sur une échelle de 0 à 100. On obtient ensuite l'indice composite en calculant une moyenne simple de ces deux scores. Les dernières données se rapportent au 30 novembre.

2. Suivant la classification des économies utilisée dans le Moniteur des finances publiques du Fonds monétaire international (FMI).

Source : Hale et al. (2021), Outil de suivi de l'action publique face au COVID-19 de l'Université d'Oxford (Oxford COVID-19 Government Response Tracker), Blavatnik School of Government ; et FMI, base de données sur les mesures budgétaires prises en réaction à la pandémie de COVID-19 (octobre 2021).

StatLink  <https://stat.link/e104m8>

Il est difficile de réunir des données comparables à l'échelle internationale sur ces mesures de soutien extrabudgétaires, en particulier sur les prêts assortis de conditions favorables. Des établissements privés accordent une partie des aides axées sur le crédit à leurs clients, et les soutiennent pendant les périodes difficiles. Ils ont continué à le faire pendant la pandémie. Les données disponibles sur l'ensemble des

moratoires sur les prêts accordés par les banques publiques et privées (conformément aux orientations de l'Autorité bancaire européenne) et l'ensemble des prêts et avances qu'elles ont octroyés avec une garantie de l'État laissent à penser que le système bancaire a davantage mobilisé ces instruments en Autriche que dans les pays comparables (OECD Economic Survey of the European Union, 2021).

Le soutien apporté par le gouvernement fédéral sous la forme de transferts directs, plutôt que de prêts publics, a été positif pour le secteur des entreprises. Il a permis de ne pas alourdir le fardeau de leur dette, de sorte qu'elles pourront investir plus librement lorsque l'économie sortira de la pandémie. Un instrument original a consisté en des aides publiques directes à l'investissement des entreprises. Les nouveaux investissements ont bénéficié d'une subvention de base de 7 %, portée à 14 % pour les investissements dans des projets ayant trait à l'écologisation, à la transformation numérique, à la santé et aux sciences de la vie. Les investissements préjudiciables à l'environnement, dont ceux réalisés dans du matériel ou des installations qui font directement appel aux combustibles fossiles, en sont exclus. Les entreprises ont mis à profit ce dispositif et les investissements à vocation générale, verts et numériques se sont accélérés pendant la pandémie.

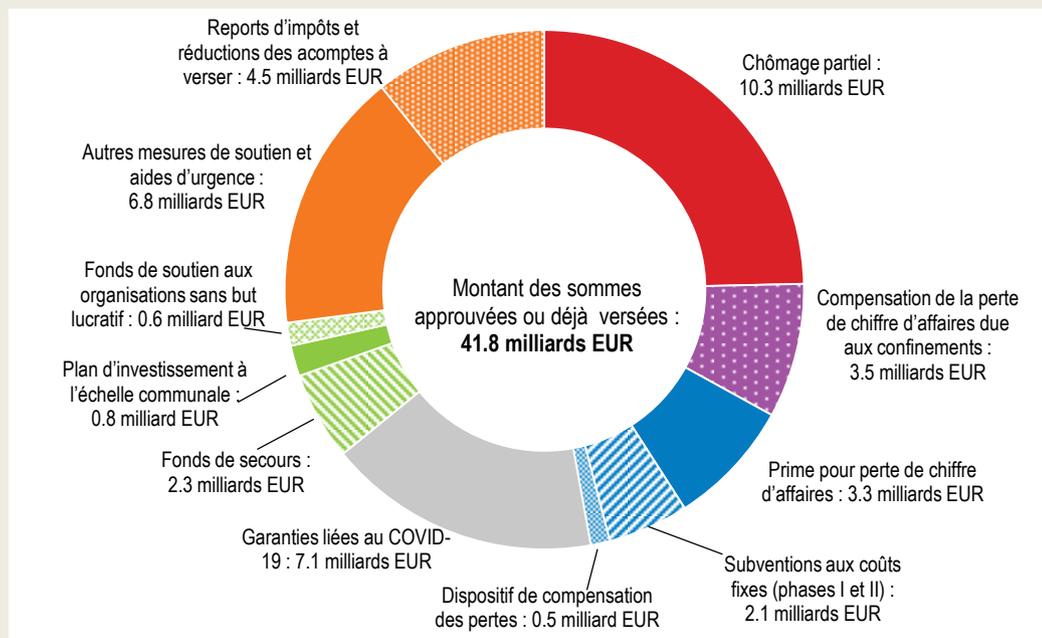
Les aides aux ménages ont essentiellement reposé sur le dispositif de chômage partiel (Encadré 1.3). Celui-ci a en partie compensé les pertes de salaire découlant des heures non travaillées, en particulier pour les salariés ayant un niveau de revenu faible à moyen. La finalité de ce dispositif était de préserver le capital humain spécifique à chaque entreprise, fondé sur des relations d'emploi stables. Dans l'industrie, l'emploi n'a reculé que de 1.3 % en 2020, alors que la diminution moyenne du nombre d'heures travaillées a été de 6.6 %. On estime que jusqu'à 1.2 million d'emplois (soit 20 % de l'emploi total dans le secteur privé) avaient été préservés grâce à ce dispositif au printemps 2020. Le recul global des traitements et salaires est resté modéré, puisqu'il s'est établi à -0.4 % en 2020. Selon certaines estimations, environ 88 % des pertes de revenu ont été compensées (Christl *et al.*, 2021). Le système normal de protection sociale a également contribué de manière considérable à étayer l'activité. Les prestations d'assurance chômage, d'assistance chômage et de lutte contre la pauvreté – qui correspondent au jeu des stabilisateurs automatiques – ont apporté à l'économie un soutien de l'ordre de 2.8 points de PIB en 2020 et qui devrait atteindre 3.4 points de PIB en 2021 (European Commission, 2021). Certains secteurs particulièrement mis à mal par la pandémie, notamment la culture et le sport, ont bénéficié d'aides spéciales (Encadré 1.4).

### Encadré 1.3. Mesures de soutien prises par les pouvoirs publics face à la pandémie

Depuis la mi-mars 2020, une enveloppe budgétaire initiale de 38 milliards EUR (10 % du PIB) a été dépensée progressivement. Le gouvernement a en outre mobilisé un soutien supplémentaire qu'il s'est engagé à élargir si nécessaire. Le 16 juin 2020, l'enveloppe a été portée à 50 milliards EUR (13 % du PIB), mesures de relance y comprises. Elle comprenait également environ 10.7 milliards EUR de garanties n'ayant aucune incidence immédiate sur le déficit public. Au 24 novembre 2021, les mesures de soutien accordées face au COVID-19, dont les garanties et les allègements fiscaux, se montaient à 41.8 milliards EUR (graphique 1.12). À la même date, les dépenses budgétaires effectives s'élevaient à 28.6 milliards EUR.

## Graphique 1.12. Coût budgétaire des mesures de soutien prises face au COVID-19

(au 24 novembre 2021)



Note : Les garanties correspondent au total des garanties approuvées ; les garanties et reports d'impôts n'ont aucune incidence immédiate sur le déficit public. Des erreurs d'arrondi sont possibles.

Source : Ministère autrichien des Finances.

StatLink  <https://stat.link/clq4h2>

### Dépenses

Le **dispositif de chômage partiel (*Kurzarbeit*)** a été l'outil principal utilisé dans le cadre de la gestion de la crise. Au 24 novembre 2021, le volume total de demandes de chômage partiel approuvées représentait 10.3 milliards EUR. À la même date, les indemnités versées, en fonction du nombre d'heures effectivement travaillées, s'élevaient à 9.1 milliards EUR. Le dispositif de chômage partiel a été prolongé à quatre reprises et devrait expirer en juin 2022. À chacune des cinq phases du dispositif, l'État a pris en charge une partie de la rémunération nette perçue par les salariés l'année précédente, cotisations de sécurité sociale incluses. Les conditions d'éligibilité et le pourcentage du salaire pris en charge varient en fonction de la phase.

- Phase I et phase II (16 mars–30 septembre 2020) : le nombre d'heures travaillées pouvait être réduit entre 10 % et 90 % en moyenne sur une période donnée. Le taux de prise en charge était de 80 % (pour les salaires bruts supérieurs à 2 685 EUR), 85 % (pour les salaires bruts compris entre 1 700 EUR et 2 685 EUR) ou 90 % (pour les salaires bruts inférieurs à 1 700 EUR) du salaire net. Les salaires des apprentis étaient intégralement pris en charge.
- Phase III et phase IV (1<sup>er</sup> octobre 2020–30 juin 2021) : les conditions d'éligibilité étaient similaires à celles des phases I et II, mais la réduction du nombre d'heures travaillées pouvant être indemnisée a été ramenée dans une fourchette comprise entre 30 % et 80 %.
- Phase V (1<sup>er</sup> juillet 2021–juin 2022) : la phase V se décline en deux volets. Le premier, qui expirera à la fin mars 2022, est consacré aux entreprises ayant subi de plein fouet les effets

économiques de la pandémie, c'est-à-dire celles qui ont vu leur chiffre d'affaires baisser de plus de 50 % par rapport à 2019 ou qui sont directement touchées par les nouvelles mesures de freinage. Ces entreprises peuvent bénéficier du même taux de prise en charge que lors des phases précédentes. Le second volet, qui s'étendra jusqu'à la fin juin 2022, s'adresse à toutes les autres entreprises. Pour celui-ci, la fourchette de réduction du nombre d'heures travaillées a été resserrée et le taux de prise en charge a été encore abaissé.

- Par ailleurs, le gouvernement a récemment annoncé l'attribution de deux primes liées au chômage partiel. La première est destinée aux entreprises ayant un cycle d'activité saisonnier et couvre 65 % des coûts de main-d'œuvre du personnel recruté entre le 3 novembre 2021 et la fin des mesures de confinement récemment mises en place. La seconde, qui prend la forme d'une prime exceptionnelle d'un montant de 500 EUR, est octroyée aux salariés qui étaient au chômage partiel en novembre 2021 et pendant au moins dix mois au total depuis mars 2020.

**Le fonds de soutien face au COVID-19 (*Corona Hilfs-Fonds*)** a été créé dans le but de préserver la liquidité des entreprises. Une enveloppe de 15 milliards EUR a été consacrée à cette fin. Elle comprenait (i) des prêts garantis par l'État et (ii) des subventions aux coûts fixes des entreprises.

- Via l'agence COFAG (*Covid-19 Finanzierungsagentur des Bundes GmbH*) récemment créée, l'État a garanti les prêts éligibles à concurrence de 100 %. Dans l'ensemble il a accordé 7.1 milliards EUR de garanties, dont l'encours s'établissait encore à 6.1 milliards EUR au 24 novembre 2021.
- Compensation de la perte de chiffre d'affaires due aux confinements (*Lockdown-Umsatzersatz*) : une compensation de la perte de chiffre d'affaires a été octroyée aux entreprises qui ont été directement ou indirectement touchées par les confinements imposés en novembre et décembre 2020. En fonction de leur secteur d'activité, les entreprises pouvaient recevoir 20 %, 40 %, 60 % ou 80 % des pertes de chiffre d'affaires subies en novembre et 12.5 %, 25 %, 37.5 % ou 50 % de celles accusées en décembre. Les entreprises indirectement touchées devaient en outre avoir enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires d'au moins 40 % par rapport à 2019. Au 24 novembre 2021, 3.5 milliards EUR d'indemnités de compensation avaient été versés.
- Subventions aux coûts fixes (*Fixkostenzuschuss*) : ces subventions ont couvert une partie des coûts fixes des entreprises. La première phase de ce dispositif (*Fixkostenzuschuss I*) s'est étendue du 16 mars 2020 au 15 septembre 2020. Les coûts fixes des entreprises ont été subventionnés jusqu'à hauteur de 75 %, en fonction de l'ampleur des pertes de chiffre d'affaires supérieures à 40 % par rapport à 2019. La deuxième phase (*Fixkostenzuschuss 800.000*) a couvert la période allant de septembre 2020 à juin 2021. La perte de chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente devait être supérieure à 30 % pour donner droit à une subvention. Les demandes de subvention pouvaient être déposées jusqu'à la fin août 2021 dans le cadre de la première phase et peuvent encore être soumises jusqu'à la fin mars 2022 dans le cadre de la deuxième phase. Au 24 novembre 2021, 2.1 milliards EUR de subventions aux coûts fixes avaient été octroyés.
- Dispositif de compensation des pertes (*Verlustersatz*) : ce dispositif de compensation des pertes a été spécifiquement mis en place pour les grandes entreprises. Il a dans un premier temps couvert la période allant de septembre 2020 à juin 2021 et compensé, jusqu'à concurrence de 90 %, les pertes admissibles, en fonction de l'ampleur du chiffre d'affaires et des effectifs. La condition préalable était une perte du chiffre d'affaires d'au moins 30 % par rapport à 2019. Le dispositif de compensation des pertes a ensuite été prolongé à deux reprises. La phase II couvre la période comprise entre juillet 2021 et décembre 2021. Sur fond de rebond économique, les entreprises peuvent prétendre à cette compensation si leur perte de chiffre d'affaires par rapport à 2019 est d'au moins 50 %. Parallèlement à la mise en place de nouvelles mesures de confinement, les autorités ont récemment prolongé à nouveau le dispositif de compensation des

pertes. La phase III couvre les pertes admissibles (à concurrence de 90 %) subies entre janvier et mars 2022, à condition que la perte de chiffre d'affaires par rapport à la même période en 2019 soit d'au moins 40 %. Au 24 novembre 2021, le volume de demandes s'élevait à 1.4 milliard EUR, dont 0.5 milliard EUR avait déjà été versé.

- Prime pour perte de chiffre d'affaires (*Ausfallsbonus*) : la prime pour perte de chiffre d'affaires est une aide mensuelle sous forme de liquidités qui couvre les mois allant de novembre 2020 à septembre 2021, puis de novembre 2021 à mars 2022. Les entreprises peuvent solliciter une telle aide si elles subissent une perte du chiffre d'affaires d'au moins 40 % par rapport à 2019, sauf pour les mois de juillet, août et septembre 2021, pour lesquels ce seuil a été relevé à 50 %, ainsi que pour les mois de novembre et décembre 2021, pour lesquels le seuil de perte de chiffre d'affaires a été abaissé à 30 %. Selon le mois, le taux de remplacement et le plafond de la prime peuvent varier. À compter de juillet 2021, le secteur d'activité influe également sur le taux de remplacement. Au 24 novembre 2021, 3.3 milliards EUR avaient déjà été versés.

Outre le dispositif de chômage partiel et autres mesures mentionnées ci-dessus, les pouvoirs publics ont apporté un soutien plus ciblé en accordant, via des **fonds d'aide destinés à certains secteurs**, des financements relais aux entreprises ne pouvant pas bénéficier du fonds de soutien face au COVID-19. Le gouvernement a également mis en place des **dispositifs d'aide** destinés aux familles ainsi qu'aux communes et a augmenté les dépenses consacrées au matériel médical et aux activités de recherche liées à la pandémie :

- Fonds de secours : Le fonds de secours destiné aux petites entreprises, qui devait initialement couvrir la période allant de mars 2020 à septembre 2021, a récemment été réinstauré pour la période novembre 2021-mars 2022 (phase IV). L'État a versé des fonds à des entreprises individuelles, des petites entreprises et des entreprises agricoles jusqu'à concurrence de 1 000 EUR (phase I), 2 000 EUR (phases II et IV) ou 600 EUR (phase III) par mois, en fonction du résultat net enregistré l'année précédente. Au 24 novembre 2021, l'administration fédérale avait fourni 2.3 milliards EUR au titre du fonds de secours.
- Loi 2020 en faveur des investissements à l'échelle communale : l'État a consacré, au titre de la loi 2020 en faveur des investissements à l'échelle communale, 1.0 milliard EUR à la promotion des investissements publics par les communes. Au 24 novembre 2021, l'administration fédérale avait versé 0.8 milliard EUR.
- Fonds de soutien aux organisations sans but lucratif : le gouvernement a mis en place un fonds de soutien aux organisations sans but lucratif (dans les domaines du sport et de la culture notamment), doté d'une enveloppe de 0.8 milliard EUR (récemment étoffée de 125 millions EUR). Au 31 octobre 2020, l'administration fédérale avait versé 0.6 milliard EUR.
- Les autres mesures de soutien et aides d'urgence se montent à 6.8 milliards EUR et comprennent notamment des allocations familiales (665.3 millions EUR versés en 2020), deux prestations ponctuelles destinées aux chômeurs (368.7 millions EUR, versements effectués pour l'essentiel en 2020), une allocation compensatoire en faveur des familles en difficulté et des mesures de lutte contre la pauvreté (s'élevant au total à 216.1 millions au 24 novembre 2021), des financements relais accordés aux artistes indépendants (140 millions EUR prélevés sur le budget fédéral, dont 135.9 millions EUR avaient été versés aux bénéficiaires à la date du 31 octobre 2021), ainsi qu'une allocation spéciale de dépendance (150.0 millions EUR alloués, dont 135.0 millions EUR déjà versés au 24 novembre 2021). Les autres dépenses concernent essentiellement des mesures sanitaires (y compris le matériel médical).

Quelque 5 milliards EUR sont consacrés à une **prime à l'investissement** visant à stimuler l'investissement des entreprises :

- La prime de base couvre 7 % de tous les investissements des entreprises.

- Cette prime est majorée de 7 % pour les investissements réalisés dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la transformation numérique.

### Mesures fiscales (reports de paiement d'impôts et autres mesures)

Les autorités fiscales ont accordé des **reports de paiement de la TVA, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, de l'impôt sur les sociétés et des cotisations de sécurité sociale** entre mars 2020 et la fin juin 2021. Une enveloppe budgétaire de 10 milliards EUR a été prévue à cet effet.

**Un dispositif fiscal de report en arrière des pertes** a été mis en place. Les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ont eu la possibilité de réduire leur assiette imposable en imputant les pertes des exercices 2020 et 2021 sur les bénéfices des exercices 2019 et 2018. Le budget prévu à cet effet s'élève à 2 milliards EUR.

**Le taux de TVA a été abaissé** de 10 % à 5 % dans certains secteurs (hôtellerie et restauration, loisirs et édition) entre juillet 2020 et décembre 2020. Quelque 900 millions EUR ont été déboursés. De plus, le taux de TVA applicable aux boissons non alcoolisées a été ramené de 20 % à 10 %, représentant un surcroît budgétaire de 500 millions EUR. Le taux de TVA pour les services de réparation a également été temporairement réduit, passant de 20 % à 13 %.

Une **réduction de l'impôt sur les bas salaires**, de 25 % à 20 %, avait déjà été mise en place.

D'autres **allègements fiscaux** totalisant 500 millions EUR ont été accordés aux **secteurs de l'agriculture et de la sylviculture**.

### Encadré 1.4. Mesures spéciales de soutien adoptées en faveur de la culture et des sports pendant la pandémie

Les arts et la culture qui jouent un rôle important dans la société et l'économie autrichiennes figurent parmi les secteurs qui ont été les plus durement touchés par le choc du COVID-19. Ils recouvrent diverses activités exigeant des contacts physiques rapprochés et caractérisées par de fortes proportions de travailleurs à leur compte. Les mesures de limitation des contacts et des déplacements ont provoqué une contraction brutale de l'activité, des recettes et de l'emploi dans ces secteurs, ce qui a amené les autorités à adopter toute une palette de mesures pour soutenir les structures et les travailleurs affectés, en sus des mesures d'aide à caractère général décrites dans l'encadré 1.2.

La culture a fait partie des premiers secteurs qui ont dû suspendre leurs activités et des derniers qui ont été autorisés à les reprendre. Les pertes globales de recettes du secteur ont atteint près de 2 milliards EUR en 2020 (soit environ un quart de la valeur ajoutée de l'année), et des difficultés supplémentaires s'y sont ajoutées pour les activités de restauration et de conservation. Les musées, par exemple, dont plus de 60 % des visiteurs viennent généralement de l'étranger, ont subi un recul de 70 % de leur nombre de visites et une diminution de 80 % de leurs recettes.

Les mesures sectorielles spécifiques suivantes ont été adoptées par le gouvernement fédéral (sachant que les États fédérés (*Länder*) et les communes ont été autorisés à introduire progressivement des aides spécifiques complémentaires) :

- **Réduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).** Le taux normal de 20 % a été remplacé par un taux de 5 % pour la gastronomie, la culture ainsi que le secteur de l'édition et du livre de juillet 2020 à la fin de 2021. On estime que cela s'est traduit par un important surcroît de demande locale pour ces activités.

- **Financements relais pour les artistes.** Une enveloppe de 150 millions EUR a été affectée aux artistes en situation de crise financière.
- **Fonds COVID-19 pour les artistes et les éducateurs.** Une enveloppe de 40 millions EUR a été affectée aux artistes et aux éducateurs ne pouvant bénéficier du fonds de secours intersectoriel ni des financements relais destinés aux artistes.
- **Bouclier de protection pour les manifestations.** Une enveloppe de 300 millions EUR a été affectée aux organisateurs de manifestations dans les domaines de la culture, des sports, des congrès et des foires.
- **Subvention de reprise pour les productions cinématographiques et télévisuelles.** Une enveloppe de 25 millions EUR a été affectée à la compensation du risque financier représenté par les interruptions ou les reports de tournages.

Le secteur des sports, dont le poids économique est estimé aux alentours de 4 % du PIB (selon la « définition de Vilnius »), est plus important en Autriche que dans d'autres pays de l'Union européenne (UE) et représente près du double de la moyenne de l'UE, qui est de 2 %. Cela tient notamment au fait que le nombre de nuitées passées en Autriche qui sont liées à des activités sportives (en été ou en hiver) est supérieur à 60 millions par an. La pandémie de COVID-19 et les efforts déployés pour la freiner se sont traduits par une période très difficile pour le secteur autrichien des sports, dans lequel on estime que la valeur ajoutée a diminué de 19 % en 2020 et que 63 000 pertes nettes d'emplois ont eu lieu.

Les dispositifs suivants ont été mis en place pour remédier aux conséquences spécifiques du choc lié au COVID-19 dans ce secteur :

- **Fonds COVID-19 pour les ligues sportives.** Ce dispositif vise à préserver les structures actuelles des sports d'équipe olympiques professionnels et semi-professionnels à haut niveau de performances ; il est doté de 35 millions EUR pour 2021.
- **Programme #Comebackstronger.** Cette initiative vise à soutenir le redémarrage des activités sportives, notamment par le biais : i) du programme « Longue journée de sport » (*Langen Tag des Sports*) destiné à sensibiliser la population à l'importance de l'activité physique et rehausser le niveau de cette activité ; et ii) de la « prime au sport » (*Sportbonus*) destinée à aider les clubs de sport à gagner et regagner des membres (le gouvernement fédéral prend en charge jusqu'à 75 % des cotisations d'adhésion, à concurrence d'une certaine somme).
- **Un nouveau site internet spécifique.** Le ministère fédéral des Arts, de la Culture, de la Fonction publique et des Sports a mis en place, en coopération avec l'Agence fédérale de l'environnement (*Umweltbundesamt*), le site internet [www.nachhaltiger-sport.at](http://www.nachhaltiger-sport.at) pour promouvoir un développement plus durable des clubs de sport dans l'avenir. Un outil disponible sur ce site internet les aidera à évaluer leur situation actuelle en termes de durabilité, et à cerner les possibilités d'amélioration et les mesures à prendre à cet égard.

Source : Ministère fédéral des Arts, de la Culture, de la Fonction publique et des Sports.

### **Mesures de transition au sortir de la pandémie**

Les responsables de l'action publique ont commencé à adapter le programme de soutien à compter de la mi-2021. Les mesures de soutien ont été retirées là où la situation était en cours de normalisation et sont désormais ciblées sur les secteurs et les régions qui subissent toujours les conséquences de la pandémie. Les subventions aux coûts fixes ont été progressivement éliminées dans la plupart des secteurs d'activité. L'aide au revenu des ménages a été redirigée vers le filet de protection sociale classique. Le Fonds de secours dispose toutefois encore de ressources pour les situations de difficultés exceptionnelles. Les prestations de chômage partiel pour les entreprises durement touchées par la pandémie ont été

prolongées jusqu'à la fin de 2021, voire jusqu'à l'été 2022 dans certains cas. La dégradation de la situation sanitaire et la mise en place de nouvelles mesures de confinement à l'échelle du pays pourraient nécessiter des aides économiques supplémentaires en faveur des entreprises et des ménages touchés.

Les autorités devront ajuster les mesures de soutien à l'évolution de la situation sanitaire. Il convient donc de saluer la prorogation du dispositif de chômage partiel et des aides au titre des coûts fixes jusqu'à la fin de mars 2022. Cette prorogation aidera à amortir l'impact des fermetures sur l'activité économique. À l'avenir, les autorités devront concilier deux objectifs : i) empêcher que les séquelles économiques laissées par la pandémie ne nuisent à la reprise macroéconomique et ii) faciliter le redéploiement des ressources en capital et en main-d'œuvre vers des activités plus prometteuses dans le cadre des transformations structurelles qui caractériseront l'ère post-pandémie.

Ces deux objectifs sont contradictoires dans le cadre de la gestion de la dette des entreprises. Comme dans les autres économies de l'OCDE, le problème a été quelque peu masqué par les mesures exceptionnelles prises pendant la pandémie. De fait, les reports de paiement d'impôts et d'autres dettes, l'ajournement des procédures d'insolvabilité et de faillite ainsi que la clémence dont ont fait preuve les créanciers publics et privés ont apporté des bouffées d'oxygène. La situation est compliquée par le niveau d'endettement des entreprises autrichiennes, déjà élevé avant la pandémie (OECD, 2019), et par les prêts supplémentaires octroyés par les banques coopératives locales ou les banques attirées (*Hausbanken*).

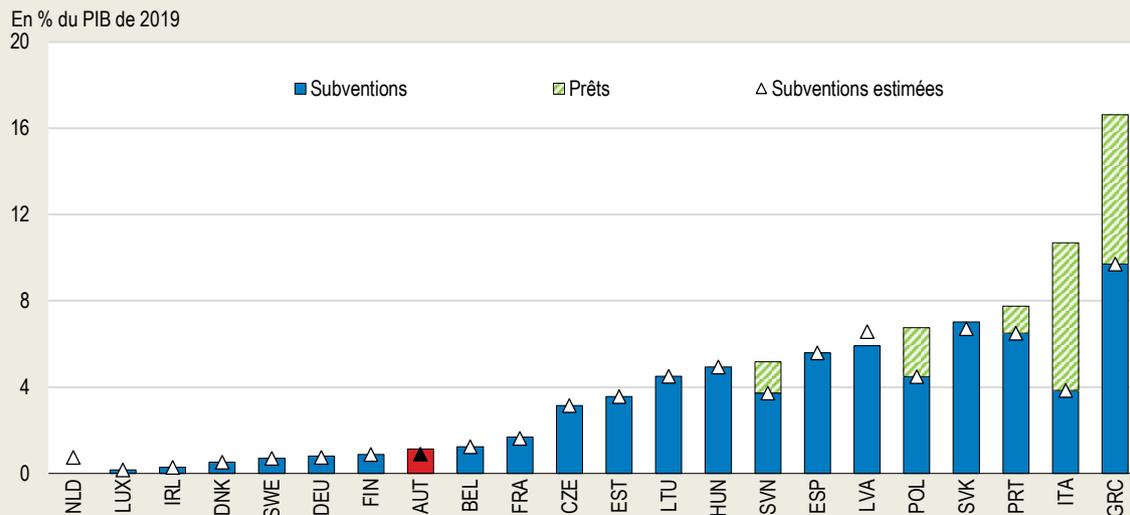
Les risques d'insolvabilité ne paraissent pas très élevés, mais l'endettement excessif pourrait faire obstacle à la formation de capital au sortir de la pandémie. Si les projets des entreprises très prometteuses ne peuvent pas être financés, le potentiel de croissance et de productivité de l'économie sera alors durablement entravé. Comme il est expliqué en détail au chapitre 2, les responsables de l'action publique devront s'attacher à réduire les tensions qui s'exercent sur les bilans en distinguant les entreprises prometteuses de celles qui ne sont pas viables.

Au sortir de la pandémie, le défi structurel des pouvoirs publics autrichiens consistera à favoriser la transition du pays vers une économie plus verte et plus avancée dans sa transition numérique. À l'instar des autres pays de l'UE, l'Autriche a prévu de lancer de nouveaux projets dans le cadre du plan de relance « Next Generation EU » (Encadré 1.5). Les subventions à l'investissement mises en place durant la pandémie, auxquelles a été ajouté un bonus supplémentaire pour les investissements dans les domaines écologique et numérique, ont déjà joué un rôle important. Elles ont été prolongées sous la forme de déductions fiscales pour les investissements prévus, ce qui continuera de favoriser les investissements porteurs de transformations.

### Encadré 1.5. Plan pour la reprise et la résilience de l'Autriche

Le plan autrichien pour la reprise et la résilience a été transmis à la Commission européenne en avril 2021 (EC, 2021a). Il a été approuvé par le Conseil européen en juillet. Il prévoit une enveloppe de 4.5 milliards EUR (soit 1.1 % du PIB de 2019). Sur ce total, 3.5 milliards seront financés par des subventions de l'UE. Le montant de financement précis ne sera pas fixé avant 2022. Les mesures qui ne pourront pas être financées par des subventions de l'UE le seront par le budget national. L'Autriche n'a pas sollicité de prêts de l'UE à titre complémentaire (Graphique 1.13).

Graphique 1.13. Subventions et prêts accordés au titre de la Facilité pour la reprise et la résilience



Note : Les calculs ont été réalisés à partir de la base de données de Bruegel sur les plans pour la reprise et la résilience (PRR), en date du 14 juillet. Aucune donnée n'est disponible sur les Pays-Bas, qui n'ont pas encore présenté leur plan national. Les estimations des subventions pour les PRR sont fondées sur l'annexe IV du règlement établissant la Facilité pour la reprise et la résilience, qui repose sur les prévisions de la Commission de l'automne 2020. Conformément au règlement, le montant final des subventions sera calculé d'ici la mi-2022.

Source : Base de données de l'institut Bruegel sur les plans pour la reprise et la résilience, d'après Commission européenne (2021) et Eurostat (2021), « Produit intérieur brut aux prix de marché » dans Statistiques des comptes nationaux.

StatLink  <https://stat.link/a2wqlp>

Le plan vise à soutenir la croissance verte et la transition numérique, tout en mettant plus particulièrement l'accent sur l'inclusion sociale. Il prévoit des réformes et des projets d'investissement mutuellement complémentaires, qui couvrent quatre domaines :

Le volet « **Reprise durable** » vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre conformément aux objectifs climatiques de l'UE et de l'Autriche :

1. Le sous-volet « Vague de rénovation » (209 millions EUR) prévoit une réforme (Loi sur le chauffage renouvelable), ainsi que des investissements pour diminuer l'utilisation de combustibles fossiles de chauffage tout en réduisant au minimum les coûts sociaux de la conversion des installations.
2. Le sous-volet « Mobilité écologique » (849 millions EUR) comprend deux réformes, à savoir le plan directeur pour la mobilité et le « ticket climat-1-2-3 » (un abonnement bon marché aux transports publics valable au niveau local, régional ou national), complétées par des investissements dans des véhicules non générateurs d'émissions et dans le réseau ferroviaire.
3. Le sous-volet « Biodiversité et économie circulaire » (350 millions EUR) contribuera à l'établissement d'un nouveau cadre juridique pour l'augmentation des taux de collecte des emballages en plastique pour boissons et de l'utilisation de récipients réutilisables, principalement dans le secteur alimentaire.
4. Le sous-volet « Transformation vers la neutralité climatique » (100 millions EUR) prévoit une réforme (Loi sur le développement des énergies renouvelables) ainsi qu'un plan d'investissement, visant la transformation de l'industrie pour parvenir à la neutralité climatique.

Le volet « **Reprise numérique** » vise à résoudre les problèmes de connectivité numérique et de cohésion sociale :

1. Le sous-volet « Développement du haut débit » (891 millions EUR) prévoit une réforme (Mise en place d'une plateforme d'infrastructure internet pour l'Autriche à l'horizon 2030), ainsi qu'un plan d'investissement (Déploiement de réseaux d'accès compatibles avec le gigabit et établissement de connexions gigabit dans les zones ayant des priorités socioéconomiques spécifiques).
2. Le sous-volet « Transformation numérique de l'enseignement » (172 millions EUR) comprend des mesures destinées à améliorer les compétences numériques des élèves du premier cycle de l'enseignement secondaire, ainsi que des investissements dans les équipements scolaires numériques.
3. Sous-volet « Investissement dans la transformation numérique de l'administration publique » (160 millions EUR).
4. Le sous-volet « Transformation numérique et écologique des entreprises » (605 millions EUR) soutiendra les investissements des entreprises privées dans la transition numérique et écologique.

Le volet « **Reprise fondée sur les connaissances** » soutiendra des projets de recherche, d'innovation et de renforcement des compétences :

1. Le sous-volet « Recherche » (212 millions EUR) comprend une stratégie pour la recherche, l'innovation et les technologies à l'horizon 2030 et soutiendra les investissements dans les universités et les établissements de recherche.
2. Le sous-volet « Reconversion et renforcement des compétences » (277 millions EUR) contribuera à la reconversion des chômeurs.
3. Le sous-volet « Éducation » (129 millions EUR) prévoit une réforme (Amélioration de l'accès à l'éducation) et cofinancera des investissements dans les écoles primaires et dans l'enseignement de soutien.
4. Le sous-volet « Innovation stratégique » (250 millions EUR) comprend deux projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC), l'un sur la microélectronique et la connectivité et l'autre sur les technologies utilisant l'hydrogène.

Le volet « **Reprise juste** » abordera divers enjeux de cohésion sociale :

1. Le sous-volet « Santé » (125 millions EUR) investira dans les établissements de soins de santé primaires et dans le lancement d'un carnet de santé électronique pour la mère et l'enfant, et proposera une aide précoce aux femmes enceintes issues de milieux défavorisés et à leurs enfants en bas âge, jusqu'à leurs trois ans.
2. Le sous-volet « Communes résilientes » (104 millions EUR) prévoit deux réformes (une nouvelle stratégie en faveur des sols et une réforme de l'offre de soins), ainsi que des investissements dans des centres-villes respectueux du climat et dans la mise en place de soins infirmiers de proximité.
3. Le sous-volet « Arts et culture » (67 millions EUR) comprend deux réformes, à savoir l'instauration d'une culture relative aux bâtiments et l'élaboration d'une stratégie nationale de transformation numérique du patrimoine culturel.
4. Le sous-volet « Résilience par les réformes » n'implique aucune dépense budgétaire. Il comprend des réformes relatives à la gouvernance pluriniveaux dans le système fédéral, à la fiscalité du carbone et à la mise en œuvre d'une nouvelle forme juridique pour les jeunes entreprises.

## **Le secteur du tourisme fait face à des défis de taille**

Compte tenu des deux principaux objectifs des politiques économiques après la pandémie (panseur les plaies causées par le choc et faciliter les transformations structurelles), de nouvelles mesures s'imposent dans le secteur du tourisme. En s'appuyant sur les remarquables ressources culturelles et naturelles du pays, ce secteur crée une forte valeur ajoutée. Il contribue directement pour plus de 7 % au PIB national et l'Institut autrichien de recherche économique (WIFO) estime qu'il génère 2 % supplémentaires d'effets indirects (via les achats locaux des touristes étrangers) et 2 % encore d'effets induits (via les dépenses des travailleurs du secteur du tourisme). Le secteur contribue de manière significative à l'emploi et aux revenus dans les zones rurales. Ayant accumulé un savoir-faire professionnel de qualité dans près de 11 800 hôtels et 21 300 restaurants, souvent des entreprises familiales, il jouit d'une forte notoriété internationale.

Le secteur du tourisme a été durement touché par la pandémie et s'est vu octroyer des aides spéciales. Du fait de la structure saisonnière de l'emploi, une partie des travailleurs du secteur ont été protégés par des dispositions complémentaires prévues dans l'assurance chômage classique, plutôt que par le dispositif de chômage partiel. Les subventions aux coûts fixes ont été beaucoup sollicitées par les hôtels et restaurants (encadré 1.2), et des garanties de crédit spéciales ont été accordées par la Banque autrichienne de développement du tourisme (ÖHT, *Österreichische Hotel- und Tourismusbank Gesellschaft*). Le niveau d'endettement des entreprises de tourisme, qui était déjà supérieur à la moyenne nationale avant la pandémie (les hôtels trois étoiles affichaient un ratio médian des fonds propres aux actifs de 10 % et les hôtels quatre et cinq étoiles un ratio médian de 17 %), a encore augmenté, notamment en raison des travaux d'entretien réalisés à grande échelle durant la pandémie.

Les dettes supplémentaires contractées par les entreprises du secteur touristique pendant la pandémie deviennent problématiques. Une partie d'entre elles arriveront à échéance dès 2022. Certaines entreprises risquent alors de faire faillite, et un plus grand nombre d'entre elles pourraient se trouver en situation de surendettement. Or, pour pouvoir saisir les nouvelles occasions de croissance, les hôtels et restaurants devront retrouver leur capacité d'investissement. Des discussions sont en cours sur des dispositifs de conversion de dette pour remplacer une partie de la dette accumulée par des instruments de quasi-fonds propres à long terme, sans altérer les structures d'actionariat. Il est également prévu d'aborder la question des capitaux propres des entreprises du tourisme dans les nouvelles directives relatives au financement du secteur, qui entreront en application au cours de 2022. À cette fin, les banques privées locales pourraient être de bons partenaires. Elles peuvent aider à recenser les entreprises les plus prometteuses et à remédier aux asymétries d'information. Il se pourrait en effet que les bilans des entreprises du secteur touristique sous-estiment les actifs existants par la constitution de réserves occultes et par la sous-évaluation des biens immobiliers, ou parce que les actifs utilisés ont déjà été entièrement amortis.

Le secteur du tourisme sera en outre confronté à un certain nombre de défis structurels une fois la pandémie terminée. L'un de ces défis tient à la possibilité d'un repli des voyages d'affaires, réalisés tant par les Autrichiens que par les étrangers. Le passage aux réunions en ligne durant la pandémie est une tendance qui pourrait en partie se poursuivre. Un autre défi concerne les tensions qui découlent du changement climatique dans les régions d'altitude moyenne et qui pèsent sur le tourisme hivernal. Le ministère de l'Agriculture, des Régions et du Tourisme a établi en 2021 un plan d'action (« *Comeback-Plan* ») pour favoriser le redressement du secteur et relever les défis les plus urgents. Un autre plan d'action (« *Plan T* ») a été élaboré à partir de la stratégie touristique nationale. Accroître la capacité d'adaptation, d'innovation et de création de valeur ajoutée des entreprises du secteur en constitue un objectif important. Les entreprises qui créent une forte valeur ajoutée peuvent non seulement restaurer plus facilement leur capacité d'investissement, mais aussi offrir une rémunération et des conditions de travail plus attrayantes à leurs salariés et, partant, mieux pallier les pénuries de main-d'œuvre.

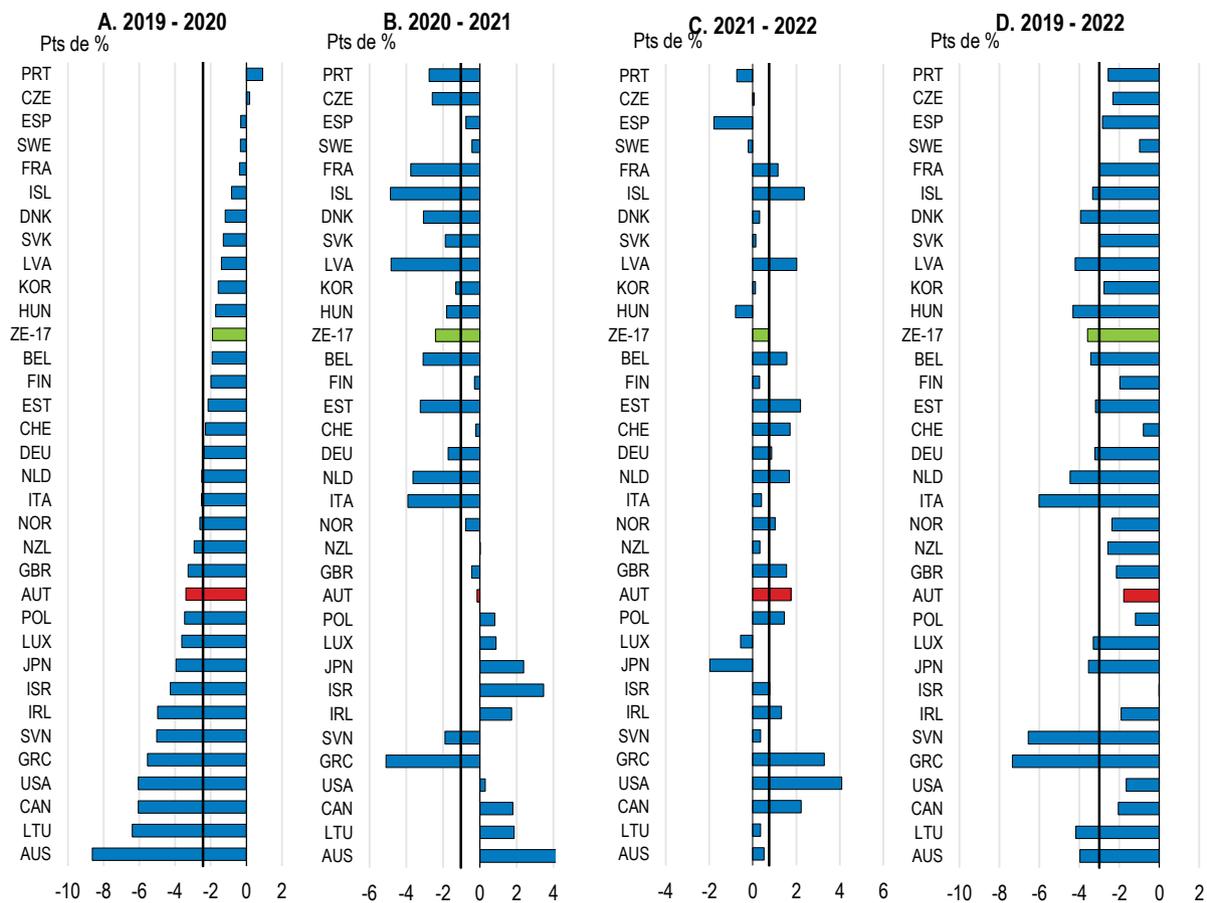
### **Finances publiques : conséquences et perspectives**

Une grande partie des transferts discrétionnaires au titre de la lutte contre la pandémie ont été revus à la baisse à partir du deuxième semestre de 2021 (Graphique 1.14). Le solde budgétaire primaire et le solde des administrations publiques corrigé des variations cycliques s'étaient fortement détériorés en 2020 (de 9 points de PIB et 3.4 points de PIB, respectivement), mais ils devraient tous deux s'améliorer en 2022, de respectivement 4.4 et 2.3 points de PIB au cours de l'année 2021, sachant également que les mesures de relance budgétaire devraient être moins importantes cette année. Le programme de stabilité à moyen terme de l'Autriche, publié au printemps 2021, prévoyait déjà un assainissement ferme des finances publiques en 2022 et en 2023. Cet objectif sera plus facile à atteindre si la croissance s'avère plus vigoureuse que prévu en 2021. Selon le projet de plan budgétaire soumis en octobre 2021, les perspectives de croissance pour 2021 et 2022 se sont même encore améliorées.

Les responsables de la politique budgétaire ont pour objectif de relancer le processus de convergence vers les critères de Maastricht, qui ont été temporairement suspendus. La viabilité de la dette publique demeure l'objectif principal des politiques économiques nationales et le gouvernement a l'intention de contenir l'augmentation de la dette publique après la pandémie aussi rapidement et par des moyens aussi propices à la croissance que possible (Graphique 1.15, partie E). Suivant la règle de frein à l'endettement convenue entre l'administration fédérale et les administrations des *Länder*, la dette publique a été placée sur une trajectoire descendante après s'être envolée au lendemain de la crise financière mondiale (lorsque le gouvernement autrichien a dû renflouer le secteur bancaire dont l'encours sur l'Europe centrale et orientale était excessif). Malgré cela, le ratio d'endettement public de l'Autriche avant la pandémie était encore supérieur au seuil de référence de 60 % au sens de Maastricht. Les autorités estiment que l'ampleur actuelle de la dette publique restreint leurs marges de manœuvre budgétaires et risque d'accroître à l'avenir les coûts d'emprunt du pays. Aussi l'objectif est-il de ramener les finances publiques à un niveau viable aussi rapidement que possible.

## Graphique 1.14. La relance budgétaire de grande ampleur sera suivie de gros efforts d'assainissement

Variation du solde primaire sous-jacent, en points de pourcentage du PIB potentiel



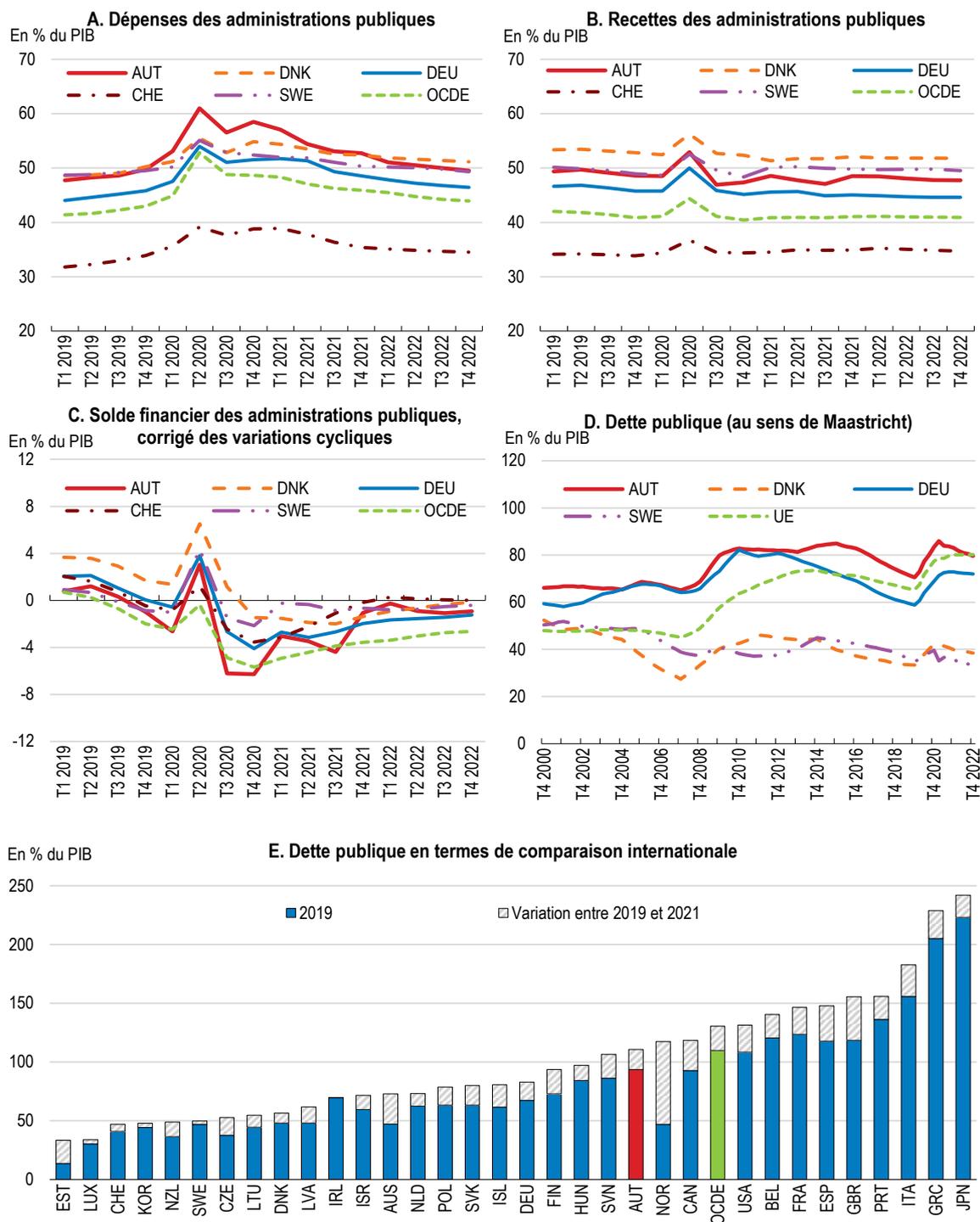
Note : Les lignes verticales indiquent les médianes des pays représentés. L'agrégat « ZE-17 » correspond aux 17 pays de la zone euro qui sont membres de l'OCDE.

Source : OCDE (2021), base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 110, et calculs de l'OCDE au 2 décembre 2021.

StatLink  <https://stat.link/li31eo>

Deux autres facteurs incitent les responsables de l'action publique à reconstituer au plus vite des marges de manœuvre budgétaires. Tout d'abord, les éléments de passif éventuel ont augmenté du fait des garanties de prêts fournies pendant la pandémie. Le volume de ces garanties, accordées par différents organismes publics, est passé de 16.1 % du PIB en 2019 à 19.1 % en 2020. Celles-ci pourront être entièrement ou partiellement mobilisées lorsque les mesures de soutien face au COVID-19 seront progressivement levées. Deuxièmement, les faibles taux des emprunts publics augmenteront à moyen terme. Le coût du refinancement de la dette sera alors plus élevé. Le ministère des Finances a estimé que la charge d'intérêt de la dette publique autrichienne pourrait déjà osciller entre 0.9 % et 1.5 % du PIB dès 2023, contre 1.4 % en 2019, en fonction des conditions monétaires à l'échelle mondiale. Par rapport à de nombreux autres pays de l'OCDE, l'Autriche se trouve cependant dans une situation moins risquée, la maturité résiduelle de sa dette publique étant supérieure à la moyenne. Si la situation macroéconomique à court terme ou des besoins d'investissement public hautement prioritaires l'exigeaient, le pays serait en mesure de dégager des marges de manœuvre budgétaires supplémentaires.

## Graphique 1.15. L'évolution des finances publiques est moins favorable que dans les pays comparables



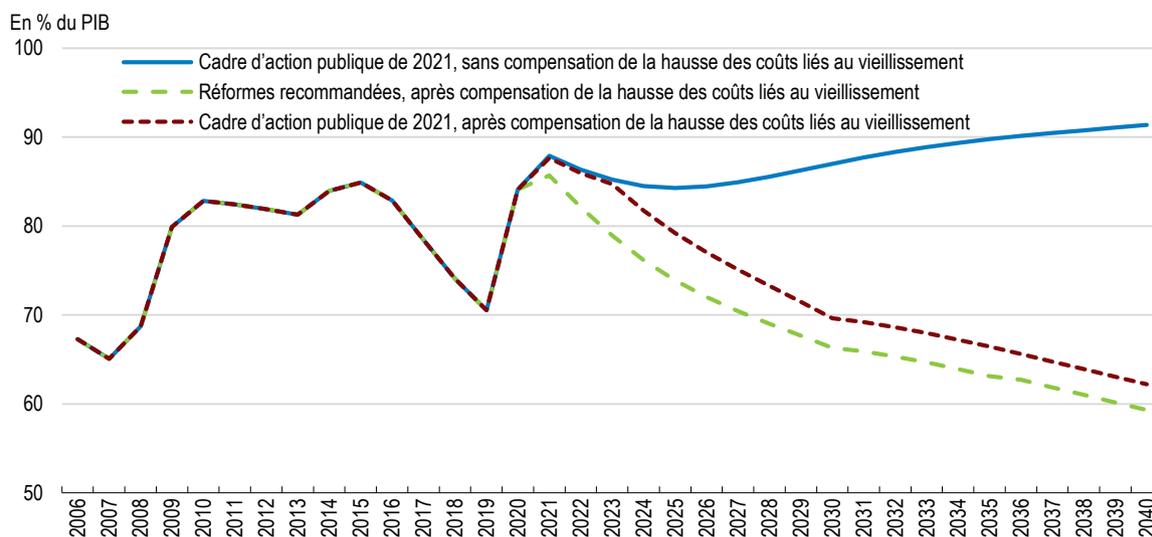
Note : Dans les parties A, B, C et E, l'agrégat « OCDE » est une moyenne simple des pays de l'Organisation pour lesquels on dispose de données. Dans la partie D, l'agrégat « UE » correspond aux 24 pays de l'OCDE qui sont membres de l'Union européenne. Le graphique est fondé, pour l'ensemble de ses parties, sur les données prévisionnelles de la base de données des Perspectives économiques, n° 110.  
Source : OCDE (2021), base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 110, et calculs de l'OCDE au 2 décembre 2021.

Cela étant, les défis à long terme en matière de finances publiques incitent à la prudence. L'évolution démographique constitue un défi de taille et commencera déjà à peser sur les finances publiques dans les années 2020 (voir plus bas). D'autres investissements seront nécessaires, notamment dans l'éducation, la durabilité environnementale et la transition numérique (voir plus bas), et la Facilité pour la reprise et la résilience de l'UE n'en financera qu'une partie et à court terme seulement.

D'après les projections budgétaires à long terme réalisées aux fins de la présente Étude, la prudence s'impose dans le scénario de référence, où le cadre d'action actuel est maintenu et le solde primaire corrigé des variations cycliques (hors dépenses liées au vieillissement démographique) demeure constant. Les dépenses liées au vieillissement entraîneront un accroissement continu du déficit et de la dette des administrations publiques, qui ne pourra être infléchi que par des réformes et par des économies durables (ou par des hausses d'impôts). Des réformes structurelles permettraient d'améliorer la viabilité de la dette à long terme (Graphique 1.16). S'agissant des taux d'intérêt, il existe des risques de divergence à la hausse qui pourraient nécessiter de revoir à la baisse l'objectif de déficit primaire. Si la poursuite des réformes structurelles permet de rehausser la croissance tendancielle, il sera peut-être possible de dégager une marge de manœuvre budgétaire supplémentaire pour de nouveaux investissements, ou pour des baisses d'impôts ou une réduction plus rapide de la dette.

### Graphique 1.16. Les réformes structurelles peuvent contribuer à réduire la dette publique

Dette brute des administrations publiques, en pourcentage du PIB, au sens de Maastricht



Note : Les différents scénarios sont présentés dans le tableau 1.8. Les taux d'intérêt sont supposés atteindre 2.0 % d'ici à 2030 et augmenter ensuite lentement jusqu'à la fin de la période considérée.

Source : Calculs fondés sur plusieurs Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE : Guillemette et Turner, 2018 ; Guillemette et al., 2017 ; Cavalleri et Guillemette, 2017 ; et Guillemette, De Mauro et Turner, 2018.

StatLink  <https://stat.link/9qhspz>

### Des changements structurels importants sont à venir après la pandémie

Comme dans tous les pays de l'OCDE, les redéploiements de ressources en main-d'œuvre et en capital devraient s'accélérer dans la période à venir, mais leur amplitude demeure incertaine. Le recours accru au télétravail et l'augmentation des échanges numériques entre les entreprises et leurs clients et fournisseurs, ainsi qu'avec les banques et les organismes publics, ont accéléré la transformation

numérique du système économique dans son ensemble. Le chapitre 2 examine ces évolutions et leurs conséquences pour l'action publique.

Le renforcement des politiques climatiques crée un environnement totalement nouveau. Les engagements nationaux et internationaux plus contraignants de réduire les émissions de gaz à effet de serre, qu'il faut saluer, repoussent les frontières des technologies et modifient les structures de coûts, créant de nouveaux marchés et de nouvelles possibilités de croissance, mais aussi des problèmes de réajustement complet. La section ci-après fait la synthèse des actions dans ce domaine.

### ***La transition rapide recherchée vers la neutralité carbone aura des conséquences économiques importantes***

Le gouvernement autrichien en place depuis janvier 2020, issu d'une coalition dont l'un des membres est le parti des Verts, a des objectifs environnementaux ambitieux. En particulier, il souhaite que le pays atteigne la neutralité climatique (zéro émission nette) d'ici 2040, soit dix ans plus tôt que la date retenue par l'UE. La réalisation de cet objectif nécessitera des efforts importants dans tous les secteurs (IEA, 2020). L'électronucléaire n'est pas envisageable puisque le Parlement en a voté l'interdiction en 1978, ce qui a été confirmé par la suite par une loi constitutionnelle fédérale en 1999 (OECD, 2016).

L'Autriche est entrée dans le nouveau millénaire avec une faible intensité carbone par rapport aux autres pays (Graphique 1.17, partie A), du fait de la part élevée des sources renouvelables dans sa production d'énergie (Graphique 1.17, partie B). Par la suite, le découplage entre les émissions et la croissance du PIB y a été plus lent qu'en moyenne dans l'OCDE, et bien plus faible que dans les pays comparables les plus avancés. En l'absence d'une inflexion structurelle, le pays échouera à remplir les engagements de réduction d'émissions à l'horizon 2030 qu'il a pris dans le cadre de l'Accord de Paris, partie C). Deux évaluations récentes, l'une de l'Agence internationale de l'énergie en 2020 (IEA, 2020) et l'autre de la Commission européenne en 2021 (European Commission, 2021) laissent entendre que l'objectif de neutralité carbone fixé pour 2040 sera très difficile à atteindre si les tendances actuelles se poursuivent. Le ministère de l'Environnement élabore actuellement une Stratégie énergétique à long terme pour aider le pays à atteindre l'objectif de zéro émission nette en 2040, et le Plan national sur l'énergie et le climat est en cours d'actualisation. En octobre 2021, les autorités ont annoncé une réforme fiscale dite « éco-sociale », qui constitue un pas en avant positif vers la tarification des émissions de carbone et favorise une approche axée sur le marché des politiques climatiques (Encadré 1.6).

#### **Encadré 1.6. Réforme fiscale éco-sociale**

En octobre 2021, le gouvernement a annoncé une réforme fiscale éco-sociale, qui prévoit de mettre en œuvre une tarification du carbone à l'échelle de toute l'économie à compter de 2022. Les recettes issues de cette tarification sont destinées à être reversées à la population et à l'économie sous la forme de transferts compensatoires.

Ce projet fait actuellement l'objet d'une décision ministérielle, qui a été précisée plus avant et soumise à une consultation publique sous la forme d'un projet de loi en novembre 2021. L'examen par le législateur devrait commencer en décembre 2021 et la loi pourrait entrer en vigueur en 2022. Toutes les émissions de carbone actuellement non taxées (celles qui ne relèvent du système d'échange de quotas d'émission de l'UE) seront taxées à hauteur de 30 EUR par tonne à partir de juillet 2022, et les prix passeront à 35 EUR/tonne en 2023, puis 45 EUR en 2024 et 55 EUR en 2025. Des transferts compensatoires de 100 EUR par personne et par an seront accordés à toute la population, auxquels s'ajoutera un bonus supplémentaire de 100 EUR en faveur des ménages ruraux. Deux niveaux intermédiaires de compensation sont prévus en fonction de l'accessibilité du lieu de résidence par rapport au réseau de transports publics. Une prestation complémentaire de 50 % du montant sera versée pour chaque enfant. Le montant des transferts augmentera entre 2023 et 2025, parallèlement à l'augmentation des recettes de la tarification du CO<sub>2</sub>.

En parallèle, le taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques sera ramené de 35 % à 30 % pour les personnes dont le revenu annuel est compris entre 18 000 EUR et 31 000 EUR. À compter de juillet 2023, il passera de 42 % à 40 % pour les contribuables dont le revenu annuel est compris entre 31 000 EUR et 60 000 EUR. Les cotisations d'assurance maladie seront abaissées pour les personnes à revenus faibles et moyens et l'abattement fiscal pour enfant à charge (*Familienbonus Plus*) sera porté de 1 500 EUR à 2 000 EUR par enfant et par an. L'allocation supplémentaire pour enfant à charge (*Kindermehrbetrag*), qui prend la forme d'un impôt négatif pour les salariés modestes ayant des enfants à charge, sera portée de 250 EUR à 450 EUR.

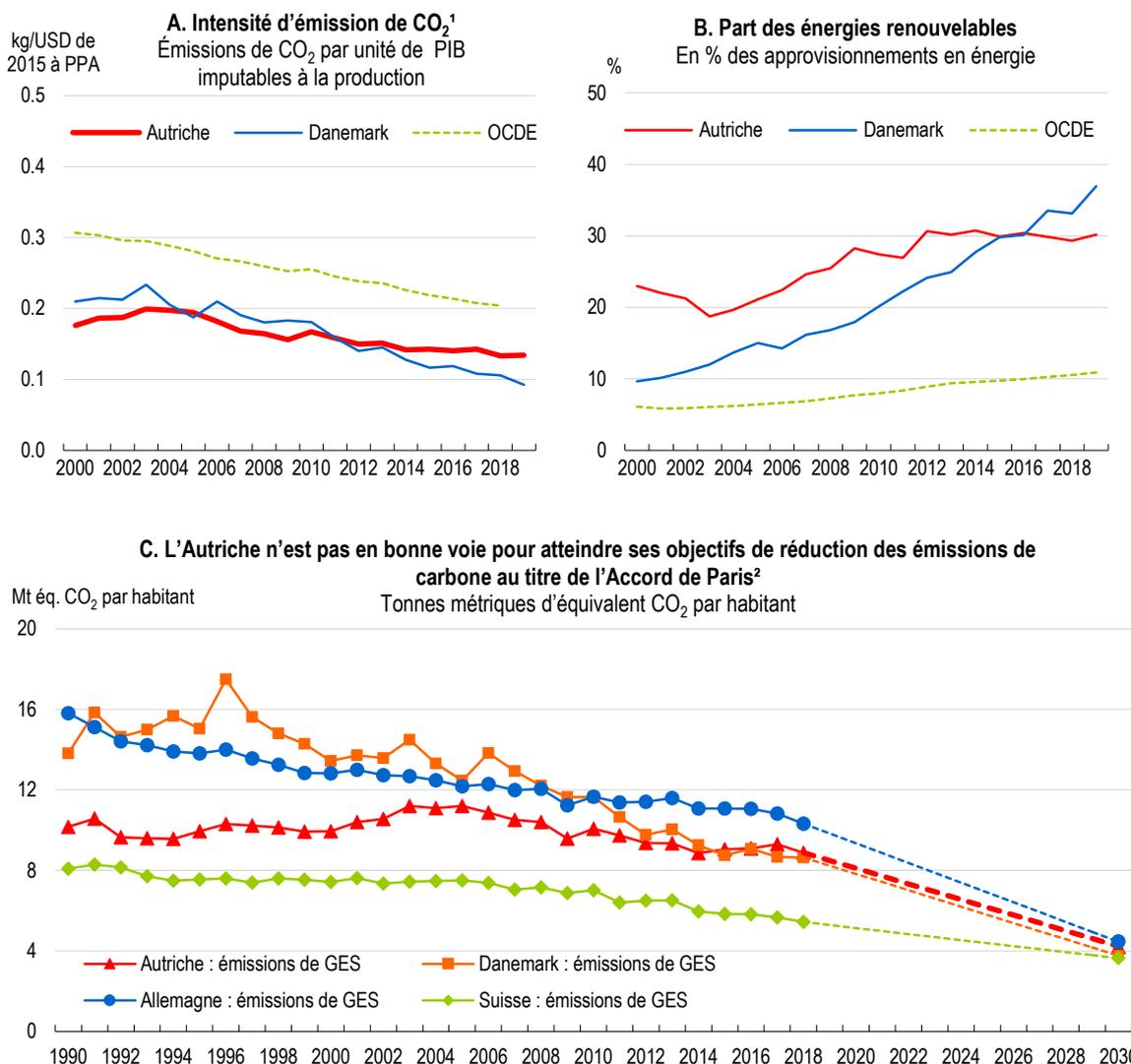
Quant aux entreprises, elles bénéficieront d'une réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés dont le taux passera de 25 % à 24 % en 2023, puis à 23 % en 2024. D'autres mesures destinées à alléger la charge fiscale sur le travail et les entreprises, ainsi que de nouvelles mesures à vocation écologique (comme une allocation d'investissement vert et une incitation fiscale au remplacement des systèmes de chauffage à combustible fossile et à la rénovation énergétique des bâtiments), sont également prévues.

La trajectoire prévue pour le prix du CO<sub>2</sub> suit globalement celle du mécanisme mis en place en Allemagne en 2021. Cette synchronisation vise à assurer un équilibre entre les prix fixés dans les deux pays, afin d'éviter les « fuites de carbone » entre leurs industries, très fortement intégrées. Les prix annoncés demeurent toutefois inférieurs aux prix du marché en vigueur actuellement dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQE-UE), qui alloue des crédits échangeables aux gros pollueurs industriels et aux producteurs d'électricité. Le prix des quotas dans le SEQE-UE atteignait 65 EUR en novembre 2021 et pourrait augmenter encore. Des estimations internationales laissent entendre qu'un prix de 120 EUR par tonne de carbone sera nécessaire d'ici 2030 pour placer les économies européennes en bonne voie pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

La transition à un système entièrement fondé sur le marché impliquera de passer d'un régime de prix fixes à des quantités fixes pour la gestion des émissions. La phase des *prix fixes* du système d'échange prendra fin d'ici 2025 pour céder la place à la *phase de marché* à partir de 2026. D'ici là, les conditions préalables à une transition vers un possible système d'échange de l'UE, ou vers une négociation libre des droits d'émission nationaux, devront avoir été remplies. L'Autriche est favorable à la première approche et voit la seconde comme une solution subsidiaire. La réussite de cette transition passera nécessairement par la mise en place d'un cadre performant pour l'offre de quotas d'émissions.

Les prévisions indiquent que le coût budgétaire net de la réforme fiscale éco-sociale représentera environ 0.5 % du PIB en 2022 et 1 % du PIB en 2023.

## Graphique 1.17. Il est possible de réduire encore les émissions de carbone



1. Les émissions de CO<sub>2</sub> prises en compte sont issues de la combustion de charbon, de pétrole, de gaz naturel et d'autres combustibles. Le produit intérieur brut (PIB) est exprimé en USD constants à PPA.

2. Les émissions totales de GES excluent l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF). Les points représentés pour 2030 indiquent, pour chaque pays, le niveau cible implicite d'émissions de GES hors UTCATF à l'échelle de toute l'économie du pays, calculé par le FMI sur la base des contributions déterminées au niveau national (CDN) inconditionnelles de ce pays. L'estimation de la population en 2030 se fonde sur des données démographiques des Nations Unies, avec projection de la variante moyenne. Les courbes en pointillé correspondent aux trajectoires d'émissions linéaires requises pour atteindre les objectifs annoncés à l'horizon 2030.

Source : OCDE (2021), Indicateurs de croissance verte (base de données) ; et calculs de l'OCDE à partir du tableau de bord des indicateurs du changement climatique du FMI et d'Organisation des Nations Unies (2019), World Population Prospects 2019, Édition en ligne. Rev. 1.

StatLink  <https://stat.link/w97azu>

Réduire l'intensité carbone de l'économie au-delà de 2025 nécessitera des instruments d'action de plus large portée. Une réglementation plus stricte des émissions, des prix du carbone plus élevés et des investissements publics et privés supplémentaires dans des technologies respectueuses du climat peuvent infléchir la trajectoire dans ce sens. L'expérience des pays chefs de file (Études économiques de l'OCDE : Danemark 2021) et les évaluations transnationales détaillées de l'Agence internationale de

l'énergie (IEA, 2021) confirment cette perspective. L'Autriche dispose d'atouts distinctifs dans ce domaine, mais devra également se libérer d'un certain nombre d'entraves structurelles spécifiques.

Pour aller dans le sens de son engagement politique fort en faveur de la transition climatique et de la sensibilité de la population à cette problématique, elle pourra compter avant tout sur ses capacités bien développées de recherche-développement et d'innovation (RDI) dans les technologies environnementales. Dans son examen par pays de 2020, l'AIE estime impressionnantes les capacités de l'Autriche en matière d'innovations vertes (IEA, 2020). Le bilan du pays est également solide pour ce qui est de consacrer des financements privés à la RDI. En effet, pour chaque euro de financement public consacré à la recherche environnementale, on estime que 2.5 EUR de financements privés sont mobilisés. Ce facteur multiplicatif pourrait aller jusqu'à 10 dans le cas des projets solaires. L'Autriche a également publié un premier rapport sur les dépenses de recherche, ventilées par filière technologique, des entreprises privées dans le domaine de l'énergie – une pratique exemplaire parmi les pays de l'AIE, qui aide à piloter des projets de recherche finalisée. De ces efforts, découle notamment le fait que les brevets liés à l'environnement représentent autour de 10 % de l'ensemble de demandes nationales de brevets, au-dessus de la moyenne de l'OCDE.

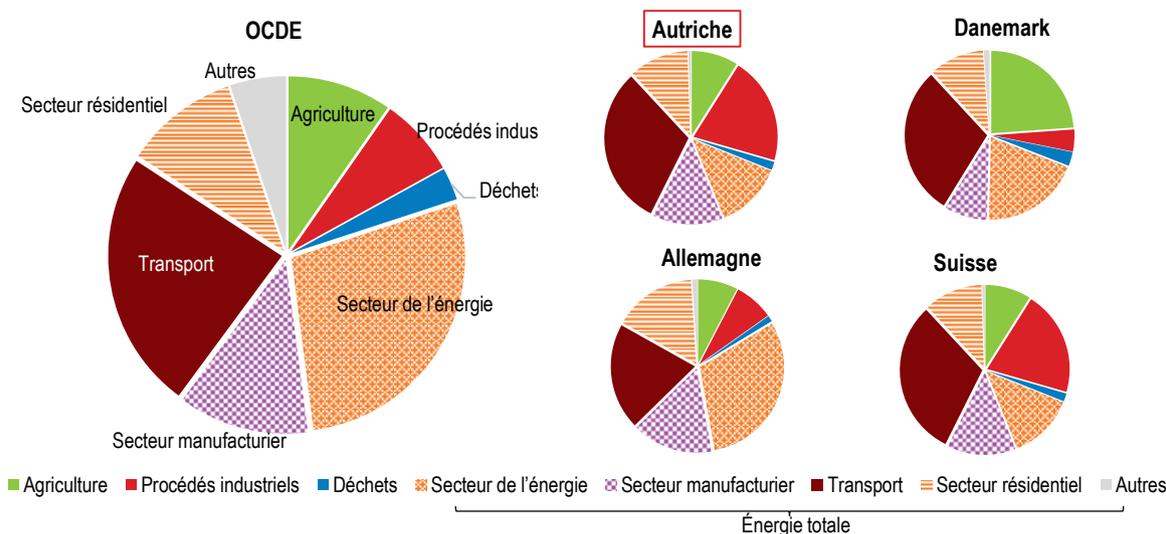
Les responsables de l'action publique souhaitent développer plus avant ces capacités pour en faire la base d'une offre internationale de nouveaux produits et services. Le ministre de l'Économie s'est doté d'une stratégie d'implantation industrielle (« *Chancenreich Österreich* ») qui vise à mettre à profit les technologies numériques et environnementales pour faire de l'Autriche l'un des 10 premiers pôles d'activité du monde d'ici 2040. Le pays entend jouer un rôle pionnier sur la scène internationale dans le secteur des technologies et des matériaux verts.

Diverses difficultés émergent du mix d'activités dominant et des habitudes de vie et de consommation de la population. Les activités industrielles représentent une part de l'économie plus importante que dans les pays comparables, et incluent des secteurs très émetteurs tels que la sidérurgie, la fabrication de papiers et cartons, le raffinage et la pétrochimie. Dans l'ensemble, les procédés industriels contribuent plus aux émissions de carbone que dans les pays comparables (Graphique 1.18). L'impact des habitudes de vie se retrouve principalement à travers les émissions dues aux transports, et surtout aux voitures particulières. Ces émissions sont d'autant plus élevées que les véhicules très polluants sont nombreux (notamment, les voitures diesel dont l'utilisation a été encouragée par le faible prix du gazole). La part des voitures électriques était encore très faible il y a peu, mais la demande a connu une forte accélération au second semestre de 2021. Les émissions de carbone liées au secteur de la construction sont également élevées, compte tenu de la structure effective de l'habitat (une part importante de la population vit dans des maisons individuelles dans des zones rurales et semi-rurales) et de la faible efficacité énergétique des bâtiments, notamment dans le secteur public.

Les défis liés à la réduction des émissions sont amplifiés par l'étalement urbain (OECD, 2019). L'introduction du « *ticket climat 1,2,3* », un titre de transport multimodal bon marché valable sur les réseaux urbains, régionaux et nationaux, et l'instauration de subventions au remplacement des systèmes de chauffage alimentés aux combustibles fossiles (voir plus bas pour plus de précisions) sont deux mesures à signaler. Le ministre de l'Environnement estime que les économies d'émissions rendues possibles par ces mesures seront amplifiées lorsque les prix du carbone auront été augmentés en parallèle et que les infrastructures de transport public auront été davantage développées.

## Graphique 1.18. Les procédés industriels et les transports sont responsables d'une grande partie des émissions

Part des émissions de GES (hors UTCATF) dans quelques pays



Source : OCDE (2021), Indicateurs de croissance verte (base de données).

StatLink  <https://stat.link/efmopr>

### Réglementations des émissions

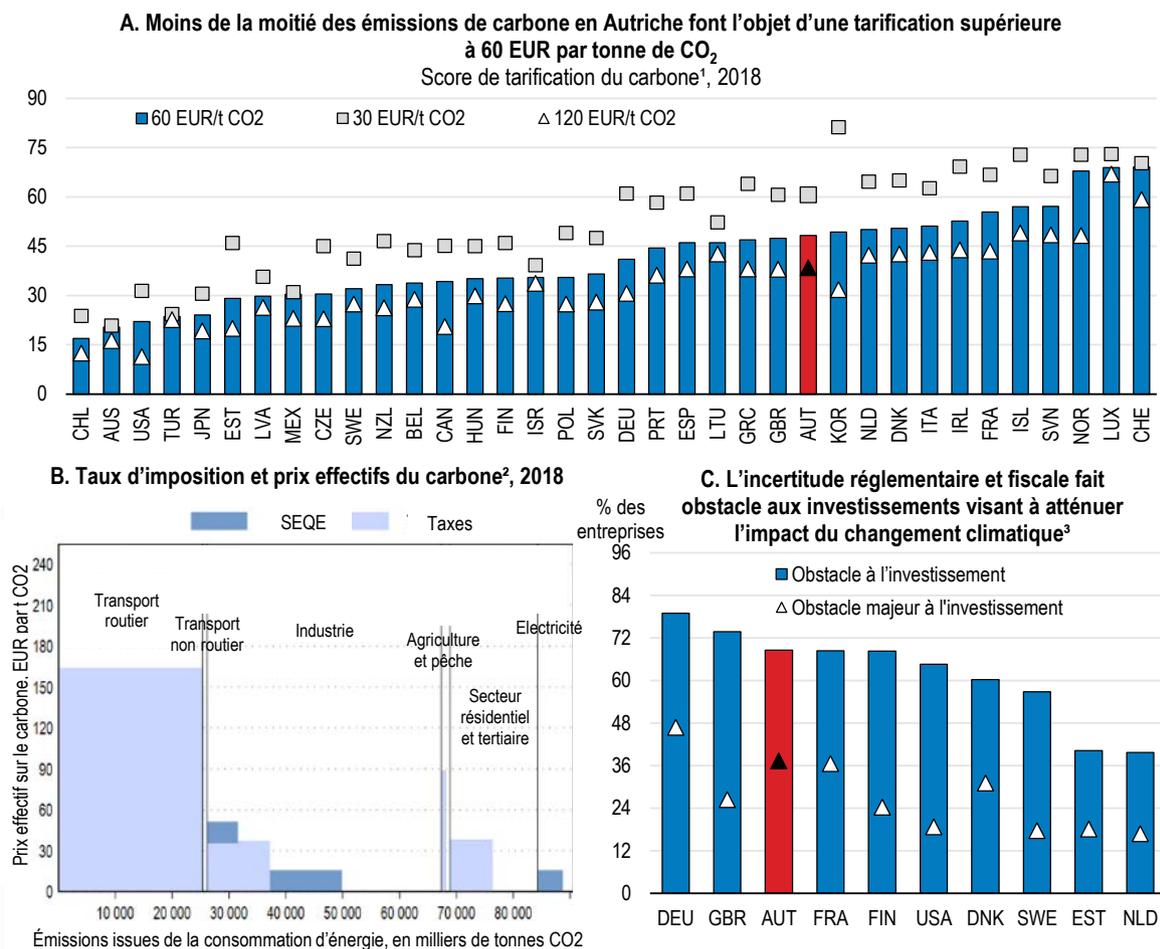
Les réglementations des émissions sont estimées en accord avec les bonnes pratiques préconisées par l'OCDE. Des mesures supplémentaires seront néanmoins requises dans les principaux domaines où on observe des fuites. Le problème le plus critique est celui de l'interdiction des voitures très polluantes. L'Autriche pourrait devoir interdire tous les nouveaux véhicules à moteur à combustion interne d'ici 2030-2035, comme les pays les plus engagés en la matière. Les responsables de l'élaboration des politiques devraient également envisager d'abaisser les limites de vitesse sur les routes, de renforcer les codes de la construction et des matériaux de construction, d'instaurer des normes plus contraignantes pour les appareils électriques et de prendre des règlements préconisant davantage de sobriété s'agissant des températures de chauffage dans les bureaux et des températures de refroidissement par défaut des appareils de climatisation. En retour, l'interdiction des technologies de captage du carbone, initialement mise en place pour des raisons de sécurité, pourrait devoir être assouplie à la lumière des évolutions technologiques. Ces technologies pourraient en effet être appelées à jouer un rôle important dans la réduction des émissions nettes de carbone.

### Prix du carbone

Les niveaux actuels des prix et des taxes applicables au CO<sub>2</sub> sont proches des moyennes internationales, mais très inférieurs aux niveaux observés dans les pays les plus avancés en la matière. Ils sont aussi plus dispersés d'un segment de marché à l'autre (Graphique 1.19). Pour l'heure, seules les émissions imputables au transport routier ont un prix supérieur à la valeur de référence de 60 EUR par tonne de CO<sub>2</sub> recommandée par l'OCDE et par l'UE, tandis que les taxes sur le diesel et l'essence (TVA comprise) figurent parmi les plus faibles de l'UE. Le prix des émissions dues à la production d'électricité et aux industries manufacturières est également inférieur aux valeurs de référence internationales. Beaucoup d'entreprises autrichiennes estiment que les incertitudes qui entourent la trajectoire à laquelle il faut s'attendre pour les prix du carbone constituent un obstacle important à leurs investissements et entravent les stratégies d'atténuation des effets du changement climatique – un problème qui semble plus inquiétant

en Autriche que dans les pays comparables (Graphique 1.19, partie B). Le projet de nouvelle taxe écosociale (Encadré 1.6) est une étape importante sur la voie de la tarification des émissions et l'Autriche est prête à harmoniser son système national d'échange de quotas d'émission avec le système de l'UE (SEQE-UE) après 2025. Les secteurs très polluants comme les transports et les bâtiments, actuellement exclus du SEQE-UE, devront donc y être intégrés d'ici 2026, ce qui fera augmenter les prix du carbone.

### Graphique 1.19. Il existe une marge de manœuvre importante pour harmoniser et augmenter les prix du carbone



1. Le score de tarification du carbone mesure le degré auquel les pays ont atteint l'objectif de tarifier à certains niveaux de référence des coûts du carbone l'ensemble des émissions de carbone liées à l'énergie. Le prix de 30 EUR par tonne de CO<sub>2</sub> correspond à une estimation basse des coûts du carbone au début et au milieu des années 2010 ; le prix de 60 EUR par tonne de CO<sub>2</sub> correspond à une estimation basse des coûts du carbone en 2030 et à une estimation intermédiaire en 2020 selon la Commission de haut niveau sur les prix du carbone ; et le prix de 120 EUR par tonne de CO<sub>2</sub> correspond à une estimation centrale du prix du carbone nécessaire en 2030 pour parvenir à la décarbonation d'ici au milieu du siècle, dans l'hypothèse où la tarification du carbone joue un rôle de première importance dans l'effort de décarbonation global.

2. Les émissions incluent les biocarburants. Il convient de noter que les prix du Système d'échange de quotas d'émission (SEQE) ont augmenté depuis 2018. Les prix effectifs du carbone sont mesurés séparément pour six secteurs économiques : transport routier, transport non routier, agriculture et pêche, consommation d'énergie dans le secteur résidentiel et commercial, industrie et production d'électricité.

3. Part des entreprises qui déclarent que les incertitudes entourant l'environnement réglementaire et la fiscalité constituent un obstacle à l'investissement dans des activités visant à atténuer les effets des événements météorologiques et à réduire les émissions.

Source : Calculs fondés sur la base de données de l'OCDE sur les prix effectifs du carbone et sur OCDE (2021), Perspectives économiques de l'OCDE, volume 2021, Numéro 1.

### Technologies et investissements de réduction des émissions

L'investissement dans les technologies de réduction des émissions est le troisième axe de progression vers la neutralité carbone. Il recouvre tous les investissements publics et privés dans les activités de production, de distribution et d'utilisation d'énergie, ainsi que dans la recherche-développement et l'innovation, en particulier :

- Les investissements dans l'électrification. Selon une estimation de l'AIE, la neutralité carbone à l'horizon 2040 nécessite une augmentation de la part de l'électricité dans le mix énergétique de l'Autriche. Une nouvelle loi sur le développement des énergies renouvelables, adoptée en 2020, vise à porter la part de l'électricité décarbonée à 100 % d'ici 2030.
- Investissements dans les véhicules propres. Les voitures, les avions et les bateaux alimentés aux carburants fossiles devraient être progressivement remplacés par d'autres modes d'alimentation, à l'électricité ou à l'hydrogène, par exemple. Les infrastructures requises pour ces nouveaux véhicules devraient être déployées. La politique de développement du réseau de bornes de recharge de la Norvège constitue un bon exemple (Encadré 1.7) (IEA, 2021).
- Rénovation énergétique des bâtiments et construction de bâtiments sobres en énergie (IEA, 2021). Une loi sur le chauffage à énergies renouvelables a commencé à financer le remplacement des systèmes de chauffage à combustibles fossiles par des alternatives électriques (les ménages des deux quintiles de revenu inférieurs bénéficient d'une aide pouvant aller jusqu'à 100 % du coût de remplacement).
- Les investissements dans d'innombrables activités de recherche-développement ont augmenté. Les projets de R-D réussis pourront solliciter des ressources complémentaires pour des essais de mise sur le marché, le déploiement d'installations pilotes et des activités de promotion plus larges, y compris des investissements dans la formation (IEA, 2021).
- La subvention à l'investissement de 7 %, mise en place à titre temporaire durant la pandémie, prévoyait un bonus supplémentaire de 7 % pour les investissements verts, et la réponse du marché a été forte. Selon un examen de l'Institut des sciences industrielles, les trois quarts des entreprises ont indiqué qu'elles n'auraient pas soumis de projets d'investissement sans cette mesure. Plus de 165 000 des 244 000 demandes provenaient de microentreprises, et un quart des nouveaux investissements étaient destinés à financer des projets verts.

#### Encadré 1.7. Mesures de la Norvège pour promouvoir les véhicules électriques

La Norvège encourage activement la transition vers les véhicules électriques. Elle est le pays d'Europe qui en possède actuellement le plus (16 % du total annuel des ventes en 2020). Son expérience donne les indications suivantes : i) la transition vers les véhicules à zéro émission est une entreprise à long terme, qui nécessite des politiques durables ; même en Norvège, avec les tendances actuelles, la décarbonation de l'ensemble du parc automobile demandera des décennies, ii) les incitations doivent être structurées de manière à encourager le remplacement des voitures les plus vieilles et les plus polluantes, plutôt que subventionner simplement l'achat de véhicules électriques neufs (les incitations fiscales devraient être plafonnées et une taxe devrait continuer de s'appliquer aux voitures électriques luxueuses) ; iii) le déploiement d'un réseau adapté de stations de recharge est primordial.

Des mesures de soutien en faveur du déploiement des stations de recharge sont en place depuis 2010, et le plan actuel vise l'installation de stations de recharge rapide tous les 50 km d'un réseau routier qui en compte 7 500. En 2021, on dénombrait 5 700 stations de recharge, contre 800 en 2015. Depuis quelques années, des opérateurs commerciaux construisent des stations de recharge sans bénéficier de subventions, en particulier dans les villes les plus importantes et le long des principaux axes routiers.

Même s'il est probable que les stations non subventionnées gagnent en viabilité, un soutien public continuera d'être nécessaire pour leur déploiement dans les zones reculées.

Les responsables de l'élaboration des politiques envisagent de remplacer la taxation actuelle des véhicules par une redevance routière kilométrique (sur la base des données GPS), modulée en fonction de la localisation et du jour/de l'heure. Ce type de taxation devrait inciter les automobilistes à internaliser les coûts de la congestion et les externalités associées. Une telle redevance peut aussi aider à compenser la perte de recettes sur la fiscalité des carburants, liée à la transition vers les véhicules électriques.

Source : OCDE, Comité EPC, Groupe de travail n° 1 (2021) ; Études économiques de l'OCDE : Norvège 2021 ; Études économiques de l'OCDE : France 2021.

Le plan autrichien pour la reprise et la résilience encourage plusieurs investissements en faveur des économies de carbone dans les domaines mentionnés plus haut (Encadré 1.5). Les projets liés au climat vont mobiliser environ 2 milliards EUR de subventions de l'UE durant la première phase en cours, soit 60 % du total des financements dédiés à l'Autriche. Ces projets portent sur des bus à zéro émission, la rénovation et la modernisation de bâtiments, la rénovation thermique de quelque 2 000 maisons individuelles et le remplacement des systèmes de chauffage au fioul et au gaz de quelque 30 000 habitations par d'autres utilisant des technologies nouvelles comme la biomasse, les pompes à chaleur et le chauffage urbain.

Les investissements verts sont financés à la fois par des investisseurs privés et publics, aux niveaux national et local, et par des partenariats public-privé. L'Autriche ne figure pas dans le peloton de tête des pays qui ont recours à des instruments de financement « vert » public et privé, mais les autorités ont commencé à évaluer ces instruments.

### *Atténuer les impacts sociaux*

La mise en œuvre de politiques environnementales plus strictes aura des effets en termes de redistribution. Les ménages à faible revenu seront davantage touchés puisqu'ils consacrent une part de leur revenu aux produits à forte intensité carbone plus élevée que les ménages à plus haut revenu. Le pouvoir d'achat des utilisateurs de voitures très polluantes et des habitants de logements à faible efficacité énergétique sera aussi particulièrement atteint. Prendre des mesures de compensation en faveur des groupes sociaux durement touchés limiterait le choc et concourrait à l'acceptabilité sociale d'une tarification plus sévère du carbone. La réforme de la taxe éco-sociale prévoit un bonus en faveur des ménages modestes et des ménages ruraux (Encadré 1.6 ci-dessus). À l'avenir, il pourrait être nécessaire que les mesures de compensation suivent l'augmentation des prix du carbone, et soient davantage ciblées. La Chambre du travail (AK) suggère qu'il serait possible d'utiliser les informations microéconomiques sur les budgets et les dépenses des ménages qui figurent dans les bases de données de l'administration publique pour concevoir des mécanismes de compensation plus ciblés et moins coûteux. Une telle approche pourrait soulever des problèmes de constitutionnalité, mais a déjà été appliquée dans le cadre du système en place de crédits d'impôt sur le trajet domicile-travail, puisque ces crédits sont fondés sur le lieu de résidence, le niveau de revenu, les temps de trajet et l'accès au réseau de transports publics.

Les responsables de l'action publique et les partenaires sociaux s'efforcent également de limiter autant que possible les effets négatifs, sur le commerce, la production et l'emploi, de la hausse des prix du carbone *via* la réorientation des échanges (fuites de carbone) vers des pays aux pratiques moins restrictifs. Ils soutiennent le « mécanisme d'ajustement carbone aux frontières » envisagé par l'Union européenne, comme une solution de deuxième choix, moins exigeante que la réglementation et la tarification globales des émissions de carbone. Des mesures d'ajustement aux frontières pourraient aider à réduire les fuites de carbone dues aux importations sur le marché européen, mais laissent de côté la question des

distorsions de concurrence sur les marchés de pays tiers. Leur conformité aux règles du commerce international devrait aussi être assurée.

## La cohésion sociale est mise à rude épreuve

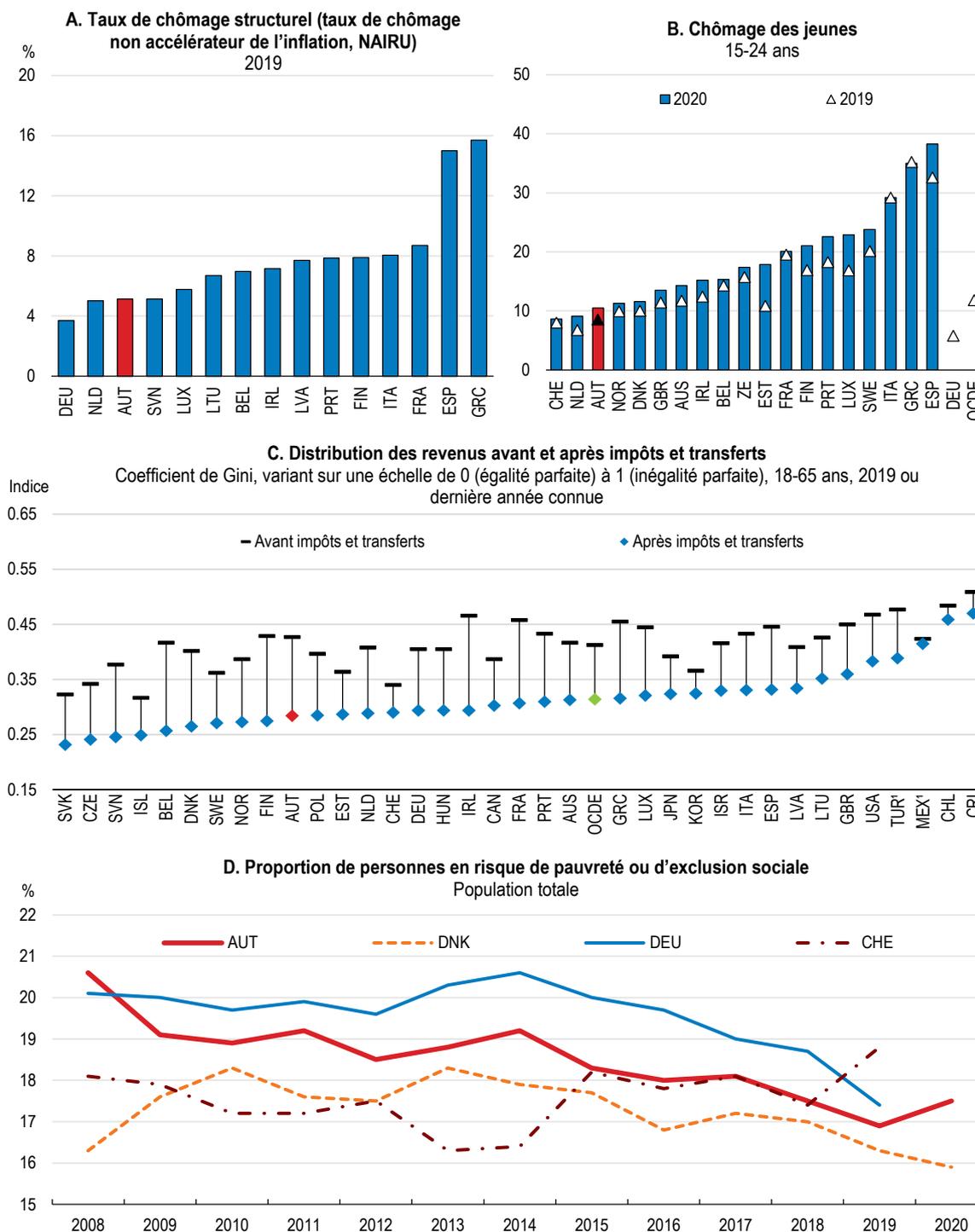
Tous les pays de l'OCDE sont confrontés à des problèmes de cohésion sociale au moment de sortir de la pandémie, les difficultés temporaires que ce choc a fait peser sur les segments vulnérables de la population ayant été aggravées par un recul durable de la demande de certaines catégories de main-d'œuvre. L'Autriche fait face à ces difficultés dans des circonstances un peu particulières. D'une part, le niveau élevé de cohésion sociale dans la population suscite des attentes quant au degré de soutien que les pouvoirs publics doivent consentir jusqu'aux changements structurels de l'après-pandémie. De l'autre, un certain nombre de vulnérabilités du marché du travail, déjà présentes avant la pandémie, n'ont fait que s'exacerber.

### ***L'Autriche est entrée dans la pandémie forte d'un haut degré de cohésion sociale présentant certaines faiblesses***

Le taux de chômage structurel et le taux de chômage des jeunes en Autriche figuraient parmi les plus bas de l'OCDE avant la pandémie, même si les résultats d'ensemble masquaient des fragilités dans certains segments, notamment dans l'emploi des femmes et des seniors (OECD Jobs Strategy, 2018) (Graphique 1.20), parties A et B). Le système de prélèvements et de prestations réduisait les inégalités de revenu et le filet de protection sociale classique avait permis une baisse tendancielle des risques de pauvreté (Graphique 1.20, parties C et D). Les transferts pendant la pandémie ont été progressifs et le coefficient de Gini a quelque peu diminué en 2020 (par rapport à un scénario contrefactuel hypothétique hors COVID) (Christl et al., 2021). Le choc de la pandémie sur le marché du travail a été largement absorbé : 35 % des 40 % d'heures ouvrées totales perdues ont été compensées par le dispositif de chômage partiel, et 5 % seulement se sont traduites en chômage (Graphique 1.21).

Dans le même temps, certains segments particuliers du marché du travail - déjà fragilisés avant la pandémie - ont été exposés à de fortes difficultés (OECD, 2020). Dans les services d'hébergement et de restauration (où l'emploi atypique représentait déjà 45 % de l'emploi avant le choc), les heures ouvrées ont diminué de 90 %, et 40 % se sont traduites en chômage. Dans le secteur des arts, spectacles et loisirs (où les contrats atypiques prédominaient à 55 %), les heures ouvrées ont diminué de 50 % et 15 % de ces heures perdues sont passées en chômage (WIFO, 2021 ; Böheim and Leoni, 2020). La disparité des règles de prestations de revenu minimum d'un Land à l'autre, qui aboutit à des écarts dans les aides versées aux très bas revenus d'activité, constitue encore une faiblesse du système des aides (OECD, 2020).

## Graphique 1.20. Les performances globales du marché du travail et les transferts sociaux permettant de maintenir la cohésion sociale avant la pandémie

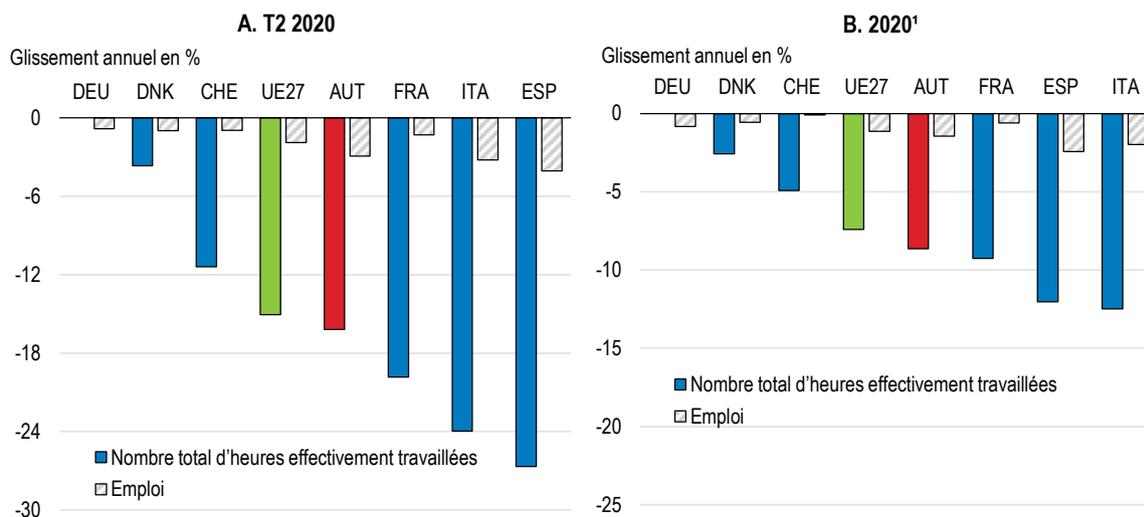


1. Après impôts et avant transferts pour le Mexique et la Turquie.

Source : OCDE (2021), Perspectives économiques de l'OCDE : statistiques et projections (base de données) ; Statistiques de l'OCDE sur le marché du travail (base de données) ; Statistiques de l'OCDE sur les prestations et questions sociales (base de données) ; et Eurostat (2021), Personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, par âge et sexe (base de données).

## Graphique 1.21. La protection sociale a permis d'éviter des pertes d'emplois pendant la pandémie

Diminution du nombre d'heures effectivement travaillées et de l'emploi



Note : Le nombre total d'heures effectivement travaillées correspond au nombre d'heures travaillées dans l'emploi principal occupé par les salariés de 20-64 ans. Indice 2006 = 100

1. Moyenne établie à partir des données couvrant la période T1-T3 2020.

Source : Eurostat (2021), Statistiques de l'Enquête sur les forces de travail.

StatLink <https://stat.link/vz6xmc>

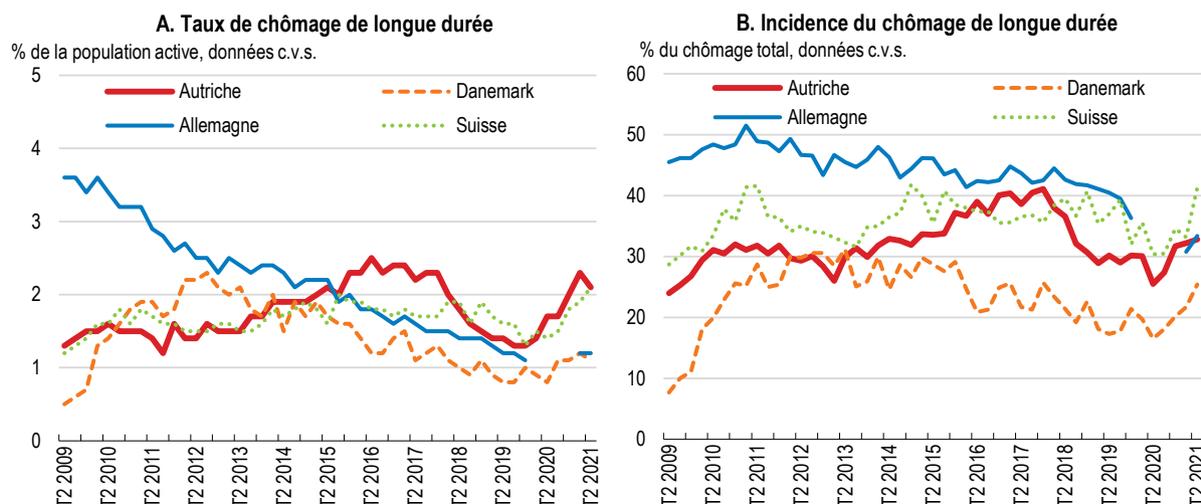
### La pandémie a exacerbé les facteurs de vulnérabilité préexistants du marché du travail

#### Réinsérer les chômeurs de longue durée

Le chômage de longue durée a augmenté au cours des dix dernières années, même si son niveau initial était peu élevé. La situation s'est améliorée pendant la forte expansion macroéconomique qu'a connue l'Autriche entre 2017 et 2019. Une fraction des salariés ayant perdu leur emploi au cours de la pandémie n'a pas pu profiter de la phase de reprise initiale, si bien que le taux de chômage de longue durée a atteint des sommets historiques (Graphique 1.22). Toutefois, nombre d'entre eux ont retrouvé un emploi par la suite compte tenu du resserrement du marché du travail, ainsi que des nouveaux dispositifs de soutien mis en place par les pouvoirs publics – notamment des initiatives « Corona Job Offensive » et « Tremplin » (Sprungbrett), dont on estime qu'elles ont favorisé la création d'un nombre considérable d'emplois – et la situation s'est, en moyenne, améliorée. Pour autant, plusieurs signes sont annonciateurs de difficultés structurelles à venir.

## Graphique 1.22. Le chômage de longue durée a augmenté

Chômage de longue durée parmi les 20-64 ans



Source : Eurostat (2021), Statistiques de l'Enquête sur les forces de travail.

StatLink  <https://stat.link/5zou7r>

Une analyse statistique réalisée avant la pandémie avait identifié trois facteurs majeurs influant sur le chômage de longue durée : un faible niveau d'instruction, un âge avancé et une santé précaire. Ainsi, près de 40 % des chômeurs de longue durée ne sont pas allés au-delà de la scolarité obligatoire, 50 % sont âgés de plus de 55 ans et 53 % ont des problèmes de santé (WIFO, 2018). Pas moins de 40 % sont âgés de 25 à 40 ans, soit un âge bien en deçà de l'âge naturel de départ à la retraite. La part des jeunes parmi les chômeurs de longue durée pourrait s'accroître encore dans l'avenir, étant donné que le taux de recrutement des jeunes (le rapport embauches/emploi) a diminué de 4 points de pourcentage en 2020, soit davantage que dans les pays comparables (où il a diminué d'un point) et que dans la zone OCDE en moyenne (où il a reculé de 2 points).

L'enracinement du chômage de longue durée constituerait une menace sérieuse pour la cohésion sociale. Des passerelles (ou « tunnels ») existent encore entre le chômage de longue durée et la retraite anticipée, mais les autorités sont en train de les réduire.

Des comparaisons internationales laissent à penser que le décalage entre l'offre et la demande de compétences s'accroît pendant les graves récessions économiques, la demande de compétences obsolètes qui disparaît n'étant pas intégralement remplacée lors des phases de reprise ultérieures (Jaimovich and Siu, 2018). Le chapitre 2 met en évidence l'apparition de ce phénomène dès avant la pandémie (qui se traduit par un éloignement de la courbe de Beveridge par rapport à l'origine des axes) et laisse entrevoir la possibilité d'une dégradation en 2020 (Graphique 1.14). Un examen comparé de la courbe de Beveridge entre les régions d'Autriche conclut à une dégradation tendancielle dans l'ensemble des régions (Böheim and Christl, 2021). Une simulation réalisée sur le marché du travail autrichien en 2020 montre que si les emplois nécessitant le traitement d'informations complexes ne risquent pas d'être automatisés au cours de la décennie à venir, il n'en va pas de même pour nombre d'emplois de bureau caractérisés par des tâches répétitives. Certaines qualifications seront moins demandées, ce qui accentuera le risque d'une hausse du chômage de longue durée (Stephany and Lorenz, 2021).

Les pouvoirs publics ont amorcé une stratégie de réponse selon quatre axes (OECD, 2021) :

1. La montée en compétences des chômeurs de longue durée est le premier levier d'action (OCDE, 2021). Celle-ci est mise en œuvre dans le cadre des politiques générales de formation tout au long de la vie. La difficulté particulière que posent les chômeurs de longue durée tient à l'érosion extrême de leurs compétences, de leur motivation et de leur réputation. Les employeurs potentiels sont les mieux placés pour les aider à renforcer leurs compétences et à redevenir productifs. Il faut également qu'ils bénéficient d'une prise en charge spécifique de la part des services publics de l'emploi (OCDE, 2021). La charge de travail par conseiller (le nombre de demandeurs d'emploi par agent en contact direct avec le public) est dans la moyenne en termes de comparaison internationale, et certains signes indiquent qu'il pourrait y avoir une pénurie de personnel spécialisé pour traiter les cas difficiles (ICON Institute, 2016). L'« Initiative Corona », lancée récemment, a pour but de renforcer l'orientation professionnelle et le conseil, en tenant compte des besoins individuels.
2. Réduire les coûts liés à l'emploi de chômeurs de longue durée, au moyen de baisses de cotisations sociales ou d'aides à l'emploi temporaires, peut renforcer la demande de cette main-d'œuvre. La dernière édition des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* laisse à penser que des mesures de ce type sont utiles pour empêcher que certains actifs ne s'éloignent du marché du travail, tout en évitant de subventionner des embauches qui auraient eu lieu en tout état de cause. Le chapitre 2 montre que le niveau élevé du coin fiscal sur le travail alourdit les coûts d'emploi en Autriche. Des aides à l'emploi ciblées sur les chômeurs de longue durée ont été mises en place en 2021 (notamment le programme « Tremplin » (*Sprungbrett*) qui vise à réinsérer 50 000 chômeurs de longue durée au moyen de 300 millions EUR d'aides à l'emploi au total).
3. Les aides à la création d'entreprise favorisent l'entrepreneuriat en encourageant les chômeurs à créer leur propre activité (OCDE, Jobs Strategy, 2018). L'édition 2021 des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* insiste sur leur capacité évidente à contribuer au redressement de l'emploi après la pandémie (OCDE, 2021). Le travail indépendant pourrait être développé davantage en Autriche, comme on le verra plus loin (Graphique 1.24).
4. L'Initiative Corona prévoit des aides à la création d'entreprise. Des réformes complémentaires destinées à stimuler la concurrence et l'entrée de nouveaux arrivants dans les activités de services seraient utiles.
5. Les dispositifs de création d'emploi dans le secteur public financent des emplois temporaires non marchands, qui n'auraient pas été créés sans intervention publique (OCDE, 2021). La capacité à long terme de ces dispositifs de réinsérer durablement leurs bénéficiaires sur le marché du travail est mise en doute (Card *et al.*, 2017), mais des évaluations récentes de l'OCDE indiquent qu'ils peuvent être d'une certaine utilité dans des circonstances extrêmes (OCDE, 2021). L'Autriche a mis en place en 2021 un dispositif de garantie d'emploi, déployé à petite échelle, mais innovant. Plutôt que de proposer les emplois garantis habituels dans le secteur public, le dispositif associe les trois options antérieures dans un seul et même cadre individualisé (Kasy and Lehner, 2021). Ce dispositif mérite d'être suivi de près (Encadré 1.8).

### Encadré 1.8. Un programme de garantie d'emploi universelle en Basse-Autriche

Un dispositif expérimental de garantie d'emploi universelle, géré par le Service public de l'emploi autrichien et conçu en coopération avec des économistes de l'université d'Oxford, a été lancé dans la ville de Marienthal en 2021 (où a été réalisée une étude sociologique pionnière sur les conséquences du chômage de longue durée dans les années 1930 - Jahoda *et al.*, 1931).

Le dispositif garantit un emploi entièrement rémunéré à chaque habitant de Marienthal au chômage depuis plus de 12 mois. Outre qu'ils bénéficient d'une formation et d'une assistance, tous les bénéficiaires ont accès à un emploi garanti rémunéré au moins au niveau du salaire minimum, dans le

secteur public ou privé, ou sous le statut de travailleur indépendant, pour une durée pouvant aller jusqu'à trois ans. La participation au programme est entièrement facultative.

Les bénéficiaires commencent par suivre un cursus préparatoire de deux mois, incluant une formation individuelle et, pour ceux qui en ont besoin, un accompagnement par des psychologues et des travailleurs sociaux expérimentés. On les aide ensuite à trouver un emploi approprié subventionné dans le secteur privé, ou bien à créer leur propre microentreprise, en fonction de leurs compétences et de leur connaissance des besoins locaux. Les options proposées sont : i) un emploi dans une entreprise nouvellement créée (menuiserie, rénovation, jardinage, aide aux personnes âgées et garde d'enfants) ; ii) un projet créé par le bénéficiaire lui-même (la mise en place d'une piste cyclable locale, par exemple) ; et iii) un emploi aidé sur le marché du travail normal.

Le service public de l'emploi finance ce projet, qui coûtera 7.4 millions EUR. On estime que les aides aux chômeurs versées sur une année représentent un coût budgétaire d'environ 30 000 EUR par bénéficiaire en Autriche. Le coût estimé du projet est de 29 841 EUR par bénéficiaire. Ses concepteurs estiment que les emplois nouvellement créés pourraient générer plus de 380 000 EUR de recettes fiscales.

Le projet prévoit des modalités d'évaluation très précises. Il sera suivi par une équipe internationale de chercheurs. Un plan d'évaluation a été enregistré auprès de l'Association économique américaine (AEA). Un rapport d'évaluation détaillé sera publié en 2024.

**Tableau 1.4. Marché du travail, partenariat social et conventions collectives : recommandations antérieures de l'OCDE et mesures prises**

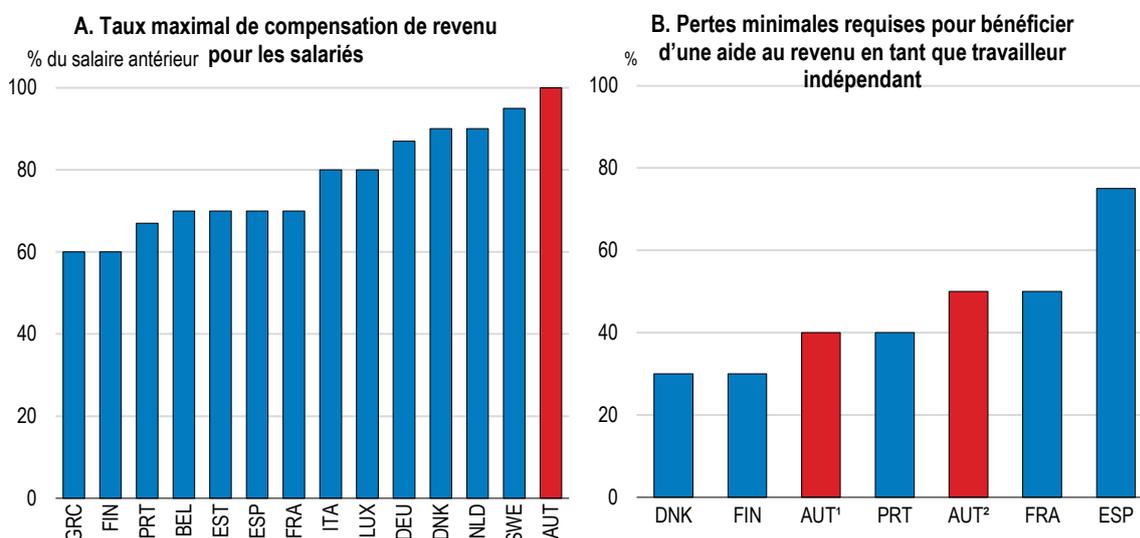
Recommandations antérieures de l'OCDE	Mesures prises
L'utilisation de la main-d'œuvre reste faible. Réduire autant que possible les effets de distorsion liés à la fiscalité, qui freinent le passage de l'emploi à temps partiel à un emploi à temps plein.	Alléger la ponction fiscale sur les emplois marginaux ( <i>geringfügige Beschäftigungen</i> ) et à temps partiel est considéré par les autorités comme la mesure fiscale la plus efficace pour renforcer le taux d'activité. La « réforme fiscale éco-sociale » (présentée à la population en octobre 2021) contient des objectifs de réduction des taux d'imposition pour différentes tranches de revenu (encadré 1.6). Les cotisations d'assurance maladie des personnes ayant de faibles revenus d'activité seront également réduites.
De nouvelles formes de travail brouillent la distinction entre travail salarié et indépendant. Adapter le droit du travail et le système de partenariat social pour améliorer la représentation et la protection des travailleurs des plateformes.	Aucune mesure prise jusqu'ici. Une consultation a été engagée entre les partenaires sociaux en vue de l'élaboration de recommandations dans ce domaine.
Dégager des marges de manœuvre pour réduire les prélèvements sur le travail en faveur des personnes ayant de faibles revenus d'activité en augmentant les impôts sur la consommation, les taxes environnementales et les droits de succession. Envisager de remplacer les taux réduits de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) par des transferts ciblés.	L'Autriche a acquis une certaine expérience avec les « droits de succession » prélevés jusqu'en 2008 et un « impôt sur la fortune » aboli au cours des années 1990. D'après les autorités, des modèles permettant de simuler les effets qu'auraient de tels impôts laissent à penser qu'ils seraient contre-productifs et que leurs recettes seraient insuffisantes au regard des coûts administratifs connexes. Dans le cadre de la réforme fiscale éco-sociale, il est prévu de mettre en place des taxes sur le carbone augmentant progressivement à partir de juillet 2022 (encadré 1.6).
Renforcer les dispositifs d'incitation des entreprises à proposer des places d'apprentissage, notamment dans les métiers affectés par la transformation numérique.	Une prime d'apprentissage instaurée en 2020 a contribué au financement de 25 000 nouvelles places d'apprentissage. Le dispositif de subventionnement « <i>Digi Scheck</i> » créé en 2021 dans le cadre du système de financement de l'apprentissage en entreprise soutient ce type de formation dans les domaines des technologies numériques, de la durabilité, de l'efficacité énergétique, de l'économie circulaire et de l'entrepreneuriat.
Continuer de développer des programmes spéciaux de formation tout au long de la vie axés sur les compétences numériques. Associer plus étroitement les organisations patronales à la conception et à la gestion de ces programmes de formation.	Divers programmes connexes, notamment des « chèques pour le renforcement des compétences numériques », des « stages d'innovation » et le programme « <i>Digital Pro Bootcamps</i> » ont été mis en place en 2020-21, en sus de l'initiative « <i>Fit4internet</i> » lancée en 2019.

## Mieux soutenir les travailleurs à leur compte et indépendants

Les actifs sous contrat de travail atypique ont souffert davantage pendant la pandémie, car ils étaient moins bien protégés que les salariés classiques par le système normal de protection sociale et par les mesures spécifiquement liées au COVID-19 (OCDE, 2021f). Les travailleurs indépendants – qui représentent une faible proportion de la main-d'œuvre en Autriche, mais emploient plus d'apprentis que dans d'autres pays – sont ceux qui ont été le plus mis en difficulté. Depuis 2009, ils ont la possibilité de souscrire volontairement une assurance chômage, mais seule une proportion négligeable d'entre eux l'avait fait avant la pandémie (0,3 %). Leur taux de souscription s'est légèrement redressé après le printemps 2020. Le taux de compensation de leurs pertes de revenu et leur taux de recours aux dispositifs de soutien liés au COVID-19 ont été plus faibles que pour les salariés et inférieurs à ceux mesurés pour les travailleurs indépendants dans des pays comparables (Graphique 1.23). Il leur a été également difficile d'emprunter pour préserver leurs moyens d'existence, les ressources propres limitées de nombre de travailleurs indépendants ayant limité leur accès au crédit bancaire. Ceux qui ont été confrontés à de sérieuses difficultés ont certes bénéficié des transferts du fonds de secours (*Härtefall-Fonds*), mais plus de 30 % des travailleurs indépendants ont subi d'importantes pertes de revenu. Les enfants de travailleurs indépendants, en particulier lorsque leurs deux parents l'étaient, sont ceux qui ont le plus souffert de la situation (University of Vienna, 2020 ; WIFO, 2020).

### Graphique 1.23. Les travailleurs indépendants ont reçu moins d'aides que les salariés

Mars-septembre 2020



Note : Dans la partie B du graphique, AUT1 désigne les aides versées aux entreprises au titre de leurs coûts fixes, et AUT2 les aides du fonds de secours versées aux travailleurs indépendants et aux microentreprises. Pour la Finlande, il s'agit de l'aide financière destinée aux travailleurs indépendants.

Source : Eurofound (2021), « COVID-19: Implications for employment and working life », Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

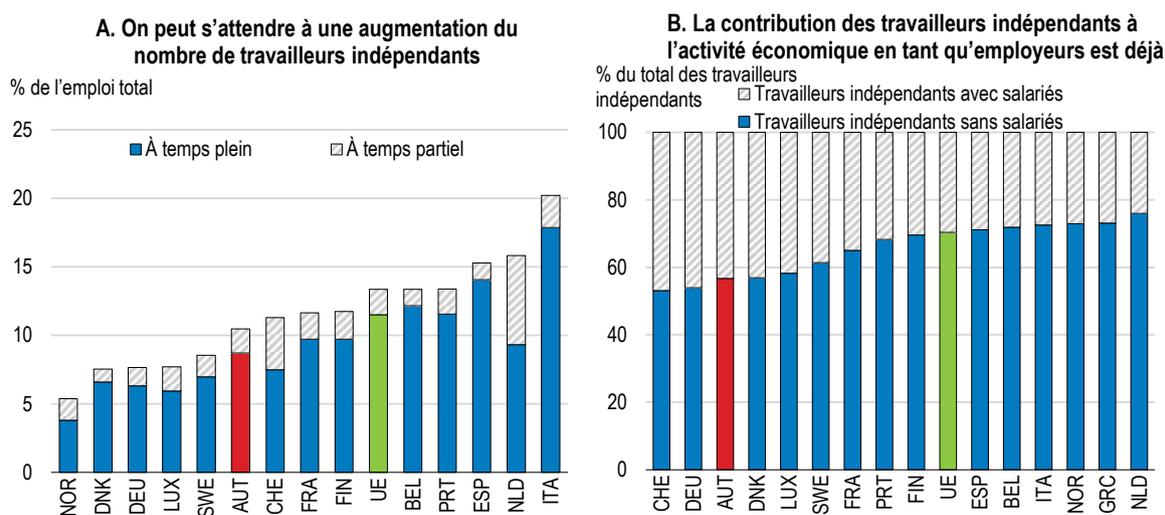
StatLink  <https://stat.link/cfok1d>

La situation économique des travailleurs indépendants a suscité des débats pendant la pandémie, dont la conclusion a été que leur protection contre les chocs systémiques était insuffisante au regard des normes de protection sociale prévalant en Autriche. Les partenaires sociaux ont engagé des consultations sur cette question en vue de formuler des recommandations conjointes à l'intention des pouvoirs publics. Cette

situation met non seulement à mal la cohésion sociale, mais elle décourage en outre les créateurs d'entreprises éventuels. Les actifs qui envisagent de passer du statut de salarié à celui d'entrepreneur, ainsi que les nouveaux arrivants sur le marché du travail envisageant de créer leur propre activité s'exposent à des risques importants. Or, l'OCDE a mis en lumière le rôle évident que cette catégorie peut jouer comme moteur de création d'emploi et d'inclusion sociale après le choc du COVID-19 (OECD, 2021). On peut aussi s'attendre à ce que les travailleurs indépendants occupent dans l'avenir une place plus importante dans l'économie autrichienne (Graphique 1.24). Il faudrait aligner leur protection sociale sur celle des autres groupes sociaux.

### Graphique 1.24. Le travail indépendant pourrait être appelé à se développer dans l'avenir

Proportion de travailleurs indépendants parmi les 15-64 ans, 2020.



Source : Eurostat (2021), « Emploi par sexe, âge, statut professionnel et temps plein/temps partiel », Enquête sur les forces de travail.

StatLink  <https://stat.link/ar3fen>

### Prendre de nouvelles mesures pour remédier aux inégalités entre les sexes

La pandémie a accentué les écarts entre hommes et femmes en Autriche. La double charge des responsabilités professionnelles et familiales a davantage pesé sur les femmes que sur les hommes (WIFO, 2021 ; Böheim and Leoni, 2020). Les pertes d'emplois ont été légèrement supérieures pour les hommes, notamment du fait de la contraction de l'activité dans la construction, pendant la pandémie. Toutefois, les pertes globales de revenu subies par les femmes ont été plus importantes, du fait d'une réduction plus marquée de leur nombre d'heures travaillées. Les dispositifs de revenu de remplacement ont compensé les pertes subies par les hommes et les femmes de manière plutôt équilibrée (Christl *et al.*, 2021). Cela étant, les femmes très qualifiées ont eu tout particulièrement du mal à concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales pendant la pandémie (Bock-Schappelwein *et al.*, 2020).

Les écarts entre les sexes étaient déjà importants avant la pandémie, du fait d'un modèle traditionnel de répartition des responsabilités professionnelles et familiales profondément enraciné (OECD, 2015). Cette répartition sexuée des rôles perdure, en dépit des nombreuses initiatives prises par les pouvoirs publics en vue d'instaurer un plus juste équilibre. Alors que les jeunes femmes sont, en moyenne, plus diplômées que leurs homologues masculins, la majorité des femmes ayant des enfants se retirent complètement ou partiellement du marché du travail jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge scolaire et, dans certains cas, jusqu'à

ce qu'ils aient achevé leurs études secondaires. Le plan autrichien pour la reprise et la résilience prévoit une mesure de partage obligatoire des cotisations de retraite (*Pensionssplitting*), qui devrait atténuer les écarts de pension entre les hommes et les femmes à l'âge de la retraite. Le système de congé parental, qui permet une répartition asymétrique de ce congé entre les mères et les pères, contribue à perpétuer ce modèle. Ce sont également les femmes qui assument aujourd'hui pour l'essentiel la charge d'un parent âgé dépendant (Unbehaun *et al.*, 2014). Toutes ces responsabilités limitent leurs choix de vie et privent la société d'un gisement de talents. À l'échelle d'une vie, les perspectives de carrière, l'évolution des revenus et les possibilités de participer à la vie publique divergent selon qu'on est un homme ou une femme, ce qui est source d'insatisfaction dans des pans de plus en plus larges de la société, tant pour des femmes que pour des hommes.

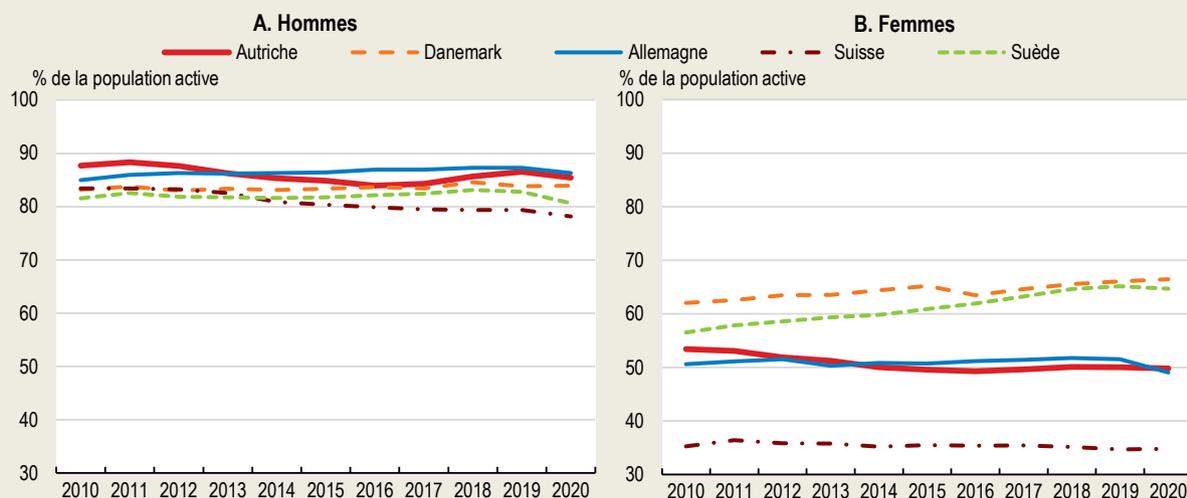
Juste avant la pandémie, le taux d'activité à temps plein des femmes était un des plus faibles parmi les pays comparables (Graphique 1.25), tandis que leur taux d'emploi à temps partiel était un des plus élevés. Les insuffisances de l'offre de structures d'accueil des jeunes enfants ont été mises en relief pendant la pandémie (Graphique 1.26). Un consensus social et politique plus fort pourrait émerger de cette expérience en faveur d'un rattrapage plus rapide par rapport à la norme des pays avancés dans ce domaine.

L'inscription dans la loi d'un droit d'accès des parents à des structures d'accueil des jeunes enfants mises à la disposition de tous, dès le premier anniversaire de leur enfant, est une option qui est actuellement examinée en Autriche. Dans des travaux antérieurs de l'OCDE, il avait été recommandé d'adopter un cadre d'action intégré pour réduire les déséquilibres entre hommes et femmes, articulé autour de quatre axes : i) rendre le système de prélèvements et de prestations plus favorable à l'emploi ; ii) assurer un meilleur équilibre du système de congé parental entre les mères et les pères ; iii) améliorer sensiblement l'offre de structures de prise en charge des enfants et des personnes âgées (tout en préservant une certaine souplesse quant à l'âge de scolarisation des très jeunes enfants pour tenir compte des préférences parentales, ainsi que des avancées de la recherche pédagogique) ; et iv) favoriser l'adoption de pratiques plus souples dans le monde du travail (OECD, 2015). D'après une simulation de l'OCDE, si l'écart de taux d'activité entre hommes et femmes était comblé à l'horizon 2030, la croissance du PIB annuel pourrait augmenter de 0.7 point de pourcentage an en Autriche, soit un des gains les plus conséquents ressortant de cette simulation réalisée à l'échelle de la zone OCDE (OECD, 2012). Ce résultat confirme qu'une offre plus importante, de meilleure qualité et plus souple, de services d'accueil des jeunes enfants, y compris sous des formes innovantes comme les nourrices et assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s (Graphique 1.26 et Encadré 1.9), serait bénéfique à la croissance, au bien-être, à la cohésion sociale et à la viabilité à long terme des finances publiques.

Le système de congé parental a été amélioré ces dernières années, les incitations à une utilisation équilibrée des droits à congé entre les mères et les pères ayant été renforcées. Ces dispositions restent cependant peu utilisées. D'après les conclusions d'une analyse empirique approfondie du congé parental et des mécanismes de soutien des services d'accueil des jeunes enfants autrichiens publiée en 2021, les mesures prises par les pouvoirs publics ont davantage d'impact sur les écarts entre hommes et femmes sur le marché du travail lorsqu'elles sont étayées par des évolutions favorables des préférences et des normes sociales concernant les choix des deux sexes en matière d'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle (Kleven *et al.*, 2021).

## Graphique 1.25. Le taux d'activité des femmes pourrait augmenter sensiblement

Taux d'emploi à temps plein, par sexe, des personnes âgées de 20 à 64 ans



Source : Eurostat (2021), « Emploi par sexe, âge, statut professionnel et temps plein/temps partiel », et « Population active par sexe, âge et nationalité », Enquête sur les forces de travail.

StatLink  <https://stat.link/iz9f5b>

### Encadré 1.9. Faciliter le retour au travail des mères : l'expérience de la Norvège, de la Suède et de l'Allemagne

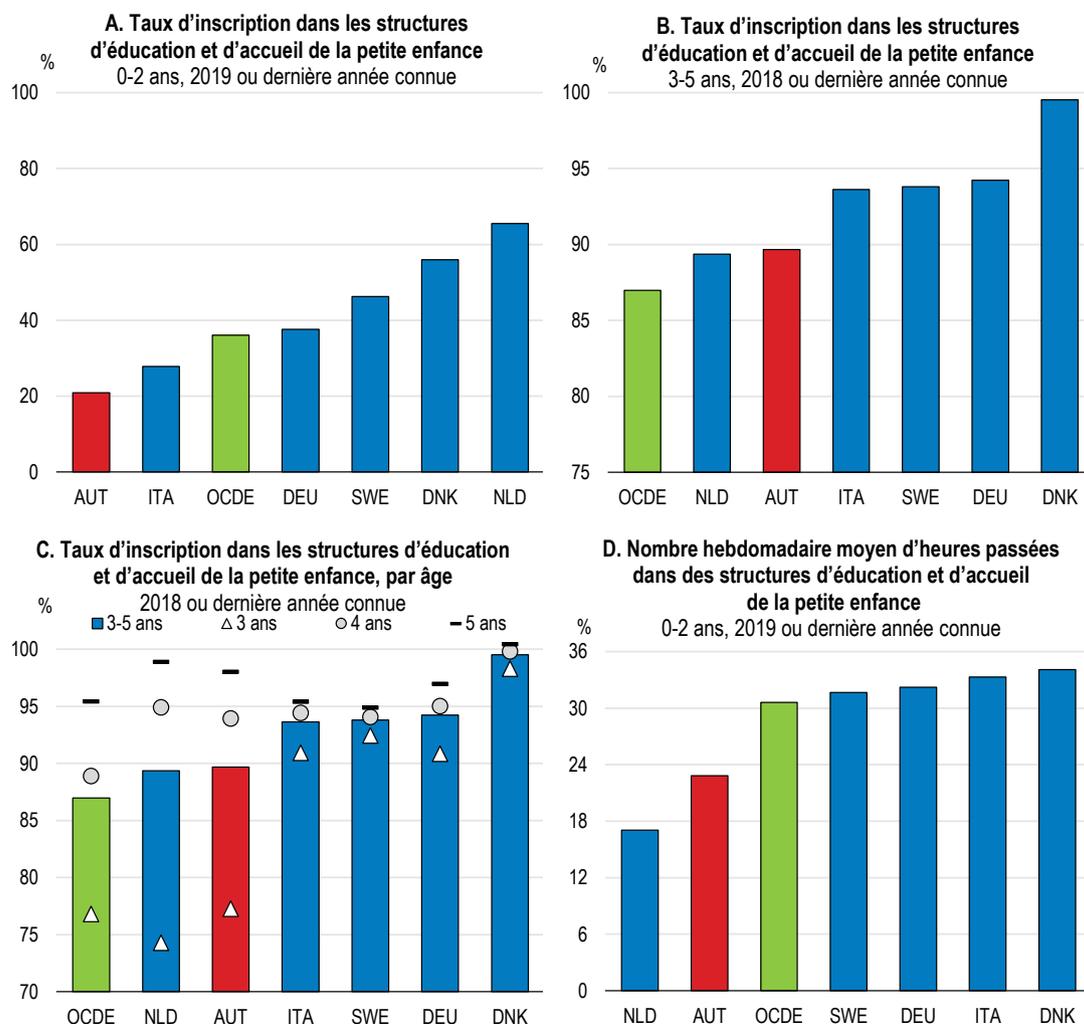
L'expérience d'autres pays conduit à penser qu'un plus large accès aux services d'accueil de la petite enfance conjugué à une réduction de leur coût améliore considérablement l'offre de main-d'œuvre féminine. En Norvège, par exemple, une réforme menée dans les années 2000 pour développer l'accès à ces services d'accueil et en réduire le coût a contribué à une hausse de leur fréquentation parmi les enfants âgés d'un à deux ans, qui est passée de 40 % en 2002 à 80 % en 2012. Cette réforme a tiré vers le haut l'emploi et les revenus d'activité des femmes, et permis à un plus grand nombre de celles vivant en couple de prendre un emploi à temps plein. Elle a également entraîné une évolution des mentalités à l'égard des structures d'accueil de la petite enfance, puisque la part des mères estimant que l'accueil à temps complet dans ces structures constitue la meilleure solution de garde pour les enfants de trois ans s'est hissée de 41 % en 2002 à 72 % en 2010. En Suède aussi, le développement des structures d'accueil des jeunes enfants s'est accompagné d'une augmentation de l'emploi des femmes et d'une hausse régulière de la proportion de femmes travaillant à temps plein.

Des droits à congé parental bien conçus et équilibrés permettent également aux parents de concilier responsabilités professionnelles et familiales dès le plus jeune âge de l'enfant. Des incitations à un partage du congé parental entre les pères et les mères plus égalitaire que dans les systèmes asymétriques traditionnels contribuent à encourager une répartition plus équitable du travail rémunéré et non rémunéré au sein de la famille, y compris après la période de congé parental. La « prime de partenariat » (*Partnerschaftsbonus*) en vigueur en Allemagne en offre un exemple intéressant. Le système de congé parental comporte trois types de prestation – l'allocation parentale de base (*Basiselterngeld*), l'allocation parentale plus (*Elterngeld Plus*) et la prime de partenariat (*Partnerschaftsbonus*) – et permet aux parents de bénéficier de prestations supplémentaires i) s'ils se partagent les droits à congé parental de manière plus équilibrée, et ii) s'ils recommencent tous les deux à travailler à la fin du congé parental. Les prestations

servies s'échelonnent entre 300 EUR et 1 800 EUR, selon le revenu des deux parents avant la naissance. Un simulateur d'allocation parentale est mis à la disposition du public sur un site internet spécifique, afin que les parents puissent calculer leurs droits à prestations en fonction de divers paramètres.

Source : Études économiques de l'OCDE : Pays-Bas 2021 ; Germany's Partner Bonus, 2021.

## Graphique 1.26. L'offre de structures d'accueil et d'éducation des jeunes enfants pourrait être nettement améliorée



Note : Dans la partie C du graphique, des décalages éventuels entre les données relatives à la scolarisation et la couverture des données démographiques peuvent conduire à des incohérences en ce qui concerne les taux de scolarisation. Les données de la partie D sont des estimations fondées sur l'Enquête de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC). Les données se rapportent aux enfants pris en charge dans des structures d'accueil (telles que des garderies, des crèches ou des établissements préscolaires, aussi bien publics que privés), à la garde de jour organisée dans une famille hôte et aux services d'accueil fournis par des assistant(e)s maternel(le)s professionnel(le)s. Voir la source pour obtenir de plus amples informations. Voir la source pour obtenir de plus amples informations.

Source : OCDE (2021), « Politiques des pouvoirs publics concernant les familles et les enfants (PF) », base de données de l'OCDE sur la famille.

Tableau 1.5. Égalité hommes-femmes : recommandations antérieures de l'OCDE et mesures prises

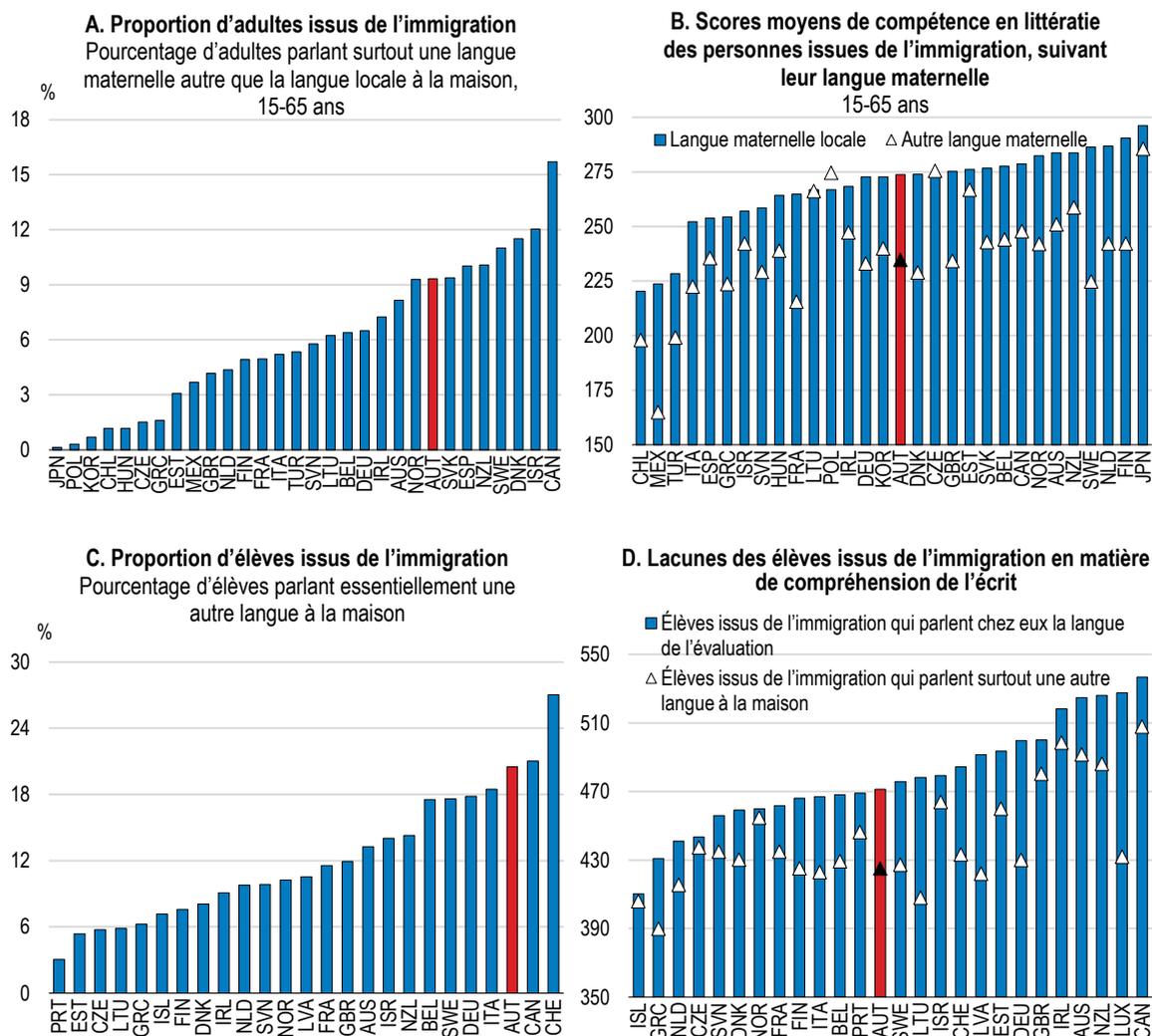
Recommandations antérieures de l'OCDE	Mesures prises
Renforcer l'offre de structures d'accueil et d'éducation des jeunes enfants à temps plein. Envisager d'instaurer un droit d'accès à ces services inscrit dans la législation.	Un accord conclu entre le gouvernement fédéral et les États fédérés ( <i>Länder</i> ) pour la période 2018-22 a permis d'améliorer l'offre de services d'accueil des enfants de moins de 3 ans, de favoriser un développement de l'offre d'assistant(e)s maternel(le)s qualifié(e)s, et de prolonger les horaires d'ouverture pendant l'année. De nouvelles places en structure d'accueil ont été financées pour les enfants de 3 à 6 ans. Le gouvernement investit également dans le développement de la scolarisation à temps plein, l'objectif étant que 40 % des enfants soient scolarisés à temps plein d'ici à 2025. L'administration centrale attribue les fonds en coopération avec les autorités des <i>Länder</i> , sur la base d'indicateurs numériques.
Conserver un cadre réglementaire permettant l'arrivée de nouveaux prestataires et le développement des capacités d'accueil des jeunes enfants, dans le respect de normes de qualité et de sécurité appropriées. Les subventions allouées à ces services devraient être accordées de manière équitable entre prestataires publics, à but non lucratif et à vocation commerciale, afin de stimuler la concurrence et l'innovation.	L'accord entre le gouvernement fédéral et les <i>Länder</i> qui régit actuellement les services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants, l'aide à l'acquisition précoce du langage et l'inscription obligatoire en dernière année d'école maternelle expirera en août 2022. Le gouvernement fédéral entame de nouvelles négociations pour améliorer l'accessibilité et la qualité des services d'accueil des jeunes enfants ainsi que de l'aide à l'acquisition précoce du langage pour les enfants qui en ont besoin.
Réduire l'imposition implicite du passage d'un emploi marginal ou à temps partiel à un emploi à temps plein.	Les autorités estiment que l'Autriche dispose déjà d'un des systèmes de prestations pour enfants à charge les plus souples d'Europe. Une évaluation est néanmoins en cours.
Transformer l'allocation pour enfant à charge et le congé parental en un compte d'éducation unique permettant aux parents de répartir librement dans le temps leur congé rémunéré. Réserver une part importante de ce compte (33 % au minimum) à l'usage exclusif des pères.	Un accord conclu entre le gouvernement fédéral et les <i>Länder</i> pour la période 2018-22 a permis d'améliorer l'offre de services d'accueil des enfants de moins de 3 ans, de favoriser un développement de l'offre d'assistant(e)s maternel(le)s qualifié(e)s, et de prolonger les horaires d'ouverture pendant l'année. De nouvelles places en structure d'accueil ont été financées pour les enfants de 3 à 6 ans. Le gouvernement investit également dans le développement de la scolarisation à temps plein, l'objectif étant que 40 % des enfants soient scolarisés à temps plein d'ici à 2025. L'administration centrale attribue les fonds en coopération avec les autorités des <i>Länder</i> , sur la base d'indicateurs numériques.
Élaborer une base de données complète sur les transferts sociaux ou une enquête par panel exhaustive afin d'évaluer l'impact d'autres dispositifs de politique familiale sur le recours aux services d'accueil des jeunes enfants et l'offre de main-d'œuvre, et ajuster les politiques publiques à la lumière de ces informations.	

### *Renforcer l'inclusion des immigrés peu qualifiés et de leurs enfants*

Les immigrés ont davantage souffert de la pandémie du fait de leur situation plus précaire sur le marché du travail, notamment dans les services impliquant de nombreux contacts physiques comme le tourisme, et de leurs plus mauvaises conditions de logement (OECD, 2020d). Avant la pandémie, 37 % des étrangers travaillant en Autriche (un sous-groupe de la population immigrée totale, OECD, 2015) étaient exposés au risque de pauvreté, alors que ce taux était de 13 % au niveau national. Après le choc lié au COVID-19, le nombre d'étrangers au chômage a augmenté de 67 %, contre 54 % pour les Autrichiens. En juillet 2020, ces chiffres s'étaient stabilisés respectivement à 42 % et 29 %.

Les populations non germanophones sont nombreuses et se heurtent depuis longtemps à des difficultés d'intégration. Ces difficultés se sont accentuées après l'arrivée de nouvelles cohortes d'immigrés en provenance de pays en crise au cours de la seconde moitié des années 2010. Les élèves parlant chez eux une autre langue que l'allemand représentent plus de 20 % de la population scolaire et éprouvent, comme leurs parents, des difficultés à maîtriser la langue nationale (Graphique 1.27). Or, les lacunes en lecture, en compréhension et en écriture sont reconnues comme des obstacles majeurs à l'intégration et à la mobilité socioéconomiques, tant dans le système éducatif que sur le marché du travail (OECD, 2017).

## Graphique 1.27. Les locuteurs allophones représentent une part importante de la population et se heurtent à des difficultés d'intégration



Note : Les parties A et B du graphique présentent des calculs fondés sur la base de données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) de l'OCDE, et les parties C et D reposent sur la base de données de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE.

Source : OCDE, bases de données PIAAC et PISA ; OCDE (2019), PISA 2018 Results (Volume II) : Where All Students Can Succeed.

StatLi <https://stat.link/0j384f>

Étant donné que la transmission précoce du capital humain a lieu principalement au sein de la famille en Autriche, plutôt que *via* le système d'éducation des jeunes enfants, les déficits en la matière tendent à s'ancrer d'une génération à l'autre, ce qui affecte plus particulièrement les immigrés peu qualifiés (OECD, 2019). La forte concentration d'enfants d'immigrés dans les établissements scolaires et leurs interactions limitées avec les enfants germanophones constituent un obstacle supplémentaire. Le ministère de l'Éducation a pris plusieurs mesures ces dernières années pour améliorer la maîtrise de la langue chez les enfants d'immigrés – notamment en instituant une année supplémentaire d'éducation préscolaire obligatoire assortie d'une aide ciblée à l'acquisition de la langue.

L'impossibilité, pour l'ensemble des cohortes d'âges, de se rendre dans les établissements scolaires pendant la pandémie a constitué une source de nouvelles difficultés qui auront des conséquences à long

terme (Kocher and Steiner, 2020). Les effets induits ont été plus graves pour les enfants d'immigrés, en raison des inégalités de capacités observées entre les établissements scolaires en matière d'enseignement à distance et entre les parents en matière de soutien pédagogique apporté aux élèves. Un groupe d'experts de l'éducation a indiqué qu'un accompagnement systématique et au long cours serait nécessaire pour les élèves ayant rencontré de graves difficultés pendant les confinements et dans leur apprentissage à distance (Schober, Lüftenegger and Spiel, 2021). Le ministère de l'Éducation a adopté un ensemble de mesures de soutien en lien avec la crise du COVID-19, incluant une dotation horaire supplémentaire à consacrer au soutien pédagogique. Le groupe d'experts a insisté sur la nécessité de s'attaquer en particulier au problème des capacités génériques d'apprentissage. Il a préconisé l'élaboration de plans d'apprentissage individualisés, associant les élèves, les enseignants et les parents, et l'utilisation d'instruments de soutien comme le tutorat et les cours d'été. Les données à haute fréquence sur les résultats scolaires individuels, recueillies dans le cadre du système éducatif, permettent une telle individualisation.

**Tableau 1.6. Participation à la vie économique et inclusion sociale des immigrés : recommandations antérieures de l'OCDE et mesures prises**

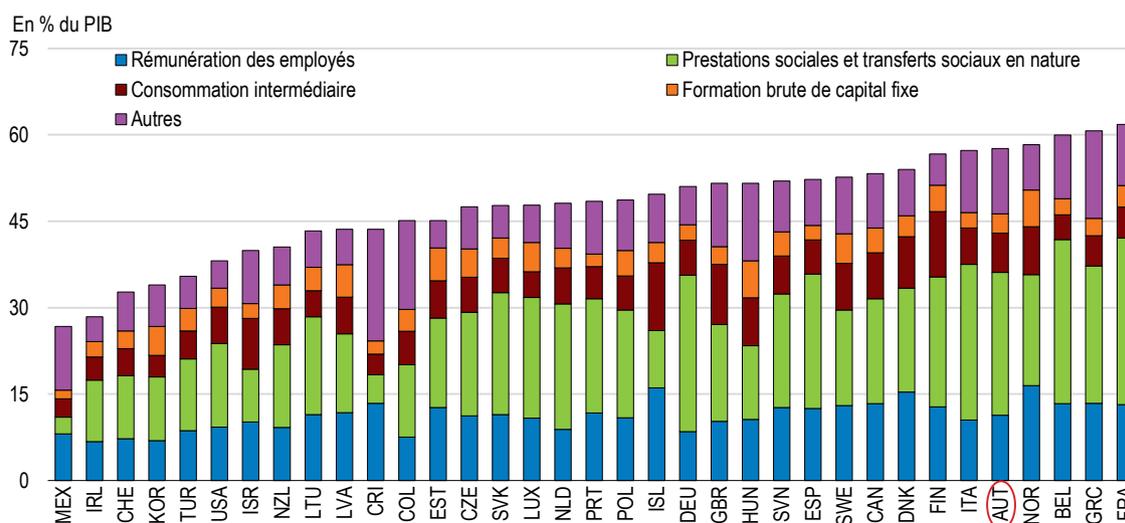
Recommandations antérieures de l'OCDE	Mesures prises
<p>Développer les possibilités d'apprentissage de la langue allemande et renforcer le potentiel de participation à la vie économique des immigrés peu qualifiés et de tous les membres de leur famille. Encourager la socialisation précoce ainsi que le développement linguistique et cognitif des enfants issus de milieux défavorisés, afin d'améliorer leur mobilité intergénérationnelle en matière de formation.</p>	<p>Depuis l'année scolaire 2018-19, de nouvelles initiatives sont mises en œuvre pour renforcer l'enseignement de l'allemand :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– 15 heures hebdomadaires de cours de langue intensifs sont dispensées dans l'enseignement primaire ;</li> <li>– 20 heures hebdomadaires de cours de langue intensifs sont dispensées dans le premier cycle de l'enseignement secondaire ;</li> <li>– un programme individualisé de cours d'été 2020-21 d'une durée de deux semaines a été organisé pour certains élèves, afin de renforcer leur capacité à suivre le programme de l'année scolaire à venir. Ce dispositif a été mis en place à la suite de la crise liée au COVID-19 et sera reconduit à l'été 2022.</li> </ul>
<p>Ouvrir les institutions de partenariat social aux groupes immigrés afin d'aider les familles concernées à mieux répondre aux besoins de leurs enfants en termes d'éducation et de socialisation.</p>	

## La nécessité de réformes du secteur public se fait plus impérieuse

Au-delà des questions budgétaires à court terme, l'Autriche est confrontée à des difficultés à moyen et long terme en matière de finances publiques. Ces difficultés tiennent aux évolutions démographiques et aux investissements publics nécessaires pour faciliter la transition vers une économie plus verte et plus axée sur le numérique. La conjonction de ces deux facteurs rend encore plus souhaitables des réformes du secteur public. Dans le cadre de ces réformes, qui ont débuté avec l'adoption de méthodes innovantes de « gestion axée sur des objectifs précis » dans l'administration publique par le ministère des Arts, de la Culture, de la Fonction publique et des Sports, il faudrait identifier et exploiter les gisements d'économies existants dans un secteur public dont la taille est déjà considérable (Graphique 1.28). Elles devraient permettre de fournir des services publics et de réaliser des investissements qui feront l'objet d'une forte demande dans les temps à venir de manière aussi efficiente que possible.

## Graphique 1.28. Le niveau des dépenses publiques est déjà élevé

Dépenses des administrations publiques, 2020 ou dernière année connue, % du PIB



Note : Les chiffres se rapportent à 2019 pour les pays suivants : Colombie, Corée, Costa Rica, États-Unis, Israël, Mexique, Nouvelle-Zélande, Suisse et Turquie.

Source : OCDE (2021), « Panorama des comptes nationaux » et « Dépenses des administrations publiques par fonction (CFAP) », Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données).

StatLink  <https://stat.link/9gv24q>

Des réformes réussies du secteur public permettraient de renforcer à la fois le taux de croissance potentielle de l'économie et la cohésion sociale, en aidant à diffuser les gains de productivité dans l'ensemble de la société et en rehaussant le taux d'activité des femmes, des seniors et des personnes peu qualifiées.

### Tableau 1.7. Réformes du secteur public (y compris les réformes de l'éducation) : recommandations antérieures de l'OCDE et mesures prises

Recommandations antérieures de l'OCDE	Mesures prises
Procéder à des examens des dépenses publiques de haute qualité menés de façon indépendante, pour améliorer la qualité et le rapport coût-efficacité des services publics.	Neuf examens des dépenses ont été menés à bien depuis 2016 et deux autres vont être lancés : l'un portera sur les programmes d'aide au règlement des affaires familiales ( <i>Familiengerichtshilfe</i> ) et de protection des adultes du ministère de la Justice, et l'autre sur l'analyse des financements de l'action climatique dans leur ensemble, y compris des subventions et incitations liées au climat.
Améliorer l'adéquation entre les compétences des différents niveaux d'administration en matière de collecte de recettes et de dépenses.	Un projet pilote dans le domaine des aides au logement a renforcé l'autonomie fiscale des États fédérés ( <i>Länder</i> ). Un groupe de travail sur les soins de longue durée ( <i>Task Force Pflege</i> ) a été créé pour évaluer l'évolution des besoins dans ce domaine et les différentes options envisageables, notamment en ce qui concerne les responsabilités des différents niveaux d'administration en matière de financement et de prestations.
Chercher à réaliser des économies d'échelle au niveau des communes en mutualisant des services ou en fusionnant certaines structures administratives.	
Réévaluer les infrastructures scolaires actuelles, la taille des classes et le personnel enseignant au regard de l'évolution démographique et élaborer un plan de rationalisation.	La loi de 2017 portant réforme de l'enseignement a renforcé l'autonomie des établissements scolaires en matière de recrutement et de gestion des performances du personnel, et permis des fusions d'établissements.

## Gérer les coûts budgétaires du vieillissement démographique

### *Retraites*

Les réformes antérieures ont amélioré la viabilité à long terme du système public de retraite dans un contexte d'augmentation bienvenue de l'espérance de vie (European Commission, 2021). Par ailleurs, le niveau des dépenses publiques de retraite et celui des cotisations d'assurance vieillesse mesurés en proportion du PIB, tout comme le nombre moyen d'années de retraite, figurent parmi les plus élevés de l'OCDE. La taille du système l'expose à des risques importants en cas de remise en cause des hypothèses paramétriques sur lesquelles repose son équilibre financier. L'équilibre entre cotisations versées sur l'ensemble de la vie et droits à pension s'est amélioré après les réformes, mais les âges effectifs de départ à la retraite des hommes et des femmes sont inférieurs aux âges officiels, en raison de conditions de travail peu attractives pour les seniors et du maintien de certaines voies d'accès anticipé à la retraite (Chapitre 2). Les autorités ont décidé de rétablir les contre-incitations financières à la retraite anticipée qu'elles avaient temporairement suspendues en 2019, ce qui s'était traduit par une forte augmentation des retraits précoces de la population active. Les pouvoirs publics sont également en train de renforcer les mesures de réadaptation destinées aux travailleurs âgés ayant des problèmes de santé. Le futur équilibre financier du régime de retraite dépendra fortement : i) de l'espérance de vie moyenne, ii) du taux d'emploi des seniors, iii) de l'évolution de l'immigration, et iv) des gains de productivité moyens dans l'économie (European Commission, 2021). Des ajustements répétés des paramètres du système seront nécessaires en fonction de l'évolution de ces facteurs, comme cela avait été indiqué dans la précédente *Étude économique de l'OCDE* sur l'Autriche (OECD, 2019). Il convient d'assurer la viabilité à long terme du système de retraite notamment, par exemple, en indexant l'âge de départ à la retraite sur l'espérance de vie et en renforçant les incitations financières et liées aux conditions d'emploi à continuer à travailler à un âge avancé.

### *Dépenses de santé*

Le régime public d'assurance maladie est généreux et les dépenses publiques de santé, qui représentaient 8.8 % du PIB en 2020, figurent parmi les plus élevées de l'OCDE. Des tensions supplémentaires vont s'exercer sur ces dépenses du fait du vieillissement démographique, de l'incidence croissante des maladies chroniques liées à l'âge, et de l'utilisation de technologies médicales et de produits pharmaceutiques plus onéreux. Selon le dernier rapport de la Commission européenne sur le vieillissement, les tensions correspondant au scénario de référence (la hausse tendancielle des dépenses publiques de santé en pourcentage du PIB) et les risques sous-jacents (les dépenses supplémentaires qu'entraînerait la matérialisation de divers risques) sont plus élevés en Autriche que dans des pays comparables (European Commission, 2021). Au cours des années qui ont immédiatement précédé le choc lié au COVID-19, les autorités ont stabilisé les dépenses publiques de santé au moyen de plafonds budgétaires. Il s'agit d'une approche transitoire, dont le prolongement risquerait de créer des goulets d'étranglement dans l'accès aux soins et de mettre à mal la qualité des services de santé (Bachner *et al.*, 2018). Des réformes structurelles, visant par exemple à mettre en phase les compétences des différents niveaux d'administration en matière de financement et de dépenses dans le domaine de la santé ou à instaurer un meilleur équilibre entre soins préventifs et curatifs, pourraient accroître l'efficacité des dépenses. Il conviendrait de pérenniser et de développer les innovations en matière de télémédecine, qui ont contribué à préserver l'accès aux soins de santé et à les améliorer durant la pandémie. Il faudra sans doute modifier la réglementation et les systèmes de paiement pour que tous les professionnels de santé adoptent ces innovations. D'après certaines parties prenantes, cela passera par une clarification des dispositions législatives et réglementaires applicables (CMS, 2020).

### *Soins de longue durée*

Les soins de longue durée aux personnes âgées dépendantes se caractérisent par certaines spécificités. La prédominance de la prise en charge familiale, des transferts publics en espèces (plutôt qu'en nature, sous la forme de services) et le rôle spécifique des aidants professionnels étrangers sont autant d'éléments qui distinguent l'Autriche des autres pays. Ainsi, environ 75 % des personnes âgées dépendantes sont prises en charge par leur famille, 20 % par des établissements de soins et 5 % par des aidants professionnels étrangers. Cette structure a été mise à rude épreuve durant la pandémie. En effet, les obligations de prise en charge de proches se sont accrues et sont devenues plus difficiles à assumer par les familles, alors même que les restrictions de déplacement limitaient la mobilité des aidants professionnels étrangers.

Après la pandémie, l'incidence croissante des maladies chroniques liées à l'âge, conjuguée au souhait de nombreuses femmes de travailler à temps plein et à la plus forte mobilité géographique des jeunes cohortes, nécessitera des ajustements de l'organisation des soins de longue durée. Grâce aux technologies numériques, qui ont facilité les échanges et la surveillance durant la pandémie, il sera peut-être possible de rendre le maintien à domicile – qui constitue le mode de vie préféré de la majorité des personnes âgées dépendantes en Autriche – plus pratique, plus sûr et moins coûteux. L'élaboration d'un plan stratégique relatif aux soins de longue durée aiderait les pouvoirs publics à évaluer les différentes options envisageables. Le groupe de travail sur les soins de longue durée (*Task Force Pflege*) créé en 2020, qui réunit différentes parties prenantes, a mis en place une plateforme de consultation. Ce groupe de travail a déjà inspiré et lancé un projet pilote : la désignation de 150 « infirmier(ères) de proximité » en vue d'améliorer les connaissances en matière de santé des citoyens de plus de 75 ans et de les aider à continuer à vivre chez eux plus longtemps et dans des conditions plus sûres. Ce projet est financé par la Facilité pour la reprise et la résilience de l'UE, et sera généralisé à l'ensemble du territoire s'il est couronné de succès.

Un des principaux problèmes qui se posent en matière de prestations de soins réside dans les pénuries de main-d'œuvre, et ce alors que la majorité des personnes âgées dépendantes sont prises en charge par leur famille. Les conditions d'exercice des professions considérées sont dures et l'organisation même du travail ainsi que les conditions de rémunération les rendent peu attrayantes. D'après les projections de demande, le problème va s'aggraver : les besoins en effectifs supplémentaires dans le secteur de la prise en charge des personnes âgées, que ce soit à domicile ou en établissement, d'ici à 2030 pourraient atteindre 24 000 travailleurs (Famira-Mühlberger and Firgo, 2019). Les pénuries à court terme semblent s'être accentuées après la pandémie, une partie de la main-d'œuvre immigrée ayant trouvé d'autres possibilités d'emploi en Autriche ou à l'étranger.

Le pays devra remédier à ces pénuries de main-d'œuvre à court et moyen terme dans un contexte de contraintes budgétaires. D'après des projections détaillées (après la suppression par la loi de la possibilité d'utiliser les actifs des personnes âgées dépendantes pour financer en partie le coût des soins dont elles bénéficient), les dépenses publiques couvrant les transferts en espèces et les prestations en nature, qui se montaient à 5.1 milliards EUR en 2018, pourraient atteindre 7.5 milliards EUR en 2030 (à prix constants), ce qui représente une augmentation de 600 millions EUR (0.12 % du PIB) par an. Le pays devra peut-être faire preuve d'innovation sur le plan technique et organisationnel, notamment en mobilisant les technologies numériques et en améliorant les conditions de travail.

### ***Incidences budgétaires de la transition vers une économie plus verte et plus axée sur le numérique***

La transition vers une économie plus verte et plus axée sur le numérique nécessitera des investissements publics supplémentaires. Il est toutefois difficile de quantifier leur coût budgétaire à moyen terme. Les besoins d'ajustement du stock de capital public vont nécessiter la mise en œuvre d'un vaste éventail de

projets qui ont des rendements économiques et sociaux positifs, mais dont le coût pourrait dépasser le niveau des ressources financières publiques disponibles et pouvant être empruntées.

Les compétences et les aptitudes à acquérir dans le cadre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, professionnel et supérieur ainsi que de la formation tout au long de la vie sont nombreuses (OCDE, 2021). L'OCDE a publié en 2017 des *Perspectives des politiques de l'éducation* de l'Autriche, dans lesquelles étaient examinées les importantes réalisations du pays dans le domaine de l'enseignement public, notamment dans l'enseignement professionnel ; d'après les conclusions de ce rapport, il était primordial pour l'Autriche i) de mettre en œuvre d'importantes réformes de la gouvernance du système d'enseignement, ii) de continuer d'accroître les dépenses et iii) d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources. D'après une évaluation des ressources scolaires sur laquelle l'examen de 2017 s'est appuyé (OCDE, 2016), les structures de gouvernance actuelles posent des problèmes structurels pour la gestion des ressources scolaires, en raison d'une répartition complexe des compétences entre l'État fédéral et les *Länder*, et favorisent des dépenses excessives et mal avisées, en raison de l'absence de partage clair des responsabilités et de systèmes de surveillance intégrés. Il est souhaitable de mener des évaluations fondées sur des données probantes concernant les coûts et les avantages de chaque structure scolaire, filière, méthode et programme d'enseignement, notamment après la mise en place de plateformes d'enseignement en ligne durant la pandémie. Comme cela est évoqué au chapitre 2, il est également possible d'améliorer considérablement la qualité et les retombées sur l'emploi des aides publiques à la formation tout au long de la vie, notamment en donnant davantage d'importance au choix des utilisateurs et en favorisant la concurrence entre prestataires de services connexes.

Les politiques de transition climatique auront des répercussions non négligeables sur les finances publiques, tant du côté des recettes que des dépenses. Les taxes sur le carbone qui ont été récemment proposées ne devraient pas avoir d'incidence sur les recettes, car celles-ci seront redistribuées sous forme de transferts pour compenser les effets redistributifs induits par ces prélèvements. À moyen terme, les besoins de dépenses supplémentaires augmenteront probablement dans ce domaine, dans la mesure où les investissements publics verts constitueront le troisième instrument essentiel des stratégies de développement vert, les deux autres étant la hausse des prix du carbone et le durcissement des règles relatives aux émissions.

Les responsables de l'action publique et les chercheurs participent notamment à toute une série de projets technologiques à moyen terme visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Bien qu'ils soient dotés de fonds suffisants à court terme, ces projets pourraient nécessiter des ressources supplémentaires lorsqu'ils seront mis en œuvre à plus grande échelle (European Commission, 2021).

Les besoins d'investissement dans l'infrastructure matérielle de l'économie numérique sont également importants, comme cela est expliqué au chapitre 2. La nécessité de développer davantage les infrastructures à haut débit a été clairement établie, et des investissements publics et privés sont actuellement mobilisés à cet effet. Selon certains analystes, des capitaux publics supplémentaires devront être engagés (WIFO, 2021). Cela dit, les nouvelles technologies pourraient permettre de réaliser des économies, si, par exemple, les systèmes de communication mobile à haut débit réduisaient le besoin de réseaux de fibre optique dans les zones à faible densité de population (voir le chapitre 2). De nouveaux projets, dont ceux prévus dans le cadre du plan pour la reprise et la résilience de l'Autriche (voir l'Encadré 1.5 ci-dessus), répondent à certains de ces besoins.

Les ressources étant limitées, la gestion de projets de dépenses et d'investissements publics concurrents nécessitera la mise en place de nouvelles procédures de hiérarchisation des priorités en matière de dépenses. Une double approche pourrait contribuer à remédier aux déséquilibres potentiels entre les ressources disponibles et pouvant être empruntées, d'une part, et le portefeuille de projets de dépenses adéquats, d'autre part :

- Les avantages et les coûts économiques et sociaux des projets existants et proposés devraient être rigoureusement évalués, suivant les méthodes conventionnelles. En sus des mesures

adoptées par le gouvernement pour accroître l'efficacité des services publics, des examens des dépenses par secteur seraient utiles à ces évaluations. Le domaine de l'enseignement et de la formation tout au long de la vie se prête tout particulièrement à une évaluation approfondie de l'efficacité de la répartition des ressources publiques. Les examens des dépenses devraient se fonder sur les bonnes pratiques internationales, garantir la participation de l'ensemble des parties prenantes, et être réalisés en toute indépendance. Le plan pour la reprise et la résilience prévoit également des examens des dépenses.

- Les responsables de l'action publique pourraient envisager d'instaurer des plafonds de dépenses à moyen terme pour l'ensemble des administrations publiques, comme cela a déjà été fait en Finlande, aux Pays-Bas et en Suède pour maintenir un consensus politique et social sur l'enveloppe de dépenses totale. De récentes évaluations de la Commission européenne (European Commission, 2020) et de l'OCDE (OECD Economic Survey of the Euro area, 2021) militent en faveur de l'adoption de telles règles, compte tenu des défis budgétaires qu'il faudra relever après la pandémie. En sus des plafonds de dépenses prévus par les budgets annuels et qui portent sur une période glissante de deux ans, il est possible de renforcer les cadres de dépenses pluriannuels de l'Autriche en les ancrant aux programmes gouvernementaux et en les maintenant au même niveau pendant toute leur période d'exécution. Élargir leur champ d'application à l'ensemble du secteur des administrations publiques (au lieu du seul budget de l'administration centrale) permettrait également de les rendre plus conformes aux bonnes pratiques internationales et plus contraignants (Ljungman, 2008). Ils pourraient être définis à différents niveaux d'agrégation et doivent être compatibles avec les prévisions de recettes fiscales et avec la trajectoire d'endettement public visée.

### **Renforcer la gouvernance publique, l'intégrité et la confiance**

La confiance de la population dans les institutions publiques est apparue comme un enjeu majeur dans tous les pays de l'OCDE pendant la pandémie. Des recherches empiriques (Rodriguez-Pose and Burlina, 2021) ont confirmé le lien présumé entre la confiance de la population dans les institutions et le respect des dispositions adoptées pour faire face à la pandémie de COVID-19. Les conclusions des études menées à l'échelon national et régional à cet égard n'ont toujours pas été publiées pour l'Autriche, mais il existe encore une marge de progression si l'on en croit les résultats des analyses internationales menées dans ce domaine. Les enquêtes réalisées en Autriche confirment que la confiance de la population dans les principales institutions du pays ayant pris part à la gestion de la pandémie a été forte au cours des premières phases du choc pandémique, mais qu'elle s'est affaiblie par la suite (Waibel et al., 2020 ; Kowarz and Pollak, 2020). L'amélioration de la confiance pourrait favoriser le respect par la population des futures dispositions adoptées (voir le, partie B). Comme on l'a vu, une amélioration des connaissances en matière de santé apporterait une pierre à l'édifice.

Au-delà des enjeux liés à la pandémie, de récentes études, dont une réalisée par l'OCDE (OECD, 2018), confirment l'existence d'un lien entre la qualité perçue des institutions de gouvernance publique, la taille du secteur public et les résultats économiques. Il avait été indiqué dans les précédentes *Études économiques de l'OCDE* consacrées à l'Autriche qu'étant donné l'ampleur du secteur public autrichien, il convenait de renforcer la crédibilité des institutions de gouvernance pour en compenser les effets négatifs sur les résultats économiques (OECD, 2019). De récents indicateurs internationaux font apparaître une persistance des écarts perçus de qualité entre les institutions de gouvernance autrichiennes et celles de pays comparables (World Bank, 2021). Les simulations de croissance figurant dans la présente *Étude* laissent à penser que l'Autriche pourrait renforcer la croissance de son économie en cas de rattrapage de son retard dans ce domaine.

L'efficacité de la lutte contre la corruption est une des principales dimensions de la gouvernance publique (Graphique 1.29). Il avait été souligné dans la précédente *Étude économique de l'OCDE sur l'Autriche*, à partir des évaluations menées par le Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption, que les politiques de

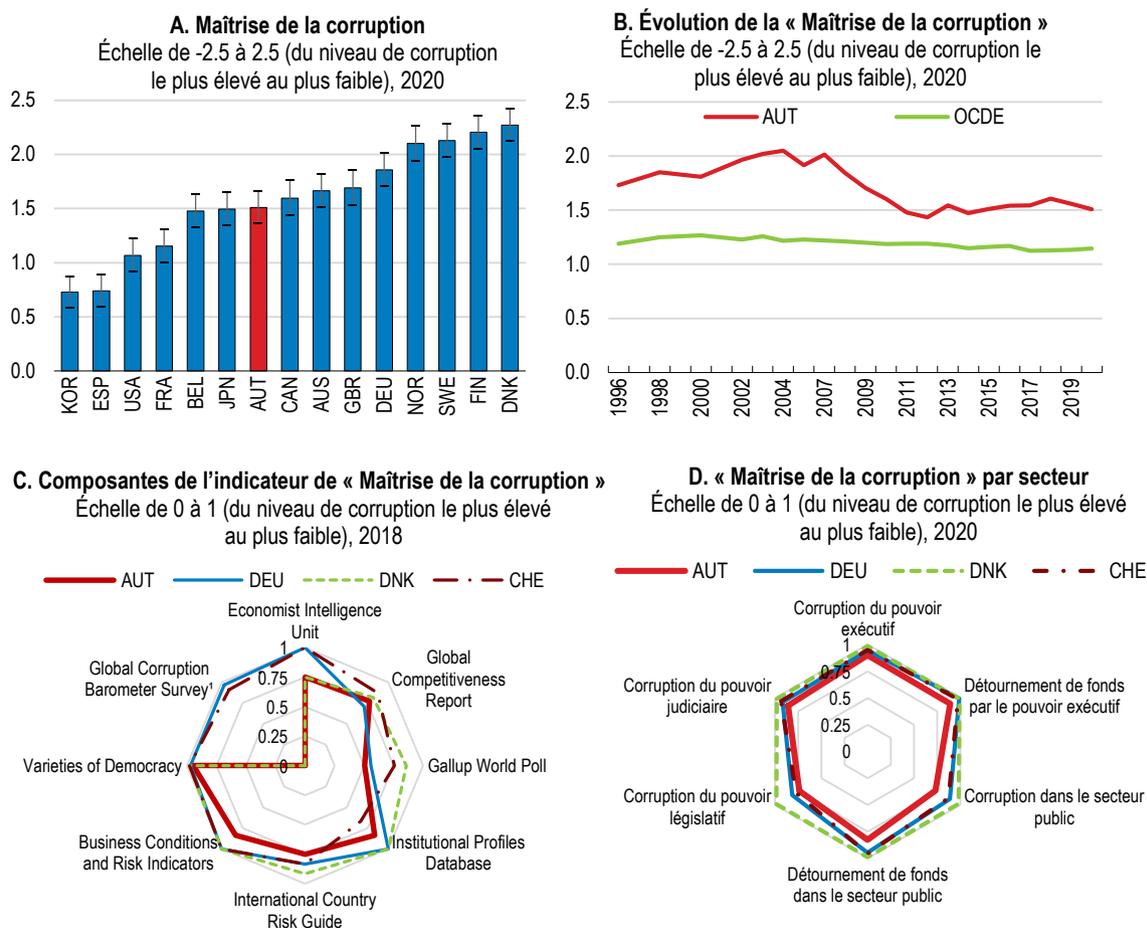
l'Autriche pouvaient être améliorées dans ce domaine. L'efficacité perçue des mesures de lutte contre la corruption s'est sans doute amoindrie ces dernières années (Graphique 1.3, partie B). La complexité de la structure administrative à niveaux multiples de l'Autriche, la multitude d'autorités compétentes en matière de marchés publics, ainsi que la présence d'une myriade d'entités économiques détenues par les Länder ou les communes accentuent l'exposition au risque de corruption.

D'un point de vue juridique, l'Autriche est déjà dotée de règles de droit pénal relativement strictes contre la corruption. Le gouvernement fédéral a adopté en 2018 une stratégie nationale autrichienne de lutte contre la corruption, et a mis en œuvre des plans d'action nationaux annuels en 2019 et 2020. La loi sur l'emploi des fonctionnaires contient des dispositions destinées à prévenir la corruption et à garantir un comportement éthique dans les services publics. Le conseil des ministres a adopté en novembre 2020 un code de conduite autrichien pour la prévention de la corruption dans la fonction publique.

Selon certains observateurs, il serait bon que le ministère public soit davantage encouragé à appliquer avec plus de rigueur les lois et règlements anticorruption en vigueur. La transposition de la Directive de l'UE sur les lanceurs d'alerte dans le droit interne d'ici à la fin de 2021 exige d'accélérer les travaux de préparation de ce processus. L'Autriche a adopté en 2016 un « programme de clémence » (offrant une protection spéciale aux témoins clés dans les procédures pénales), assorti d'une clause d'extinction au bout de 5 ans, qu'elle pourrait transformer en instrument législatif à caractère permanent afin de consolider le cadre juridique visant à garantir l'intégrité publique.

Parmi les autres problèmes qui se posent depuis longtemps figurent certains éléments de la règle du secret bancaire et la vulnérabilité du pays face au blanchiment de capitaux (OCDE, 2019). D'après les autorités, la loi bancaire révisée ne constitue plus un obstacle à la détection des activités illicites ni de la fraude fiscale. Depuis l'adhésion de l'Autriche à l'UE, des dérogations aux règles relatives au secret bancaire ont été intégrées dans la loi, ce qui a permis de lutter contre certaines activités criminelles. Néanmoins, compte tenu de l'exposition du secteur financier aux transactions avec des pays présentant des risques dans ce domaine, les autorités devraient accorder une attention particulière à la réduction de cette vulnérabilité (Financial Times, 2021a ; Financial Times, 2021b). L'Autriche a pris des mesures pour résoudre un certain nombre de ces problèmes. La prochaine évaluation de l'Autriche par le Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption est prévue pour 2024.

## Graphique 1.29. Améliorer la confiance de la population



Note : La partie A du graphique présente des estimations ponctuelles et leur marge d'erreur. La partie C fait apparaître les différentes composantes de l'indicateur de « Maîtrise de la corruption » élaboré par la Banque mondiale. La partie D met en évidence les sous-composantes par secteur de l'indicateur de corruption du Projet V-Dem (Varieties of Democracy).

1. On ne dispose d'aucune donnée concernant l'Autriche et le Danemark pour ce qui est de l'indicateur « Global Corruption Barometer Survey ». Source : Parties B et C : Banque mondiale, Indicateurs mondiaux de gouvernance. Parties C et D : the Economist Intelligence Unit ; Forum économique mondial ; the Gallup Organisation ; ministère français de l'Économie et Agence française de développement ; Political Risk Services ; Global Insight ; Institut V-Dem ; Université de Göteborg et Université Notre-Dame ; et Transparency International.

StatLink  <https://stat.link/qm798z>

## Scénarios illustratifs de croissance à moyen et long terme et recommandations à l'intention des pouvoirs publics

Les réformes structurelles préconisées dans cette *Étude* stimuleraient la dynamique des entreprises, amélioreraient le processus de redéploiement des ressources et rehausseraient le taux d'activité sur tous les segments du marché du travail. Le Tableau 1.8 présente des scénarios macroéconomiques illustratifs et montre les effets de ces réformes sur la trajectoire de croissance à moyen terme, estimés à l'aide du modèle d'évaluation transnationale de l'impact des réformes mis au point par l'OCDE.

La mise en œuvre d'un train de réformes structurelles, conjuguée à un renforcement des institutions économiques, pourrait se traduire par une hausse de la croissance du PIB réel par habitant de l'ordre de 11 points de pourcentage au bout de 10 ans. Le Tableau 1.8 présente cinq scénarios de réforme. Le Tableau 1.9 présente le coût budgétaire estimé de certaines recommandations de réforme :

- Le scénario de référence est fondé sur le prolongement des tendances actuelles à moyen terme et repose sur l'hypothèse que les politiques structurelles et les institutions économiques demeurent inchangées. Suivant ce scénario, le niveau du PIB réel par habitant devrait augmenter de 12 % au bout de 10 ans. Le cadre d'estimation sous-tendant ce scénario de référence s'appuie sur des données antérieures à la pandémie de COVID-19.
- Une première série de réformes structurelles consisterait à lever des obstacles réglementaires au jeu de la concurrence sur les marchés de produits, de manière à porter les indicateurs relatifs à l'Autriche au niveau de la moyenne des cinq pays de l'OCDE les mieux classés. Cette évolution renforcerait l'efficacité de la main-d'œuvre, tout en améliorant l'emploi et le stock de capital. Au bout de 10 ans, le niveau du PIB réel par habitant enregistrerait un supplément de croissance de 2.1 points par rapport au scénario de référence.
- Une deuxième série de réformes serait axée en priorité sur les marchés du travail et se traduirait par un transfert de charge fiscale consistant à alléger les impôts sur le travail tout en augmentant des prélèvements moins distorsifs. Les coins fiscaux sur le travail pour les célibataires et les couples seraient ramenés au niveau de la moyenne de l'OCDE. Ce scénario de réforme se traduirait par un supplément de croissance du PIB par habitant de 2.2 points de pourcentage par rapport au scénario de référence au bout de 10 ans.
- Si le cadre institutionnel autrichien est déjà propice à la croissance, un troisième scénario de réforme, dans lequel la qualité de l'État de droit atteint le niveau du pays de l'OCDE le mieux classé à cet égard (la Norvège), pourrait rehausser la croissance du PIB réel par habitant de 0.4 point de pourcentage au bout de 10 ans.
- Le quatrième scénario simule des réformes qui renforcent les services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants et favorisent un rééquilibrage de l'utilisation des congés parentaux, contribuant à réduire de moitié l'écart de taux d'activité entre hommes et femmes d'ici à 2030. Il en résulterait un supplément de croissance du PIB réel par habitant de l'ordre de 6 points de pourcentage au bout de 10 ans.
- Dans un cinquième scénario, un train de réformes consistant à lever des obstacles réglementaires au jeu de la concurrence, à réduire les coins fiscaux, à améliorer la qualité de l'État de droit et à porter au même niveau les taux d'activité des hommes et des femmes (conjonction des scénarios 1 à 4) pourrait se traduire par une hausse de la croissance du PIB réel par habitant de l'ordre de 11 points de pourcentage par rapport au scénario de référence au bout de 10 ans.

Tableau 1.8. Impact des réformes sur le PIB

Scénario	Mesure	Augmentation de la croissance du PIB réel par habitant au bout de dix ans par rapport à un scénario de référence à politiques inchangées
<b>Scénario 1 : réforme du régime de concurrence</b>	Comblent l'écart de réglementation des marchés de produits par rapport à la moyenne des cinq pays de l'OCDE les mieux classés à un horizon de 10 ans.	2.1 points de pourcentage
<b>Scénario 2 : réforme du marché du travail</b>	Ramener les coïns fiscaux pour les célibataires et les couples au niveau de la moyenne de l'OCDE.	2.2 points de pourcentage
<b>Scénario 3 : progrès institutionnels</b>	Amélioration de la qualité des conditions-cadre institutionnelles (État de droit) la portant au niveau du pays de l'OCDE le mieux classé à cet égard (la Norvège) à un horizon de 10 ans.	0.4 point de pourcentage
<b>Scénario 4 : augmentation du taux d'activité des femmes</b>	Réduire de moitié l'écart de taux d'activité entre hommes et femmes d'ici à 2030.	6 points de pourcentage
<b>Scénario 5 : train de réformes relatives à la concurrence, au marché du travail, au cadre institutionnel et au taux d'activité des femmes</b>	Ensemble des réformes prévues dans les scénarios 1, 2, 3 et 4.	10.7 points de pourcentage

Note : Les résultats de cet exercice de modélisation doivent être considérés comme indicatifs. Les modifications des politiques publiques sur lesquelles repose cette modélisation sont fondées sur une comparaison des paramètres de l'action publique entre l'Autriche et d'autres pays de l'OCDE. Le modèle est fondé sur l'hypothèse que toute augmentation des dépenses est compensée de manière à assurer la neutralité budgétaire des réformes examinées. Il ne prend pas en compte les changements induits par l'action publique concernant des préférences profondément ancrées, comme l'aversion au risque, ni leurs effets ultérieurs sur les variables économiques.

Tableau 1.9. Coût budgétaire estimé de certaines recommandations

Recommandations à l'intention des pouvoirs publics	Coût budgétaire estimé
Mettre en place une déduction fiscale pour fonds propres applicable aux augmentations de capital par apports internes ou externes.	Environ 0.05-0.1 % du PIB (sur la base d'un rendement notionnel de 1.5 % appliqué uniquement aux augmentations de capital).
Réduire le coût d'emploi des chômeurs de longue durée.	0.07 % du PIB (coût budgétaire direct maximum d'une division par deux du taux des cotisations de sécurité sociale de tous les chômeurs de longue durée réembauchés).
Permettre aux chômeurs de longue durée de renforcer leurs compétences et de se reconvertir en fonction des besoins du marché du travail.	Pas d'augmentation de coût (le coût de reconversion par chômeur est déjà le plus élevé de la zone OCDE, il est possible d'améliorer l'affectation des ressources).
Renforcer les infrastructures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants pour atteindre la norme des pays avancés.	1-1.2 % du PIB (convergence des taux d'inscription et des dépenses par élève à parité de pouvoir d'achat vers ceux de la Suède).

## Recommandations à l'intention des pouvoirs publics (principales recommandations en gras)

PRINCIPAUX RÉSULTATS	RECOMMANDATIONS
<b>Mesures sanitaires</b>	
Environ un tiers de la population semble ne pas vouloir se faire vacciner contre le COVID-19. Les adultes non vaccinés ont été confinés à compter de la mi-novembre 2021.	Surveiller l'impact du confinement sur la vaccination. Encourager celle-ci au moyen d'une campagne de sensibilisation convaincante en s'appuyant sur la stratégie nationale pour la littératie en santé.
L'infrastructure des données sur la santé des individus s'est améliorée pendant la pandémie, mais elle reste relativement fragmentaire. L'accès des chercheurs aux données de santé personnelles est inférieur à ce qu'il est dans des pays comparables.	Continuer de s'appuyer sur les recommandations de l'OCDE relatives à la gouvernance des données de santé. Améliorer l'accès des chercheurs aux données de santé personnelles dans le cadre de garanties éthiques et professionnelles appropriées.
La coordination de la lutte contre la pandémie entre l'État fédéral et les <i>Länder</i> s'est heurtée à plusieurs difficultés.	Préciser les prérogatives de l'État fédéral et des <i>Länder</i> dans le contexte d'une pandémie ou face à d'autres problèmes de santé publique.
<b>Politiques macroéconomiques</b>	
Le redressement post-pandémie a été vigoureux, mais de nombreuses activités sont freinées par des pénuries de main-d'œuvre et de compétences et par d'autres pénuries affectant l'offre. Dans certains secteurs, la demande continue de pâtir de la faiblesse de la mobilité au plan national comme international.	Veiller à ce que les aides publiques contribuent surtout à combler les pénuries d'offre et à soutenir les activités comme le tourisme qui continuent d'être temporairement freinées.
Le faible taux d'activité des seniors accentue les pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans plusieurs secteurs.	Aider les entreprises à améliorer l'organisation et les environnements de travail pour rendre les emplois plus attractifs pour les seniors.
Les tensions sur la demande, les hausses de prix et l'expansion rapide des prêts hypothécaires exacerbent les risques financiers dans le secteur du logement.	Rendre obligatoire le respect des orientations prudentielles du Conseil de stabilité des marchés financiers concernant les prêts hypothécaires.
L'assise financière du secteur bancaire dans son ensemble est suffisante, mais certaines banques pourraient avoir besoin de fonds propres supplémentaires au sortir de la pandémie.	Garantir une assise en fonds propres solide pour toutes les banques.
La dette publique a atteint un niveau élevé par rapport à la norme nationale, en raison des aides économiques et sociales de grande ampleur qui ont été accordées durant la pandémie.	Élaborer une stratégie d'assainissement budgétaire à moyen terme tout en laissant une marge de manœuvre pour mettre en place, s'il y a lieu, des mesures de soutien ciblées à l'offre et à la demande. Mettre en œuvre cette stratégie lorsque la reprise pourra entièrement s'auto-entretenir.
<b>Croissance verte</b>	
L'intensité carbone de l'économie diminue trop lentement au regard de l'ambitieux objectif de neutralité climatique du pays à l'horizon 2040. La réforme fiscale éco-sociale prévue en 2022 est très opportune, mais des mesures supplémentaires seront indispensables.	Élaborer et mettre en place des cadres réglementaires parallèlement à des programmes d'investissement dans les technologies de réduction des émissions en vue d'aligner la trajectoire des émissions sur les objectifs fixés.
La tarification et la fiscalité du carbone resteront vraisemblablement pendant un certain temps plus basses et moins homogènes que dans des pays comparables.	Continuer de relever et d'harmoniser les prix du carbone après 2025 en intégrant la plus grande part d'émissions possible dans les systèmes d'échange de quotas d'émission de l'Autriche et de l'UE. Supprimer l'écart de taxe entre l'essence et le gazole.
Les ménages à faible revenu utilisant très fréquemment des biens et services à forte intensité de carbone seront lourdement touchés par des hausses du prix du carbone.	Définir des méthodes et des métriques permettant d'identifier les ménages les plus vulnérables et de leur proposer des compensations des hausses prévues et attendues des prix du carbone durant la période 2022-25 et après l'harmonisation des systèmes d'échange de quotas d'émission de l'Autriche et de l'UE.
<b>Cohésion sociale</b>	
Le taux du chômage de longue durée, traditionnellement faible, semble structurellement orienté à la hausse, en particulier chez les personnes peu qualifiées, malgré des améliorations pendant le redressement post-pandémie.	Relever le niveau de qualification des chômeurs de longue durée, en mettant l'accent sur des dispositifs relevant des employeurs.
Les coûts de l'emploi sont gonflés par le niveau toujours élevé du coin fiscal sur le travail. La demande de main-d'œuvre peu qualifiée est pénalisée.	Continuer de réduire le coût d'emploi des chômeurs de longue durée. Adapter le programme d'aide à l'emploi « <i>Sprungbrett</i> » (tremplin), qui a fait ses preuves, pour l'appliquer au chômage de longue durée.
Les insuffisances, en nombre et en qualité, des services d'accueil des jeunes enfants pèsent sur les choix de vie de femmes et sur leur participation à l'activité économique.	Accroître l'offre et la qualité des services d'accueil des jeunes enfants sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les zones rurales.
Il serait possible d'accroître le pourcentage des travailleurs free-lance et indépendants sur le marché du travail.	Aider les chômeurs de longue durée à créer leur propre activité sur de nouvelles niches du marché, en s'inspirant des expérimentations pilotes en cours dans ce domaine.

PRINCIPALES CONCLUSIONS	RECOMMANDATIONS
<b>Le régime de congé parental actuellement en vigueur contribue à perpétuer une répartition sexuée des rôles. Les dispositions visant à encourager un partage du congé parental entre la mère et le père sont toutefois peu mises en pratique.</b>	<b>Encourager une répartition équilibrée du congé parental entre la mère et le père pour promouvoir un partage plus égal du travail rémunéré et non rémunéré entre les parents.</b>
L'impossibilité de se rendre à l'école pendant la pandémie a davantage affecté les enfants et adolescents issus de familles immigrées ou défavorisées, notamment en raison des inégalités dans les moyens techniques et le soutien pédagogique.	Mettre en place des programmes de soutien et d'apprentissage individuels pour les enfants et adolescents issus de familles immigrées ou défavorisées et dont le développement éducatif a régressé pendant la pandémie.
<b>Réformes des finances publiques à long terme et du secteur public</b>	
<b>Le vieillissement de la population met sous tensions les finances publiques. Les travailleurs âgés sont nombreux à prendre leur retraite avant l'âge officiel.</b>	<b>Assurer la viabilité du système de retraite à long terme, par exemple en liant l'âge de départ à la retraite à l'espérance de vie. Réduire les voies d'accès anticipé à la retraite en continuant de réformer les conditions d'accès à une pension d'invalidité, en améliorant les mesures de prévention et de réadaptation, et en renforçant les incitations à continuer de travailler à un âge avancé, tout en assurant de bonnes conditions de travail.</b>
<b>Il existe des possibilités d'économies, d'amélioration de qualité et de réallocation de ressources dans les services et transferts publics sous leur forme actuelle.</b>	<b>Continuer d'améliorer la qualité des examens des dépenses publiques et de renforcer la mise en œuvre des recommandations formulées.</b>
<b>Les écarts perçus par rapport à des pays comparables dans la qualité de la gouvernance publique n'ont pas disparu.</b>	<b>Poursuivre les efforts pour réduire les écarts perçus dans la qualité de la gouvernance publique, y compris s'agissant de la lutte contre la corruption.</b>
Le nombre de propositions relatives à de nouveaux programmes publics visant à soutenir la croissance verte et la transition numérique ne cesse d'augmenter. Ces programmes pourraient prendre encore plus d'ampleur à l'avenir.	Évaluer les coûts et les avantages des nouveaux programmes publics visant à soutenir la croissance verte et la transition numérique conformément à des méthodologies communes rigoureuses.
<b>Il existe des possibilités d'économies, d'amélioration de qualité et de réallocation de ressources dans les services et transferts publics sous leur forme actuelle.</b>	<b>Continuer d'améliorer la qualité des examens des dépenses publiques et de renforcer la mise en œuvre des recommandations formulées.</b>
Les compétences en matière d'investissement et de collecte de recettes et de dépenses publiques restent très dispersées aux différents niveaux de l'administration.	Mieux uniformiser les compétences en matière de recettes et de dépenses publiques des différents niveaux de l'administration. Commencer avec les dépenses de santé.
Les anticipations relatives au taux d'activité à temps plein des femmes, une plus grande mobilité géographique des jeunes cohortes et l'incidence accrue des pathologies liées à l'âge exigent des ajustements des dispositifs de garde et de prise en charge de longue durée.	Élaborer un plan stratégique pour la prise en charge à long terme des personnes âgées dépendantes, en tenant compte des coûts et des avantages d'autres dispositifs sur les plans individuel et social et en tirant parti des progrès technologiques en matière de prestation de soins.
Dans sa dernière évaluation de l'Autriche, le Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption recommandait à ce pays de renforcer ses politiques en vigueur dans ce domaine d'action.	Se conformer aux recommandations du Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption dans les transactions commerciales internationales.

## Bibliographie

- Artner, S. (2017), Real Estate Trends and Foreign Investments in Austria, Expert Guides.
- Ashworth, M. (2020), A 100-Year Bond at Less Than 1%? It's No Big Deal, Bloomberg Opinion.
- Atos (2020), "COVID-19: Atos and the City of Vienna implement system for digital epidemic management", Vienna.
- Austrian Hotelier Association (2021), "Increasing equity", mimeo, Vienna.
- Bachner F, J. Bobek, K. Habimana, J. Ladurner, J. Lepuschutz, H. Ostermann, L. Rainer, A. Schmidt, M. Zuba, W. Quentin, J. Winkelmann J. (2018), "Austria: Health System Review", *Health Systems in Transition*, European Observatory on Health Systems and Policies.
- Bargain, O., U. Aminjonov (2020), "Trust and compliance to public health policies in times of COVID-19", *Journal of Public Economics*.
- Beer Ch., F. Rumler, J. Tölgyes and E. Wieland (2020), "Prices and inflation in Austria during the COVID-19 crisis - an analysis based on online price data", Monetary Policy and the Economy, Oesterreichische Nationalbank, Q4/20-Q1/21.
- Bock- Schappelwein, J., U. Famira-Muhlberger, C. Mayrhuber (2020), "COVID-19: Okonomische Effekte auf Frauen", WIFO Research Briefs, 3/2020.
- Bock-Schappelwein, J., U. Huemer and W. Hyll (2021), Beschäftigung 2020: Bilanz nach einem Jahr COVID-19-Pandemie, WIFO Research Briefs, 1/2021.
- Bock-Schappelwein, J., Eppel, R., Huemer, U., Hyll, W., Mahringer, H. (2020), COVID-19-Pandemie: Rückgang der Beschäftigung und Anstieg der Arbeitslosigkeit halten im April an, WIFO Research Briefs 5/2020, Vienna.
- Bodomo Y., E. Kormann, S. Lagoun, I. Fialka (2021), "COVID-19: Opportunity for Health Care in Austria", Health Hub Vienna.
- Boheim, R. and T. Leoni (2020), IZA COVID-19 Crisis Response Monitoring: Austria, IZA Institute of Labor Economics.
- Boheim, R. and M. Christl (2021), Mismatch Unemployment in Austria: The Role of Regional Labour Markets for Skills, IZA Discussion Paper Series, No. 14361.
- Buckle S., J. Ellis, A. Aguilar Jaber, M. Rocha, B. Anderson and Petter Bjersér (2020), "Addressing the COVID-19 and climate crises: Potential economic recovery pathways and their implications for climate change mitigation, NDCs and broader socio-economic goals", *OECD/IEA Climate Change Expert Group Papers*, No. 2020/04, OECD Publishing, Paris.
- Card, D., J. Kluve and A. Weber (2018), "What Works? A Meta Analysis of Recent Active Labor Market Program Evaluations", *Journal of the European Economic Association*, Vol. 16/3, pp. 894-931.
- Christl, M., S. De Poli, D. Kucsera and H. Lorenz (2021), "COVID-19 and (gender) inequality in income: the impact of discretionary policy measures in Austria", JRC Technical Report, No. 05/2021.
- CMS (2021), Digital Health Apps and Telemedicine in Austria, CMS Expert Guides.
- Cook I. (2021), Who is Driving the Great Resignation, Harvard Business Review, September.
- Cournede, B., J.M. Fournier and P. Hoeller (2018), "Public Finance Structure and Inclusive Growth", OECD Economic Policy Paper, No.25, OECD Publishing, Paris.
- Czypionka, T., M. Reiss (2021), "Three Approaches to Handling the COVID-19 Crisis in Federal Countries: Germany, Austria and Switzerland", In S.L. Greer, E.J. King, E.M. Fonseca and A. Peralta-Santos (Eds.), *Coronavirus Politics: The Comparative Politics and Policy of COVID-19*, PART III, pp. 295-320, University of Michigan Press.
- De Smet A., B. Dowling, M. Mugayar-Baldocchi and B. Schaninger (2021), "Great Attrition or Great Attraction? The choice is yours", McKinsey Quarterly, September.

- Deutsche Welle (2021), "Coronavirus digest: Austria warns of lockdown for unvaccinated", 23 October.
- Eurofound (2021), COVID-19: Implications for employment and working life, Research Report, Publications Office of the European Union, Luxembourg.
- European Commission (2021a), "Analysis of the recovery and resilience plan for Austria", Commission Staff Working Document, Brussels.
- European Commission (2021b), "Recommendation for a Council Recommendation delivering a Council opinion on the 2021 Stability Programme of Austria", Brussels.
- European Commission (2021c), "The 2021 Ageing Report: Economic and Budgetary Projections for the EU Member States (2019-2070)", Institutional Paper 148.
- European Commission (2014), Guide to Cost-Benefit Analysis of Investment Projects", Brussels.
- Famira-Mühlberger U. and M. Firgo (2019), "Zum künftigen Bedarf an Pflegepersonal in den stationären und mobilen Diensten (On the Future Need for Caregivers in Inpatient and Mobile Services), WIFO-Monatsberichte No.3, (Link).
- Federaal Kenniscentrum voor de Gezondheidszorg (2019), International Comparison of Health Literacy Policies and Options for a Policy Plan for Belgium.
- Federal Ministry of Digital and Economic Affairs (2018), The New Foreign Trade Strategy – An Innovative Foreign Trade Policy for a Successful Austria.
- Federal Ministry of Finance (2021), Austrian Stability Programme (Update for the period 2020 to 2024).
- Fidora M., F. Pastoris and M. Schmitz (2021), "Developments in the euro area current account during the pandemic", ECB Economic Bulletin, Issue 4.
- Financial Market Stability Board (2021), 28th meeting of the Financial Market Stability Board, 18 June.
- Financial Times (2021a), "Austrian banks bolster Vienna's financial hub ambitions", 1 September.
- Financial Times (2021b), "Vienna's banking industry struggles to shake off dirty money scandals", 1 September.
- Firgo M. and U. Famira-Mühlberger (2020), "Öffentliche Ausgaben für Pflege nach Abschaffung des Regresses in der stationären Langzeitpflege (Public expenditure for care after the abolition of recourse in in-patient long-term care)", WIFO-Monatsberichte No.6.
- Frauenhofer Austria (2021), E-Mobility and the Austrian Production Potential, Project Report, Vienna.
- Friesenbichler K., W. Hölzl, A. Köppl, B. Meyer (2021), "Investitionen in die Digitalisierung und Dekarbonisierung in Österreich. Treiber, Hemmnisse und wirtschaftspolitische Hebel (Investments in Digitalisation and Decarbonisation in Austria. Drivers, Barriers and Economic Policy Levers)", WIFO, Vienna, June.
- Gesundheit Ziele (2021), "Bedarfs- und Angebotsanalyse für die Weiterentwicklung der Österreichischen Plattform Gesundheitskompetenz (ÖPGK).
- Hofmarcher, M. (2020), "Austria's Response to the Coronavirus" Cambridge Core Blog.
- Hofmarcher, M and Ch. Singhuber (2021), "Föderalismus im Gesundheitswesen: Schwächen des COVID-19 Krisenmanagements (Federalism in Health Care: Weaknesses in COVID-19 Crisis Management)", Austrian Health Academy Policy Brief.
- Holtgrewe, U., B. Schober, M. Steiner (2021), "Schule unter COVID 19 Bedingungen: Erste Analysen und Empfehlungen", COVID 19 Future Operations.
- Health Hub Vienna (2021), "COVID-19: An Opportunity for Health Care in Austria".
- Hyee R., H. Immervoll, R. Fernandez and J. Lee ((2020), "How reliable are social safety nets?: Value and accessibility in situations of acute economic need", OECD Social, Employment and Migration Working Papers, No. 252, OECD Publishing, Paris.

- ICON Institute (2016), Assessment Report on Public Employment Service Capacity, European Commission.
- International Energy Agency (2020), Austria 2020: Energy Policy Review, IEA Publications.
- International Energy Agency (2021), Net Zero by 2050 - A Roadmap for the Global Energy Sector, IEA Publications.
- Jahoda M., P. Lazarsfeld and H. Zeisel (1931), *Marienthal: The Sociography of an Unemployed Community*, Routledge, London.
- Jaimovich, N. and H.E. Siu (2018), "Job Polarization and Jobless Recoveries", NBER Working Paper Series, No. 18334.
- Kasy, M. and L. Lehner (2021), "Employing the unemployed of Marienthal: Evaluation of a guaranteed job program", AEA RCT Registry.
- Keil, A.K. (2021), "Just transition strategies for the Austrian and German automotive industry in the course of vehicle electrification", Working Paper, Chamber of Labour, Vienna.
- Khalil S. (2020), "Telemedicine on the rise in Austria?", Schönherr Rechtsanwälte, Vienna.
- Kittel, B., S. Kritzingner, H. Boomgaarden, B. Prainsack, J.M. Eberl, F. Kalleitner, N.S. Lebernegg, J. Partheymuller, C. Plescia, D.W. Schiestl and L. Schlogl (2020), "The Austrian Corona Panel Project: monitoring individual and societal dynamics amidst the COVID-19 crisis", *European Political Science*, pp. 1-27.
- Kleven H., C. Landais, J. Posch, A. Steinhauer, J. Zweimüller (2021), "Do Family Policies Reduce Gender Inequality?", Evidence from 60 Years of Policy Experimentation", NBER Working Paper No. 28082, January.
- Kocher M. and M. Steiner (2020), "Kosten von Schulschließungen zur Pandemiebekämpfung" (Costs of school closures in fighting the pandemic). IHS Policy Brief 20, November.
- Korlat, S. (2021), Learning under COVID-19: Challenges for self-regulation, WELSpfocus, University of Vienna.
- Kowarz, N. and M. Pollak (2020), "Who trusts the state? Institutional trust in times of Corona", Vienna Center for Electoral Research, University of Vienna.
- Ljungman G. (2008), "Expenditure Ceilings – A Survey", IMF Working Paper, Washington D.C.
- Manescu C. and E. Bova (2020), "National Expenditure Rules in the EU: An Analysis of Effectiveness and Compliance", Discussion paper no. 124, European Economy, April.
- McKinsey and Co. (2021a), **Computers on wheels, March.**
- McKinsey and Co. (2021b), 'Great Attrition' or 'Great Attraction'? The choice is yours, September.
- Midgley, E. (2021), What is Austria's new five-colour COVID traffic light system?, The Local.
- Ministry of Health (2018), "Gesundheitskompetenz Der Bevölkerung Stärken (To Enhance the Health Literacy of the Population)", Vienna.
- Moreira L. (2018), "Health Literacy for People-Centred Care: Where do OECD countries stand?", OECD Health Working Paper No. 107, Paris.
- Neck, R., G. Haber and A. Klinglmair (2015), "Austrian Public Debt Growth: A Public Choice Perspective", *Internationa Advances in Economic Research*, Vol. 21, No.3.
- Nusche, D., T. Radinger, M.R. Busemeyer and H. Theisens (2016), OECD Reviews of School Resources: Austria 2016, OECD Publishing, Paris.
- Oderkirk, J. (2021), "Survey Results: National Health Data Infrastructure and Governance" OECD Health Working Paper No. 127.
- OECD (2012), Closing the Gender Gap: Act Now, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2015), Economic Surveys: Austria 2015, OECD Publishing, Paris.

- OECD (2015a), Indicators of Immigrant Integration 2015, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2016), “Nuclear Legislation in OECD and NEA Countries: Austria”.
- OECD (2017a), Economic Surveys: Austria 2017, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2017b), Making Integration Work: Family Migrants, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2017c), Education Policy Outlook Austria, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2018a), How Does Austria Compare?, OECD Jobs Strategy.
- OECD (2018b), Settling in 2018: Indicators of Immigrant Integration, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2019), Economic Surveys: Austria 2019, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2019b), Accelerating Climate Action: Refocusing Policies through a Well-being Lens, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2019c), Recommendation of the Council on Health Data Governance, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2020a), “Skills in Transition”: Highlights from the OECD Forum Virtual Roundtable, The OECD Forum Network.
- OECD (2020b), OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19): Distributional risks associated with non-standard work: Stylised facts and policy considerations.
- OECD (2020c), OECD Indicators of Employment Protection (2019 indicators published in 2020).
- OECD (2020d), “Social Housing: A Key Part of Past and Future Housing Policy”, Employment, Labour and Social Affairs Policy Brief.
- OECD (2020e), OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19): What is the impact of the COVID-19 pandemic on immigrants and their children?.
- OECD (2021a), No Ordinary Recovery: Navigating the Transition, Economic Outlook, May 2021.
- OECD (2021b), Brick by Brick: Building Better House Policies, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2021c), OECD Skills Outlook 2021: Learning for Life, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2021d), OECD Employment Outlook 2021: Navigating the COVID-19 Crisis and Recovery, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2021e), Employment, Skills and Work, Adult Learning.
- OECD (2021f), The Impact of COVID-19 on Social and Welfare Issues.
- OECD (2021g), Active Labour Market Policy Measures to Mitigate the Rise in Unemployment: A Summary of Country Responses to the OECD-EC Questionnaire.
- OECD (2021h), OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19): Scaling up policies that connect people with jobs in the recovery from COVID-19.
- OECD (2021i), OECD Affordable Housing Database.
- OECD (2021j), “Effective Carbon Rates 2021 - Pricing Carbon Emissions through Taxes and Emissions Trading”, OECD Publishing, Paris.
- OECD EPC Working Party No. 1 (2021), “Decarbonisation primer: Designing and monitoring strategies to achieve climate change targets while boosting growth and social cohesion”, ECO/CPE/WP1(2021)21.
- OeNB (2021), “Internationale Lieferschwierigkeiten kosten Österreichs Wirtschaft bisher eine drei viertel Milliarde Euro“, September.
- OGM Research Communication (2021), APA/OGM-Analyse: Kleingemeinden 2020 starker gewachsen als Städte.
- ONB (2021), Financial Stability Report 41.
- Pichler, P., Schmidt-Dengler, P., Zulehner, C. (2020), “Von Kurzarbeit und Kündigungen sind sozial schwächere Personen am meisten betroffen“, Vienna University Corona Blog.

- Pollak, M., N. Kowarz and J. Partheymuller (2020), “Chronology of the Corona Crisis in Austria - Part 2: From the first easing of measures towards restoring normality”, Vienna Center for Electoral Research, University of Vienna.
- Pollak, M., N. Kowarz and J. Partheymuller (2020), “Chronology of the Corona Crisis in Austria: A calm summer and the beginning of the second wave”, Vienna Center for Electoral Research, University of Vienna.
- Reinstaller, A. and K.S. Friesenbichler (2020), Better Exports Technologie, Federal Ministry Republic of Austria Digital and Economic Affairs, FIW-Research Reports.
- Rodriguez-Pose, C. Burlina (2021), “Institutions and the uneven geography of the first wave of the COVID-19 pandemic”, *Journal of Regional Science*.
- Schober B., M. Lüftenegger and Ch. Spiel (2021), “Lernen unter COVID-19 Bedingungen” (Learning under COVID-19 conditions), University of Vienna.
- Stephany, F. and H. Lorenz (2021), “The Future of Employment Revisited: How Model Selection Determines Automation Forecasts”.
- Strack R., O. Kovács-Ondrejko, J. Baier, P. Antebi, K. Kavanagh, and A. López Gobernado (2021), “Decoding Global Reskilling and Career Paths”, Study by Boston Consulting Group.
- Streicher G., Cl. Kettner-Marx, M. Peneder, F. Gabelberger (2020), “Landkarte der “De- Karbonisierung“ für den produzierenden Bereich in Österreich - De-carbonisation Map for the Austrian Manufacturing Sector”, WIFO and Chamber of Labour, Vienna, November.
- Unbehaun W., T. Uhlmann, R. Hössinger, F. Leisch and R. Gerike (2014), “Women and Men With Care Responsibilities in the Austrian Alps: Activity and Mobility Patterns of a Diverse Group“, Mountain Research and Development, Vol. 34, No. 3.
- Waibel, M., D.W. Schiestl, F. Kalleitner (2020), “Waren die Maßnahmen ein Fehler? Die Mehrheit der österreichischen Bevölkerung sieht das nicht so”, Vienna Center for Electoral Research, University of Vienna.
- WHO (2020), COVID-19 Health System Response Monitor, Policy Responses for Austria.
- WIFO (2018), Unemployment Remains High, Austrian Institute of Economic Research.
- Winter-Ebmer, R. (2001), “Evaluating an Innovative Redundancy-Retraining Project: The Austrian Steel Foundation”, IZA Discussion Paper, No. 277.
- Worldbank (2021), Worldwide Governance Indicators.
- Yonhap News Agency (2021), S.Korea, Austria agree to forge ‘strategic partnership’.
- Zimmermann, B.M., A. Fiske, B. Prainsack, N. Hangel, S. McLennan and A. Buyx (2020), “The Conceptualization ,of COVID-19 Contact Tracing Apps in German-speaking Countries in April 2020: A Comparative Mixed Methods Study”, Submitted to: *Journal of Medical Internet Research*.

Études économiques de l'OCDE

## AUTRICHE (VERSION ABRÉGÉE)

L'Autriche devrait surmonter le choc provoqué par le COVID-19 et ses séquelles économiques grâce à des mesures fortes de santé publique et de soutien à l'économie. Deux transformations structurelles majeures ouvrent des perspectives tout en soulevant des difficultés pour le pays : la transition vers une économie neutre en gaz à effet de serre et la généralisation de formes plus avancées de transformation numérique. De nouvelles entrées et sorties dans le secteur des entreprises, un redéploiement plus poussé des ressources en capital et en main-d'œuvre et une plus grande mobilité géographique des travailleurs appellent de nouvelles mesures destinées à renforcer la cohésion sociale en améliorant l'adaptation des compétences aux emplois, en renforçant la protection sociale des travailleurs indépendants, et en accélérant l'intégration sociale, économique et scolaire des personnes issues de l'immigration. Une meilleure exploitation du vivier de talents dont dispose l'Autriche, en particulier parmi les femmes, les seniors et les travailleurs immigrés, s'impose compte tenu du vieillissement de la société. Étant donné que le secteur public est déjà d'une ampleur considérable, que le niveau de la dette publique est élevé et que le vieillissement démographique pèse sur les finances publiques, des examens des dépenses du secteur public de haute qualité et un cadre de dépenses publiques à moyen terme renforcé contribueraient à une hiérarchisation des priorités et à une affectation efficace des ressources publiques.

### CHAPITRE THÉMATIQUE : FACILITER LES MUTATIONS STRUCTURELLES DANS LE SECTEUR DES ENTREPRISES

Volume 2021/21  
Décembre 2021



IMPRIMÉ ISBN 978-92-64-60612-8  
PDF ISBN 978-92-64-66385-5

ISSN 0304-3363  
ABONNEMENT 2021  
(18 NUMÉROS)

